



**ALLUMEZ VOS LAMPES,
S'IL VOUS PLAÎT !!!**



L'enseignement de l'anglais

La désertion des campagnes

Les collèges commerciaux

COMPILATION PAR

L'Association de La Salle, Inc.

EDITEURS

Dussault & Proulx, Enr., Québec

1921

Allumez vos lampes

s'il vous plaît!!!



ALLUMEZ VOS LAMPES, S'IL VOUS PLAÎT !!!



L'enseignement de l'anglais

La désertion des campagnes

Les collèges commerciaux

COMPILATION PAR

L'Association de La Salle, Inc.

515, RUE ST-JACQUES
MONTREAL, P. Q.

EDITEURS

Dussault & Proulx, Enr., Québec

1921

Droits réservés



RAISONS DE CETTE PUBLICATION

Choix et disposition des documents.

Lorsque, le 23 septembre dernier "L'Association de la Salle" des Anciens Elèves de l'Académie Commerciale de Québec déposait devant "Le Conseil de l'Instruction publique" sa protestation contre les remarques blessantes et les graves insinuations d'un éminent correspondant du journal "Le Devoir," elle accomplissait un acte de bon sens pratique, de clairvoyance et de justice, encore plus qu'une œuvre de "piété filiale envers ceux qui avaient été les anciens directeurs de ses membres."

Nous avons été alors, croyons-nous, les interprètes des nombreuses phalanges de Canadiens français qui ont reçu leur éducation des Frères et de nos dévoués professeurs laïques catholiques. La presse, en général, a signalé notre geste avec une satisfaction marquée ; des lettres nous sont venues de toutes parts, nous remerciant et nous félicitant ; et notre démarche a été, évidemment, très appréciée du public.

La compilation que nous présentons maintenant est comme le corollaire de notre protestation du 23 septembre. Nous disions dans ce document rédigé à la hâte :

" Nous désirons savoir s'il va être interdit aux éducateurs de nos villes de donner un commencement d'anglais à nos fils, dès le bas âge." En effet, Mgr Ross s'oppose à l'anglais avant la troisième année du programme primaire, ce qui, pour un grand nombre d'enfants, signifie la quatrième et même la cinquième année de stage scolaire. Or, nous ne sommes pas les seuls à protester ; voici que des citoyens marquants et des éducateurs d'expérience réclament l'enseignement de l'anglais pour nos enfants dès leur entrée à l'école.

Nous disions encore dans notre écrit : " Pourquoi toutes ces insinuations contre les frères enseignants, dans le but évident de les rendre responsables de la désertion du sol ? " Et des observateurs sérieux sont venus faire bonne justice, de cette fable de la désertion des campagnes par les collègues commerciaux.

Enfin, nous protestions contre des remarques blessantes pour nos éducateurs, et ici, encore, notre position a été fièrement appuyée : des plumes bien taillées ont réduit à néant ces accusations, formelles ou déguisées, et ont noblement vengé ces injures. C'était dû, car, sans vouloir poser en

victimes, nous ne pouvons ignorer avoir été violemment attaqués, méprisés; nos éducateurs ont été calomniés, insultés, et leur enseignement a été décrié. Afin que l'on ne nous taxe pas d'exagération, relevons immédiatement, quelques-unes des choses regrettables que nous avons pu lire, en ces derniers temps, contre les académies commerciales, les méthodes des Frères et des professeurs laïques, et contre tous les primaires. Oyez, plutôt :

“ Des employés de bureaux quoique “ gradués ” d'académies en renom, ne savent pas écrire une lettre convenablement. Ces jeunes gens ne veulent écrire qu'en anglais parce qu'ils ne connaissent pas leur français. Les classes commerciales façonnent le cerveau des enfants dans ce moule nécessairement aride, entre les bornes étroites de l'anglais et de la comptabilité.”

(Mgr Ross, lettres au Devoir)

“ Tous les primaires se gobent, et croient tout savoir en ignorant tout.”
(Alceste, du Devoir, le 9 octobre 1920.)

“ Nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu dans la Province de Québec, de plus puissant agent d'anglicisation et de corruption de notre langue que ces collèges commerciaux.”

(Le Mémoire de l'Action française)

Dans les académies commerciales on donne une fausse idée de la vie agricole. (Paul-Henri de L'Action Catholique.)

“ Un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par insconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française.”

(Père Dugré, Action française août 1919)

Ces écoles (académies commerciales) sont entre les mains de Frères vertueux et bien intentionnés, sans doute, mais bornés, illettrés.... Sous la poussée bovine d'un troupeau maigre fasciné par une maigre pâture, ils font de l'anglais la base de leur enseignement, et ils poursuivent un idéal soit-disant utilitaire qui, dans la pratique, se résume, la plupart du temps, à laver les crachoirs des bureaux anglais. (Olivar Asselin de “La Rente.”— cité par “Le Bien Public”, par “Le Semeur” et par l'Action Catholique.)

Nous en passons, et d'aussi gentilles. Comment rester impassible sous une telle avalanche ? Quel élève jaloux de la gloire de son alma mater ne s'indignerait de la voir ainsi outragée ? Quelle institution laisserait passer de telles avanies sans élever la voix ?

La compilation que nous éditons est donc tout à la fois la justification de notre attitude du 23 septembre et une revendication de notre dignité personnelle. Nous espérons que cette brochure obtiendra la faveur du public.

Nous ne reproduisons pas en entier, ici, tous les articles à réfuter. Nos défenseurs dans cette lutte ont toujours été très fidèles, d'ailleurs, à citer textuellement les passages incriminés. Nous publions, cependant, en appendice, les six articles de Mgr Ross, tels que parus en premier Montréal du journal "Le Devoir," du 14 au 20 septembre. Ces écrits méritaient une attention particulière, car ils ont été la cause déterminante du présent débat.

Cette publication n'a d'autre plan que celui de l'ordre chronologique des articles parus.

Pour rendre cette étude aussi complète que possible—sans cependant l'étendre outre mesure—nous y avons inséré la protestation présentée par nous au Conseil de l'Instruction Publique le 23 septembre dernier. De plus, quelques-uns de nos défenseurs ayant insinué que le dénigrement des collègues commerciaux était peut-être imputable d'abord au Père Adélaré Dugré, par son article paru dans "L'Action Française" du mois d'août 1919, nous avons prié notre ami Jean Godefroy de vouloir bien analyser cet écrit du Rév. Père.

Avant de signer cette introduction, nous voulons donner aux adversaires tout le crédit auquel ils peuvent avoir droit leurs bonnes intentions, et nous souscrivons sans arrière-pensée à cet hommage rendu par Madeleine à Mgr le Grand-Vicaire de Rimouski :

"L'auteur de ces articles est sincèrement convaincu que l'enseignement de l'anglais dans les classes primaires, nuit à l'étude du français, et il voudrait que l'anglais ne fut appris que plus tard. Nous sentons que cette opinion est dictée par le plus pur patriotisme." (La Revue moderne du 15 novembre)

Mais nous ne pouvons, tout de même, admettre que ce qui est blanc soit noir.

Certains de nos défenseurs ont pu, dans la lutte, porter eux aussi, quelques coups qui dépassaient peut-être le but de leur pensée. Que le public indulgent veuille bien leur donner également le bénéfice d'une intention droite.

L'Association des Anciens élèves de l'Académie Commerciale

HENRI MYRAND, *président.*

“LA PRESSE”, du 24 septembre 1920

Protestation des Anciens Élèves des Frères

Québec, 24.—Les lettres parues dans un journal sous la signature de Mgr Ross, ont donné lieu à des protestations de la part des anciens élèves des Frères des Écoles Chrétiennes. Une lettre a été envoyée au comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique, mais elle n'est pas parvenue assez tôt pour être lue. Voici le texte de cette lettre de protestations :

Nous, soussignés, contribuables aux fonds scolaires de la province de Québec, et anciens élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes, soumettons respectueusement au Conseil de l'Instruction publique que nous avons été douloureusement affectés par la série d'articles tendancieux publiés, ces jours derniers, dans le journal “LE DEVOIR”, sous la signature de Mgr Ross.

“C'est pourquoi nous avons résolu de protester devant votre très honorable conseil, malgré le peu de temps qu'il nous reste pour vous communiquer nos sentiments communs et pour rédiger nos griefs, au moment où Mgr le principal de l'Ecole Normale de Rimouski vient de publier son dernier article.

“Nombre d'affirmations de Mgr le principal nous paraissent très discutables et nous désirons savoir s'il va être interdit aux éducateurs de nos villes de donner un commencement d'anglais à nos fils, dès le bas âge.

“Nous ne croyons pas que ce soit bouleverser notre système d'éducation ni compromettre l'avenir de nos enfants, que de les appliquer durant environ une demi-heure par jour à l'étude de la langue anglaise. Pourquoi ne pas nous donner ici les mêmes avantages qu'en Belgique où, au dire de Mgr Ross lui-même, la langue seconde est facultative dès le cours élémentaire.

“Pourquoi aussi toutes ces insinuations contre les Frères enseignants, dans le but évident de les rendre responsables de la désertion du sol et de la désaffection pour la langue française? Pourquoi encore assimiler nos académies commerciales à de simples “business colleges” où l'on “façonne le cerveau dans ce moule nécessairement aride entre les bornes étroites de l'anglais et de la comptabilité”? De tels avancés sont injurieux pour les éducateurs qui ont été nos formateurs. Ils nous paraissent surtout très injustes et c'est pourquoi nous avons voulu protester.

C'est presque toujours sur la demande des contribuables, M. le curé en tête, que ces académies commerciales ont été ouvertes et les fondateurs de ces établissements ont dit aux Frères quel enseignement ils voulaient pour leurs enfants. N'est-il pas injuste d'incriminer

maintenant les religieux qui n'ont jamais fait que leur devoir de bons serviteurs de la patrie ?

“ Nous rappellerons que nos académies commerciales ont préparé nombre de citoyens remarquables par leur développement intellectuel, non moins que par l'élevation de leur caractère, et nous trouvons étrange qu'un personnage de la qualité de Mgr Ross ait commis de pareilles affirmations, avant de s'être mieux enquis des faits.

“ Nous voulons que la langue française fleurisse de mieux en mieux en notre pays et nous ne connaissons pas d'éducateurs plus qualifiés que les Frères des Ecoles Chrétiennes pour enseigner cette belle langue à nos enfants.

“ Et nous avons signé. Fait à Québec, ce 21 septembre 1920.”

Ce document est signé par M. P.-N. Verge, président de l'Association de La Salle des Anciens Elèves de l'Académie Commerciale ; par le maire de Québec et plusieurs hommes d'affaires de Québec.

“ L'ÉVÉNEMENT ”, 24 septembre 1920

Action Canadienne vs Action Française

Sous prétexte d'action française, toute une école anglophobe travaille à combattre systématiquement l'enseignement de l'anglais dans les écoles élémentaires de la province de Québec. Voilà le nouvel objet que recherche certaine presse pseudo-catholique, qui sert de camouflage à un groupe de politiciens dépités. Surveillons cette campagne, il peut en sortir une autre querelle de race, ce qui ravirait l'âme farouche des ennemis des institutions britanniques en Canada.

Les pères de famille canadiens-français qui sont soucieux de l'avenir de leurs enfants, sauront se garder de donner dans les idées rétrogrades ou anti-britanniques d'une secte. Ils savent que la connaissance de la langue anglaise est absolument nécessaire au succès d'un jeune homme sur ce continent aux neuf dixièmes anglo-saxon. En dépit d'une bonne culture française, trop de jeunes gens souffrent toute leur vie de leur connaissance imparfaite et non suffisante de la langue de la majorité. Ils ne voudront pas s'attirer un jour le reproche d'avoir négligé de donner à leurs héritiers l'une des clefs nécessaires à la carrière de tout homme qui ne veut pas être réellement ou apparemment inférieur dans la lutte pour la vie.

Certaines académies commerciales, dirigées par les Frères des Écoles Chrétiennes, se sont acquises une enviable réputation pour l'enseignement bilingue donné dans leurs cours. Les sujets bien doués, qui sont sortis de ces maisons, ont marché de progrès en progrès dans les affaires, et font honneur à leurs co-nationaux. Précisément, à cette heure où la nationalité a besoin d'argent pour aider à une œuvre éducative vitale, c'est sur cette élite de jeunes gens du commerce que l'on compte pour fournir la grosse part des millions nécessaires. Ces braves éducateurs et leurs élèves ressentent vivement les critiques dirigées contre leurs maisons. L'opinion publique saine est avec eux.

A l'action française dont nous parlons et à ceux qui se cachent sous cette amorce, il faut opposer l'action catholique canadienne des pères de famille, qui, en somme, sont les premiers intéressés à l'éducation pratique de leurs enfants. Ceux-ci veulent un avenir de calme, de prospérité, de bonheur pour ceux qu'ils ont mis au monde. Ils veulent, autant que possible, leur aplanir les difficultés du chemin de la vie. Qu'ils donnent une bonne éducation bilingue à leurs fils, et ce sera le plus bel héritage à leur laisser, avec la foi de leurs pères.

LETTRE DE M. AMEDEVÉ MONET, M.P.P., le 27 sept. 1920

L'enseignement de l'anglais au premier âge ne nuit pas à celui du français. Toutes nos écoles académiques de garçons ne sont pas des académies commerciales.

La Patrie, lundi 27 septembre 1920

M. Amédée Monet, député de Napierville, nous communique le texte d'une lettre qu'il vient d'adresser à Mgr Ross, relativement aux articles que celui-ci a publiés sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles de la province de Québec.

M. Monet déclare que l'enseignement de l'anglais au premier âge ne nuit en rien à celui du français. L'enfant aura de cette manière l'avantage de savoir quelques notions de l'anglais quand il arrivera plus tard dans les classes supérieures. Mais laissons parler M. Monet.

“ Monsieur le Rédacteur,

A titre d'ancien élève des Frères et par amour de la justice et de la vérité, je me permets de faire quelques remarques au sujet des articles

que Mgr Ross a publiés dans le "Devoir" de la semaine dernière ; je vous saurais gré de les publier.

J'abonde dans le sens de Mgr Ross sur la nécessité d'alléger le programme de nos écoles primaires élémentaires, mais je ne puis aller plus loin. A mon avis, l'importance qu'on attache à une matière ne se mesure pas au fait qu'elle est inscrite au programme, mais à l'étendue qu'elle a au programme, mais au nombre d'heures qu'on lui consacre par semaine, mais à la méthode que l'on préconise pour l'enseigner. Je suppose qu'à Montréal, centre bilingue, l'on emploie chaque semaine une heure et demie en 2e, 3e et 4e années à l'étude orale et intuitive de la langue seconde, pensez-vous que la langue seconde aurait le pas sur la langue première ? Pensez-vous qu'il en résulterait de sérieux inconvénients, surtout si la langue première est dix heures par semaine l'objet d'une étude méthodique et suivie ? Je ne le crois pas.

Que le Conseil de l'Instruction Publique détermine explicitement, pour les centres bilingues, de quelle façon l'on enseignera la langue seconde qu'il indique minutieusement quel temps on lui consacrerait, et la question sera réglée. Le programme des écoles anglaises spécifie quel temps l'on doit, chaque semaine, attribuer aux diverses matières. Ce ne sera pas de l'anglomanie d'imiter en cela... les Anglais.

Je ne crois pas que la formation française d'un enfant de sept ans soit compromise par vingt minutes d'anglais, tous les jours, si on se sert pour cela du procédé direct et oral, parce qu'alors l'on ne fait nullement appel au vocabulaire français de l'enfant, mais au jeu de ses facultés par l'intermédiaire des sens. Je connais des petits Italiens de sept ans, qui pensent en italien, en français et en anglais, parce que, à la maison et sur la rue, ils ont acquis intuitivement le mécanisme de ces trois langues. Cela s'est fait sans effort et sans heurt.

Je ne demande pas à l'école primaire d'enseigner à nos enfants de la grammaire anglaise, à coups de thèmes et de versions, mais seulement de les initier au mécanisme vivant qui fait penser en anglais. Cela suppose des professeurs qui parlent parfaitement la langue anglaise ! Et, à ce compte, une heure et demie d'anglais par semaine, pendant les six années du cours primaire, vaudrait mieux que tout ce qu'on nous a donné dans le passé ; et cela ne nuirait pas plus à la formation générale des enfants que si l'on employait le même temps à leur enseigner la musique vocale..

J'irai même jusqu'à dire que si l'on retranchait complètement l'anglais du programme primaire, le français de nos enfants serait tout aussi pauvre et tout aussi farci d'anglicismes. Le français de la famille est misérable : celui de l'école un tant soit peu moins mauvais : celui de la rue, pitoyable. L'enfant pousse dans un milieu vicié et son langage s'en ressent... Voilà tout. Mais ! nos gens instruits, les rédacteurs de

nos journaux, à peu d'exceptions près, n'ont commencé à apprendre l'anglais—et quel anglais !—qu'à treize ou quatorze ans!

Écoutez parler ce jeune bachelier qui sort du collège classique, où l'anglais ne lui a pas troublé les méninges, et demandez-vous si son français est meilleur que celui du diplômé des collèges commerciaux dont on dit tant de mal. Faites-lui écrire une lettre à un marchand français, et vous en verrez de belles !

En quoi le français de Mgr Ross,—diffère-t-il de celui des "bons frères," que l'on rend responsables de tous les maux passés, présents et... futurs de la langue française au Canada ?

Non, réfléchissons un peu et nous nous rendrons compte que le peu d'anglais qu'on nous donne à l'école primaire et ailleurs, n'est pas responsable du charabia de nos journaux, ni du fait que nous avons besoin d'une douzaine de dictionnaires du bon langage et de multiples sociétés du parler français ! Le français est mauvais parce que nous ne le savons pas, parce qu'il n'est pas assez bien enseigné dans nos écoles et dans nos collèges, pendant le temps qui lui est consacré.

Au surplus, s'il faut, comme on le prétend, qu'un enfant possède l'esprit de sa langue maternelle et qu'il s'en soit assimilé le génie, avant de poursuivre la connaissance d'une 2^e langue, Mgr Ross a tort d'enseigner l'anglais au cours primaire élémentaire, et tout ce qu'il dit des "bons frères" peut lui être appliqué pour son programme d'anglais des 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années. Si l'anglais est néfaste en 2^e année—je ne le crois pas tel quand on l'enseigne intuitivement—il l'est autant en 3^e et 4^e années. L'enfant de la 3^e année n'est pas plus prémuni contre les dangers que l'on signale à grand renfort d'appels patriotiques, que l'enfant de 2^e année, parce que l'enfant de 3^e année—même celui de 6^e année—ne "possède pas encore convenablement la langue maternelle". Veut-on me faire croire qu'il y a une cloison étanche entre les programmes de 2^e année et de 3^e année ? Veut-on me faire croire que l'enfant de 2^e année possède l'"esprit" de sa langue maternelle ?

Il est vrai que je n'y entends rien, depuis la semaine dernière moins que jamais. Pourquoi grand Dieu ! Wolfe a-t-il escaladé les falaises de Québec ? C'est lui le grand coupable et non les "bons frères" et leurs académies "commerciales."

Venons au fait : "toutes les écoles académiques de garçons dans notre province sont des académies commerciales". Ce n'est pas vrai. J'en appelle à Monsieur Magnan. Les écoles académiques sous le contrôle du Conseil de l'Instruction publique suivent le programme officiel de la province, et ce programme n'est pas plus commercial que scientifique : j'y trouve beaucoup de français—pas trop—, de l'anglais—assez—, toutes les histoires qu'on enseigne aux humanistes, la cosmographie, la physique,

l'arithmétique et la comptabilité. Qu'est-ce qu'un cours commercial alors? Quant aux pensionnats commerciaux, en quoi la refonte du programme les atteint-elle, puisque ce sont des institutions indépendantes.

On rend ces derniers responsables de la désertion des campagnes. Chimère! Il afflue à Montréal autant de gens de Ste-Clothilde de la Rivière Noire, qui n'a pas de collège commercial, que de Saint-Rémi, qui en a un; avec cette différence que les uns y tiennent les pelles si les autres y "tiennent les livres"... Je me demande, en plus, ce que les collèges commerciaux viennent faire dans une discussion où l'on ferraille contre l'introduction de l'anglais en 2e année... et aux examens de 6e année.

Pauvres frères qui songez à faire subir un examen d'anglais en 6e année alors qu'on vous concède quatre années pour l'enseigner! Vous n'êtes pas raisonnables! J'avais toujours entendu dire que vous n'enseigniez pas assez d'anglais... Vous êtes des anglomanes, et si l'on ne vous demande pas de "disparaître de l'enseignement," soyez encore bien reconnaissants.

Passons à l'erreur pédagogique: "l'orientation du programme élémentaire vers l'académie commerciale". "On veut rendre l'école élémentaire plus anglaise afin de faciliter la tâche aux académies commerciales." D'abord, l'école élémentaire n'est pas orientée vers l'école commerciale. On y enseigne à peine à faire un "reçu"; ce qui serait utile même aux avocats et aux curés. Ensuite, qui songe à faciliter la tâche aux académies commerciales dans les milliers d'écoles modèles où le cours se termine en 6e année? Qui pense à saturer d'anglais les milliers d'écoles modèles où l'on trouve à peine, dans chacune d'elles, un homme sachant bien l'anglais? Don Quichotte, tu n'es qu'un mythe! Et même si l'on enseignait présentement la comptabilité en anglais dans les classes de 7e et 8e années, quel mal y aurait-il, puisque Mgr Ross lui-même concède qu'au nouveau cours complémentaire, on pourra enseigner "tout l'anglais qu'on voudra"?

Et tout cela, parce que les Frères veulent enseigner l'anglais intuitivement en 2e année, et poser des questions d'examen sur la langue anglaise en 6e année...

Je pense que s'il y avait à Québec, dans les sous-comités du Conseil de l'Instruction publique, trois "bons frères" pour s'occuper des programmes primaires au lieu de quelques vieux novices en pédagogie spéculative il ne serait pas question en 1920 de refonte de programme; la chose aurait été faite en 1880

“ LE SOLEIL ”, 28 septembre 1920.

L'anglais à l'école primaire.—(deux articles.)

L'ANGLAIS À L'ÉCOLE PRIMAIRE—I

Un grand débat est engagé dans la presse de notre province, autour de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire.

D'une part on prétend qu'il faut enseigner le moins d'anglais possible à la petite école ; on va même jusqu'à dire,—il y a toujours des exagérations,—qu'on ne devrait pas l'enseigner du tout ; d'autre part, on insiste pour que notre petit compatriote soit le plus tôt possible familiarisé avec la langue anglaise. Les adversaires de l'enseignement trop hâtif et trop complet de cet idiome craignent qu'il nuise à l'enseignement du français, et finisse par changer la mentalité propre de nos compatriotes ; on craint l'anglification.

Tandis que les partisans de l'enseignement de l'anglais veulent qu'on s'y intéresse de plus en plus, sans sacrifier la langue maternelle.

Pour justifier leur prétention, les adversaires de l'enseignement de l'anglais disent que, trop souvent, quand ce n'est pas la majorité des cas, les élèves qui sortent des écoles où l'on donne une plus grande importance que dans d'autres à l'anglais, ne savent pas le français et l'impression qui se dégage de ce fait c'est que le français est négligé au détriment de l'anglais.

Nous connaissons la valeur de l'enseignement donné dans les collèges et les grandes écoles dirigées par les Frères, par le commerce que nous avons eu depuis nombre d'années avec de leurs élèves.

Il est vrai que nombre d'entre ces élèves n'écrivent pas le français correctement ; mais est-ce à dire que la faute en est à l'enseignement qu'ils ont reçu ?

Oh ! non. L'enseignement du français qu'on donne dans les maisons dirigées par les chers Frères, est le même qu'on enseigne partout et on l'enseigne abondamment ; au surplus les méthodes pédagogiques employées sont souvent supérieures.

A quoi tient donc alors l'ignorance apparente du français que les élèves de ces maisons affichent ? A leur défaut de culture et à leur inattention : voilà tout.

Sortis du collège, les élèves se consacrent à la carrière qu'ils ont embrassée et rarement on les voit lire des ouvrages français. Et le malheur aussi, c'est que très souvent ils sont en continuelles relations d'affai-

res avec des gens de langue anglaise, et il n'est pas surprenant qu'ils perdent la connaissance qu'ils avaient du français.

Il y a aussi l'inattention. Il nous a été donné de signaler des fois à un parent, jeune, brillant, des fautes d'orthographe qui souillaient sa lettre. Notre jeune homme reconnut bien ses erreurs, mais il ne manqua pas de récidiver.

Nos jeunes compatriotes qui sortent des collèges commerciaux, connaissent bien le français ; la preuve, c'est qu'on ne leur accorderait pas leur diplôme s'il en était autrement ; seulement une fois partis du collège, ils ne se soucient pas assez de cultiver cette belle langue.

D'ailleurs, seraient-ils les seuls auxquels on pourrait faire ce reproche ? Nous ne le croyons pas.

Combien de nos compatriotes, médecins, notaires, avocats même, produits de l'enseignement classique, portent sur leur conscience, des péchés mortels contre la langue, que durant huit années on leur a enseignée, et en apparence sans la leur apprendre ?

Dans bien des lettres de professionnels, que nous avons vues, l'orthographe et la syntaxe sont odieusement outragées et jamais il nous est venu à l'idée de dénoncer pour cela l'enseignement classique.

Dans ce cas encore le défaut de culture et l'inattention sont les coupables. Une vie d'homme ne suffit pas pour connaître à fond la langue française ; faut-il s'étonner que des gens instruits la déflorent, quand on sait qu'ils ne la cultivent aucunement ?

Nous reviendrons demain sur ce sujet.

L'ANGLAIS A L'ÉCOLE PRIMAIRE—II

"Soleil", 29 septembre 1920.

Si nous ne nous trompons pas, l'école primaire a pour mission de donner à l'enfant qui la fréquente les notions indispensables des connaissances humaines qui lui aideront à gagner honnêtement sa vie.

Ces connaissances pourraient se résumer au catéchisme et à l'histoire sainte, pour ce qui est de l'enseignement religieux, et à la grammaire française, à l'histoire du Canada, à l'histoire universelle, aux quatre opérations de l'arithmétique et à l'anglais pour ce qui est de l'enseignement profane.

Ce qu'il faut donner à notre enfance, c'est le moyen de réussir dans la vie et de faire son salut, et c'est à cela que doit tendre l'enseignement primaire.

Nous insisterions sur l'enseignement de l'anglais dès l'école maternelle même, tant nous sommes convaincus de la nécessité de posséder l'anglais pour rivaliser avec les concurrents anglo-canadiens et autres dans la lutte pour la vie.

Qu'on n'aille pas penser, toutefois, que nous exigeons que l'enseignement de l'anglais soit sur le même pied que celui du français ; qu'on donne tout au plus chaque jour une vingtaine de minutes à des rudiments de conversations anglaises.

L'enfant à la petite école est friand de nouveauté ; et bien, qu'un pédagogue averti, possédant bien le génie et les nuances de l'anglais fasse de son cours d'anglais un cours attrayant. Si ceux qui nous lisent veulent bien remonter dans leurs souvenirs, ils se rappelleront combien ennuyante était au temps passé, la classe d'anglais dans beaucoup de nos maisons d'enseignement. Rien de surprenant alors que tant d'hommes de notre génération aient à apprendre l'anglais une fois leur cours d'études même classiques, terminé.

L'anglais est la langue la plus facile du monde à apprendre ; le petit italien, le petit chinois, le petit russe, le petit espagnol, émigré en pays anglais, aux Etats-Unis ou dans une de nos provinces anglaises, l'apprennent peu de temps après leur arrivée au pays. Nous avons été à même de constater ce fait plus d'une fois, aussi bien dans notre province que dans l'ouest et aux Etats-Unis.

Et cette connaissance, quoique rudimentaire de l'anglais ne change aucunement la mentalité de ces petits bonshommes.

Pourquoi craindrait-on qu'il en fût autrement de nos jeunes compatriotes.

Il y a plus. L'enfant familiarisé dès la petite école avec l'anglais, ne sera jamais en peine pour se tirer d'affaires. Ceci nous fait penser à un petit homme de dix ans qui parle mieux l'anglais que son père, pourtant un homme instruit et bachelier ès-arts, s'il vous plaît.

Tandis que le bambin, après avoir puisé à la petite école des Sœurs quelques notions d'anglais, a eu l'avantage d'avoir ensuite de petits anglais pour compagnons de jeu, son bonhomme de papa n'a apporté avec lui que ce que l'enseignement classique lui avait appris d'anglais.

Le bambin aujourd'hui ne craindrait pas de rencontrer son semblable au jeu ou n'importe où, tandis que son père évite une longue conversation en anglais et ne peut même pas écrire une lettre en anglais sans faute. Il se contente de comprendre ce qu'il lit dans les journaux et les livres de langue anglaise.

Et cet enfant n'est pas pour tout cela plus anglo-mane : oh ! non, bien loin de là. Allez donc lui parler de l'Angleterre, par exemple ; son père serait obligé de le faire taire, tant il a parlé parfois un langage séditieux.

Il peut en être de même de tous nos enfants; sauf l'anglophobie. Nous ne voudrions pas pour rien au monde qu'on enseignât le mépris des anglais à nos enfants, pas plus que nous n'aimerions qu'on cultivât chez les petits Anglais le mépris de notre race.

Ce que nous souhaitons, c'est que nos petits gars, surtout, puissent le plus tôt possible, faire connaissance avec la langue anglaise, afin de les préparer dès l'âge le plus tendre aux luttes pour la vie.

Exagérons-nous ? Nous ne le croyons pas et nous pensons avoir de notre côté tous les patriotes soucieux de l'avenir de notre jeunesse, qui préparera l'avenir de notre race.

Qu'on donne la première place au français dans l'enseignement primaire ; mais qu'on ne néglige pas l'anglais et l'on verra dans dix ou quinze ans les résultats d'un tel enseignement.

Nous croyons trop à la survivance de notre race pour craindre que l'enseignement de l'anglais à la petite école la transformera. Et là-dessus notre conviction est bien profonde et bien sincère.

“ LA PRESSE ”, 4 octobre 1920.

Pas de faux patriotisme !

Si l'on ne doit pas faire d'une question de pédagogie une question de personnes, il semble qu'on ne doive pas davantage en faire une question de sentiment. Dans l'un et l'autre cas, on embrouille inutilement les choses, au point de rendre impossible peut-être la solution d'un problème qu'une étude sérieuse, à sang-froid et à tête reposée, rendrait relativement facile.

Ainsi, certains ne veulent voir dans les partisans de l'enseignement de l'anglais aux enfants canadiens-français de la province de Québec, dès les premières leçons du cours élémentaire, que des agents d'anglicisation, des déformateurs de notre caractère national. Pourquoi déplacer ainsi la question et la porter sur un terrain qui n'est pas le sien, bien qu'elle s'y rattache par plusieurs points de contact ?

Loin de s'occuper au “travail effrayant” de ruiner notre structure ethnique et d'annihiler nos forces de résistance, les champions de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires canadiennes-françaises s'emploient, au contraire, à consolider notre structure nationale en élargissant les bases sur lesquelles elle s'appuie et à augmenter ses moyens

de résistance contre les assauts futurs qu'elle aura à affronter. Ils veulent, que, vivant dans un pays bilingue, leurs compatriotes soient en mesure de se développer pleinement comme peuple, au triple point de vue moral intellectuel et matériel.

Or, nous soutenons que la connaissance approfondie et pratique de l'anglais chez les Canadiens français leur permettra de jouer en Canada un rôle qu'ils ne pourraient pas remplir autrement. Nous soutenons que cette connaissance de l'anglais dès les premières années scolaires contribuera à former des citoyens animés du plus pur patriotisme, autant et mieux que si le français était le seul et exclusif médium d'enseignement du cours primaire. Pourquoi? Parce que nos enfants ne seront pas devenus esclaves de la langue anglaise qu'ils auront apprise, mais plutôt ses maîtres. Ils auront cultivé et amplifié leur propre génie national, tout en s'assimilant celui de leurs concitoyens avec lesquels ils doivent vivre en relations constantes.

Sachons donc envisager notre situation comme elle se présente dans la réalité. Nous ne gagnerons rien à élever des cloisons étanches entre notre vie nationale et celle des peuples qui nous entourent. Ceux qui, consciemment ou inconsciemment, poussent ainsi les nôtres à faire groupe à part, nous paraissent ignorer l'importance de favoriser l'influence canadienne-française en ce Dominion. Si nous voulons accomplir notre mission, toute notre mission, il nous faut être plus grands, plus forts, plus instruits que les autres, parce que c'est dans le développement de notre personnalité, et non pas dans notre importance numérique, que nous trouverons la force qui nous donnera la victoire.

Encore une fois, attachons-nous à étudier cette question de l'anglais aux écoles primaires, en elle-même et à la lumière des besoins de la race. Examinons bien où nous voulons aller, ce que nous voulons faire, et marchons d'un pas ferme vers ce but. Nous n'avons pas de temps à perdre.

LETTRE DE M. J.-ED. MIGNAULT, O.O.D., le 5 octobre 1920

L'anglais, rien qu'en troisième année.—L'enseignement vivant et la capacité de synthétiser chez nos mioches.—Fait-on trop d'anglais et de comptabilité dans nos collèges commerciaux?—Le gavage.—Des diplômés ne sachant pas bien leur français.—La désertion des campagnes... C'est la faute aux Frères enseignants !...

La Presse, le 5 octobre 1920

Monsieur le directeur,

Depuis la publication des articles de Mgr Ross, j'ai causé à plusieurs professeurs de différents collèges commerciaux, et voici les pensées que j'ai recueillies de mes entretiens.

Si on enlève des articles de l'auteur du nouveau programme les répétitions et la phraséologie, on peut les ramener aux points suivants :

- (a) On ne devrait pas commencer l'enseignement de l'anglais avant la troisième année du cours primaire ;
- (b) On fait trop d'anglais et de comptabilité dans les écoles primaires, c'est-à-dire, dans les écoles paroissiales ;
- (c) Les élèves qui sortent des académies commerciales ne savent pas le français ;
- (d) Il y a trop de collèges commerciaux ;
- (e) Les Frères enseignants sont en bonne partie responsables de la désertion du sol ;
- (f) Ils sont également responsables de l'imperfection du parler français en Amérique ;
- (g) En un mot, ceux qui s'occupent d'instruction primaire : inspecteurs, directeurs, professeurs, sont des gens sujets à caution, plus bêtes que méchants sur qui doit s'exercer une active vigilance. *Caveant consules.*

Qui ne voit que dans tout cela, sciemment ou non, l'auteur traite la justice comme "matière accessoire"? Parmi quelques assertions renfermant une part de vérité, mais que personne ne contredit, on trouve des exagérations, des inexactitudes, des découvertes de Lapalice, le tout entremêlé au petit bonheur. Le grand cheval de bataille de l'auteur des articles en question est qu'on ne devrait commencer l'enseignement de l'anglais qu'en troisième année. Sauf dans quelques écoles urbaines, c'est ce qui se fait malheureusement presque partout : là où on enseigne l'anglais avant ce temps, on le fait si peu qu'on est loin d'angliciser les

enfants ; les professeurs qui reçoivent ces élèves dans leurs classes en savent quelque chose. Non, ce ne sont pas quelques demi-heures d'anglais, données surtout au point de vue de la prononciation, qui vont enlever aux enfants "le sang français qu'ils ont dans les veines" ou qui vont nuire à leur développement intellectuel, à leur capacité de s'assimiler des idées nouvelles, et à toutes ces grandes et belles choses.

En passant, Mgr le Principal ouvre des horizons nouveaux aux professeurs primaires et leur montre comment rendre leur enseignement "vivant". Connu ! Il me semble qu'il y a longtemps que les manuels de pédagogie renferment ces choses-là ; qu'il y a longtemps aussi que les vrais pédagogues savent que, en plus de l'enseignement vivant, il faut, pour les enfants qui savent lire, un bon manuel, simple, clair, qui aide à "la capacité de synthétiser de ces chers petits." Pour soutenir le contraire, il faut une pédagogie toute livresque. Autre chose est de faire de la pédagogie dans les colonnes d'un journal, et autre chose d'en faire six heures par jour devant quarante mioches turbulents et très peu disposés à synthétiser. Pourquoi nous payer de mots ?...

Il paraît qu'on fait aussi trop d'anglais, d'une façon générale, tout le long du cours. Je sais pertinemment que l'anglais occupe un rang plutôt secondaire, trop secondaire même dans la plupart des cas. On pourrait en appeler à tous les patrons qui reçoivent les élèves des écoles paroissiales ; on pourrait en appeler à ces élèves pour nous dire s'ils savaient trop ou trop peu d'anglais à leur sortie des classes. Combien se sont vu refuser des positions enviables et enviées, par suite de leur faiblesse sur ce point. L'homme ne vit pas seulement de principes : il vit de pain aussi et les écoles primaires ont contribué pour une très large part à en mettre sur la table du pauvre, à y apporter même une honnête aisance, quelquefois la fortune. Le peuple canadien n'est pas un peuple de marchands, y lit-on ; mais il ne doit pas être non plus un peuple de beaux discoureurs. L'avenir n'est pas aux beaux discours, mais à l'énergie, aux grandes initiatives, et de cela les collèges commerciaux ont été d'aussi puissants facteurs que les collèges classiques. Il suffit d'ouvrir les yeux, si le parti pris n'aveugle pas, pour s'en convaincre.

On pourrait en dire autant de l'enseignement de la comptabilité en 5e et 6e années. On a vu à charge à eux-mêmes et à leur famille, de beaux parleurs, incapables de rendre le moindre service à leur père commerçant ou industriel, ne comprenant même pas ce que signifiaient les expressions 30%, 45% et autres semblables. En bonne vérité, qu'allaient-ils faire dans cette galère ? D'après Mgr Ross, il faudrait renvoyer aux écoles complémentaires l'enseignement pratique et efficace de la comptabilité. Or ces écoles complémentaires seront, comme le sont aujourd'hui les collèges commerciaux, fréquentées par un bien petit nombre. La plu-

part se contenteront et devront se contenter des écoles ordinaires. Il faudra donc alors se résigner à voir les élèves en sortir nullement préparés à la lutte pour la vie ? et ce qui arrivera est facile à prévoir : les élèves quitteront les Frères enseignants, et iront—pas toujours pour leur bien moral,—dans les écoles mixtes, anglaises et protestantes, chercher ce dont ils ont besoin.

On dit que les élèves sortant des classes des Frères et arrivant au cours classique ne savent pas leur français. Quels élèves ? des “beaux” garçons n’ayant pas fait leurs classes, et enjôlés pour le séminaire par de zélés recruteurs désireux de se mettre en faveur ? Les élèves ayant fait leurs classes chez les Frères et conseillés par eux d’aller au séminaire, ont fait bonne figure et ont pu supporter avantageusement la comparaison, sous tous les rapports, avec les enfants de même âge de formation classique : je pourrais en appeler à plus d’un monsieur prêtre. Quant aux autres, il est probable que les Frères n’ont pas encore trouvé le sérum de la bactérie de l’intelligence.

Autre reproche : les Frères gavent les enfants. En quoi ? Comment ? Rien de précis : ils en font trop et n’en font pas assez ; on ne sait à quoi s’arrêter. Le prétendu gavage dont on les accuse est facile à expliquer. C’est que la classe d’un Frère est un feu roulant. On ne laisse pas les enfants languir et fainéanter des heures de temps. Du reste, depuis longtemps les Frères et les inspecteurs se sont chargés de dégrever eux-mêmes le programme. L’enseignement vivant et intelligent, voilà tout le secret du gavage.

Des élèves diplômés, dit-on, dans des académies de renom ont été trouvés ne sachant pas bien leur français. D’abord, il y aurait une distinction à faire entre les élèves porteurs d’un diplôme d’avec ceux porteurs d’un simple certificat. Ce dernier ne certifie pas grand’chose, sinon que le porteur n’a fait qu’un cours abrégé, et partant incomplet. Les diplômés font généralement honneur à leur alma mater. En serait-il autrement quelquefois, qu’il ne faudrait pas y attacher une importance extrême. Il y a, pas très loin en philosophie, un petit principe qui dit de ne pas conclure du particulier au général. Autrement les écoles normales et les collèges classiques seraient souvent en mauvaise posture. Ne connaît-on pas un marchand de Québec possesseur de toute une série de lettres venant de gens ayant fait des études classiques et qui attestent, de la part des auteurs, une inconcevable ignorance de la belle langue française ? D’éminents professeurs d’écoles spéciales n’ont-ils pas déclaré que nombre de leurs élèves venant des cours classiques ne savaient pas résumer une question—ne savaient pas synthétiser—ni avec précision, ni avec correction ? Des employés du gouvernement chargés de recevoir des rapports d’anciens bacheliers, ne disaient-ils pas que les dits rapports

sont un véritable charabia ? Et cela n'est pas attribuable aux programmes des collèges classiques, pas plus que de pareilles faiblesses puissent être attribuées aux programmes des collèges commerciaux. Quand on écoute complaisamment, on entend dire tout ce que l'on veut, et ça ne prouve pas grand'chose.

Il y a trop de collèges commerciaux, chante-t-on depuis quelque temps. L'ordre en est donné, et les chefs d'orchestre battent en mesure. Ces institutions sont cause que la terre est désertée par ses fils les mieux doués. On ne peut certainement pas dire cela des collèges commerciaux de ville. On ne fait pas un cultivateur avec un garçon de ville, c'est chose d'expérience. Les collèges commerciaux de campagne sont fréquentés pour les neuf dixièmes, au moins, soit par des fils de citadins ou de marchands de campagne ou d'industriels, soit par des fils de journaliers résidant dans la localité. On n'en voudra pas aux marchands et aux industriels de vouloir faire donner une instruction commerciale à leurs fils en vue de préparer leur avenir. Quant aux fils de journaliers, il n'est pas criminel, je suppose, de vouloir en faire autre chose que des porteurs d'eau. Pour ce qui est des fils de cultivateurs, ils viennent parce que leurs parents, ayant le plus souvent de nombreux garçons, ne peuvent les établir tous sur des terres.

Et voilà comment ces fils de cultivateurs deviennent souvent des commerçants ou des industriels de marque, grâce au collège commercial sans lequel ils seraient scieurs de long. Si vraiment il y a trop de collèges commerciaux, pourquoi donc, sur vingt et un collèges classiques y en a-t-il treize qui donnent un cours commercial et dont neuf ont plus d'élèves en ce dernier cours que dans le cours classique ? Je propose qu'il soit fait un recensement des fils de cultivateurs dans les collèges commerciaux et dans les autres collèges ; on verra qui possède les drains les plus considérables.

Passons au grand crime des Frères enseignants. Jusqu'ici on avait pu croire que les écoles primaires étaient pour quelque chose dans la conservation de la langue française. Nenni ! détrompez-vous, bonnes gens : par la faute des Frères, la langue française n'a pas toute sa pureté en Amérique ! Cette imperfection n'est pas due au voisinage, à l'ambiance où nous vivons ; au catalogue, ne donnant que le terme anglais ; à l'annonce, trop souvent véhicule d'anglicismes ; au contremaître, anglais le plus souvent, et ne sachant que le mot anglais ; à une foule d'autres causes, à l'inévitable même ; non, la faute en est aux Frères enseignants ! Ce serait drôle, si ce n'était pas dégoûtant d'entendre dire cela par ceux même qui devraient le mieux comprendre et le plus apprécier les sacrifices que font ces religieux éducateurs, et l'œuvre d'assainissement de toutes sortes, accomplie par eux.

S'il fallait en croire l'auteur des dits articles, ceux sur qui repose l'enseignement primaire sont tous des gens suspects, de bonne volonté, il est vrai, mais pas bien fins, incapables d'idées sérieuses, manquant d'horizons, ayant besoin d'être mis en tutelle. De plus que ces "bons" et dévoués Frères se gardent bien de croire qu'ils sont attaqués. Pas le moins du monde : on veut leur bien ; on veut leur faire cueillir de nouveaux lauriers : les embrasser quoi!

Voilà quelques-unes des nombreuses choses qu'on pourrait dire en réponse à Mgr Ross, et aux clichés que l'on voit écrits depuis quelque temps par des gens qui ne se donnent pas la peine de les approfondir ou qui ne le peuvent faire. A l'encontre du bon sens, on paraît vouloir favoriser d'autres maisons d'éducation, sans se soucier des critiques que l'on suscite de la part de nos adversaires.

Monsieur le directeur, je vous demande bien pardon d'avoir été si long ; mais vous savez qu'il est plus facile d'attaquer que de défendre. Si j'ai parlé des collègues classiques, ce n'est pas que je ne les estime pas ; je sais que c'est à eux, principalement, que nous devons notre survivance et notre prestige sur ce continent ; mais j'ai voulu faire comprendre que la perfection n'est pas de ce monde, qu'il y a beaucoup de bien à faire et que nous pouvons exercer nos énergies autrement qu'en nous détruisant les uns les autres.

Merci, monsieur le directeur, au nom des collègues commerciaux et de leurs élèves, pour votre bonne hospitalité.

J.-Ed. Mignault, O.O.D.

LA PRESSE, MONTREAL, SAMEDI 9 OCTOBRE 1920.

L'OPINION D'UN ANCIEN INSTITUTEUR

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS A L'ECOLE PRIMAIRE TROUVE PARTOUT DES
DEFENSEURS

Accusation injuste.—Anglais et comptabilité.

Un ancien instituteur, M. J. Hector Hamel, de Québec, nous écrit la lettre suivante dans laquelle il donne son opinion sur la question de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles primaires et se montre un de ses plus ardents défenseurs.

Québec, le 9 octobre, 1920.

Monsieur le Directeur,

Serait-il permis à un ancien instituteur de dire son mot sur la question du jour : l'enseignement de l'anglais et de la comptabilité à l'école primaire et dans les collèges commerciaux ? Je suis fatigué d'entendre émettre depuis quelque temps, sur ces maisons d'éducation, des affirmations qui me paraissent être aux antipodes de la vérité.

Quiconque a lu les articles de Mgr Ross a pu se rendre compte que lui et un certain nombre de ses admirateurs sont de l'avis du Père Dugré, à savoir que : " un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux "—presques tous dirigés par les Frères enseignants—" ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française ", et ils s'imaginent voir de l'anglais et de la comptabilité en tête du programme d'écoles primaires où il n'y en a pas l'ombre.

Où sont-ils donc ces partisans outrés de l'enseignement de l'anglais ? Seraient-ce ceux qui en font un quart d'heure ou tout au plus une demi-heure au cours élémentaire actuel, ou ceux qui en font une heure dans autres cours ? " L'illusion du système défectueux " consisterait-elle à donner quelques notions d'anglais et de mathématiques commerciales à la très grande majorité des enfants qui quittent l'école à treize, quatorze ou quinze ans ? " L'illusion " n'est-elle pas plutôt dans le fait qu'on forge un programme qui suppose que les enfants de la classe populaire vont aller aux études jusqu'à vingt ans et plus, comme au cours classique ? Ce sera toujours le petit nombre qui poursuivront jusqu'au bout le cours commencé à la petite école ; et les professeurs ne doivent-ils pas travailler pour le plus grand nombre ?

Ou bien n'auront-ils en vue que la formation de quelques-uns, de ces privilégiés qui feront l'honneur des écoles spéciales, ou flatteront l'amour-propre des messieurs de l'enseignement secondaire ? Certes l'idée préconisée serait bonne si l'école était obligatoire jusqu'à dix-huit ans ; chacun doit savoir qu'on n'apprend pas une langue étrangère ou qu'on ne se spécialise pas en un an ou deux. On ne prétend pas le faire non plus en commençant, chez les tout jeunes enfants ; mais on a bien la conviction cependant d'acheminer la majorité vers ce qu'il leur faut, en quittant l'école. Il n'en serait certainement pas ainsi sous le nouveau régime prôné avec tant d'emphase, puisque, comme on le répète tant de fois dans les dits articles, au sortir du cours élémentaire, l'enfant ne doit pas être encore orienté. Et comme il ne reviendra plus à l'école, que fera-t-il pour gagner sa vie ?

Mais pour " orienter " leurs élèves, les écoles paroissiales tenues par les " bons Frères " ne font-elles que de l'anglais et de la comptabilité ? Oser

L'affirmer constitue une accusation tout à fait gratuite, puisqu'il n'y a que l'anglais qui se fasse en anglais dans leurs écoles élémentaires actuelles, et cela une heure au plus par jour, au cours le plus élevé. Puis, pourquoi reprocher aux religieux enseignants de faire de la comptabilité au cours élémentaire ? S'en fait-il dans ce cours ? Jamais, que nous sachions. La comptabilité, à proprement parler, n'est commencée, et encore rien qu'un peu, en cinquième année, puis continuée en sixième et jusqu'à la fin du cours, et alors, la tenue des livres n'occupe pas un temps si considérable. Les " bons Frères " ne passent guère plus d'une heure et demie à deux heures par semaine sur cette spécialité. Pour des écoles qu'on dit être toutes des académies commerciales, elles ne sont pas encore enfoncées dans les affaires du mercantilisme " au point de ne plus rien voir qu'entre les bornes étroites de l'anglais et de la comptabilité ;" les bornes sont plutôt éloignées.

Il y a bien d'autres matières où le zèle s'exerce d'ailleurs. C'est d'abord et par-dessus tout l'instruction religieuse et le français. La religion et la langue maternelle, répétons-le, prennent tout le reste dans les écoles tenues par les " bons Frères." C'est à n'y pas croire vraiment ! Dans une semaine complète, quatre heures et demie sont consacrées à l'enseignement de la religion, et au moins dix heures à celui du français : lecture, notions de style, phraséologie et grammaire. Puis l'enseignement de l'arithmétique, de l'histoire et de la géographie ne se fait pas en anglais, comme on l'insinue, même dans les degrés les plus élevés du cours primaire. Alors pourquoi donc ne voir rien autre chose que de l'anglais et de la comptabilité dans les écoles des religieux enseignants ? Serait-il indiscret de se renseigner avant d'affirmer ?

Il y a encore l'idée fausse de croire que toutes les académies de garçons tenues par les Frères sont des cours commerciaux et que tout ce qui est au programme converge vers ce but. Comme on peut le voir par l'exposé des matières principales citées plus haut, la tendance du cours élémentaire même jusqu'en 6e, 7e et 8e année est plutôt une culture générale. Les cours commerciaux proprement dits, ou tels qu'on veut les entendre, c'est-à-dire ceux dans lesquels tout doit tendre vers l'anglais ou la comptabilité et les matières s'y rapportant, ces cours-là sont plutôt très rares. Il peut s'en trouver dans certaines écoles indépendantes, mais non tenues par des religieux. D'ailleurs, si de telles écoles sous contrôle eussent existé, Messieurs les Inspecteurs d'Écoles auraient eu tôt fait de les signaler.

Quant à la désertion des campagnes dont les cours commerciaux sont accusés d'être la cause, est-ce l'enseignement commercial seul qui en est responsable ? Les autres écoles, qu'elles soient classiques, ou industrielles, ou techniques, peu importe, celles-là n'en peuvent-elles pas être aussi la cause ? Il n'en est pas question, cependant, Dans les villes, il est clair que ce ne sont pas des fils de cultivateurs qui fréquentent les écoles paroissiales ; la question est donc tranchée pour celles-là. C'est pourtant

le plus grand nombre des écoles de Frères. Dans les autres écoles où la plupart se sont annexé un pensionnat, il n'y a pas plus de 3 à 4 pour cent des élèves qui sont fils de cultivateurs ; la presque totalité des enfants qui les fréquentent viennent des villages, des villes ou des États-Unis. Puis tous ne font pas un cours commercial, loin de là. Généralement les élèves des villages apprennent un métier ou deviennent commis après quatre ou cinq années d'école ; pas besoin d'un cours commercial ou classique pour cela, pas plus que pour être typographe ou imprimeur. De meilleurs positions dans les bureaux ne manquent pas aux jeunes finissants des classes d'affaires, d'ailleurs fort peu nombreux ; ils ne sont pas, pour autant, des êtres hybrides, et ne cessent pas de se montrer de vrais Canadiens français. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à consulter les listes de souscription en faveur d'œuvres nationales et voir d'où vient la plus grande partie de ce vil métal dont on a si grand besoin à notre époque.

Ceux des villes retournent dans leur foyer après avoir appris un peu de ce qu'il leur faut pour gagner leur vie honorablement sans végéter. Libre à eux de poursuivre leurs études dans des écoles spéciales de leur choix ou d'apprendre un métier. Ils seront toujours peu nombreux ceux de la classe urbaine qui voudront se diriger vers une école d'agriculture ; il leur faudrait d'abord un lopin de terre ; et pour l'acquérir, comme l'héritage n'est pas toujours satisfaisant parce que nos familles sont généralement très nombreuses, qui leur en fournira les moyens ? Je ne crois pas que le gouvernement ni aucune société soient disposés à leur en concéder gratuitement.

Le nombre de fils de cultivateurs qui font un cours commercial dans les écoles des Frères est si minime qu'il ne vaut guère la peine d'en parler. Il serait infiniment mieux de se renseigner " de visu " pour en causer pertinemment.

Les écoles spéciales qu'on parle de créer—outre celles qui existent déjà, surtout dans les villes—où seront-elles situées ? Comment les enfants de familles ouvrières vont-ils y arriver ? Il est bien à supposer qu'on ne pourra pas en établir de toutes les catégories, dans chaque centre rural ; une seule pourra fonctionner au même endroit. Ceux qui se destinent à la carrière ainsi favorisée s'en trouveront bien ; mais les autres, que feront-ils ? Ils compteront sur la Providence sans doute ? ou bien ils seront " forcément orientés vers une carrière qui ne sera pas la leur ? " Ils feront alors comme par le passé et leur sort ne sera pas amélioré.

En nous servant à peu près des propres termes de l'auteur des articles, il faudrait dire :

Voilà le fait qu'il faut étudier afin de savoir décharger le programme, sans innover. L'anglais, matière secondaire, doit être enseigné comme tel, il est vrai, mais qu'il y reste. L'orientation est loin alors d'être une direction vers la carrière commerciale. Une réaction veut s'imposer : on entend

en maints endroits les sourdes protestations des antagonistes de l'enseignement primaire qui ne savent pas trop où frapper pour atteindre leur but. Cette innovation qu'ils désirent, au lieu d'être travaillée dans l'ombre, y gagnerait certainement d'être faite au grand jour et dans l'ordre, en diminuant ou plutôt en abolissant les cours commerciaux greffés aux cours classiques, qui drainent tant de nos jeunes gens de la campagne vers les villes. C'est ainsi qu'on laissera la place aux autres écoles qui existent déjà—qu'on leur donne le nom qu'on voudra—avec la part d'influence qui leur appartient ; ces dernières répondent trop bien aux besoins variés de nos populations pour qu'on songe à les enlever. “ Que tous ceux-là qui ont à cœur le progrès bien entendu de l'éducation s'unissent pour ” repousser tout système subversif de l'enseignement primaire congréganiste, “ fussent-ils s'exposer à heurter des opinions mal formées et à recevoir quelques coups de matraque : le bien ne se fait qu'à ce prix.”

Merci, Monsieur le Directeur, pour votre bienveillante hospitalité.

J. HECTOR HAMEL.

ancien instituteur.

43 Avenue Parent, Québec.

LETTRE DE J.-HECTOR HAMEL, 14 octobre 1920

Opinions des provinciaux des congrégations enseignantes et des professeurs laïques de Montréal.—L'exemple de la Belgique.

Le Soleil, 14 octobre 1920.

L'idée de diminuer parmi nous l'enseignement de la langue anglaise telle que suggérée à maintes reprises par la presse nationaliste émeut profondément l'opinion publique, maintenant qu'un personnage ecclésiastique a fait sienne cette idée, et qu'il s'en fait même le héraut. N'eût été en effet, la sagesse des membres du Comité de l'Instruction publique qui ont renvoyé à la prochaine séance l'étude du programme proposé par Mgr Ross, cette question très importante menaçait de passer inaperçue.

Pourquoi, nous suggère-t-on, avoir attendu à la dernière heure pour produire ce que le correspondant de Rimouski appelle la justification de son attitude? Craignait-on une mise au point? Nous ne savons, et

nous nous garderons bien de prêter une intention malveillante au très distingué principal. Cependant, nous constatons le fait ; les six articles ne sont parus qu'à la dernière heure, ne laissant à personne la faculté de mettre les intéressés au courant de l'opinion publique et des saines méthodes de la pédagogie.

Puisque le retard apporté dans la discussion du projet de refonte nous favorise, nous nous rendrons au désir exprimé par des amis de l'éducation, et nous nous autoriserons des quatorze années que nous avons passées à l'enseignement dans différents collèges commerciaux pour compléter ce que nous avons dit, et pour corroborer les témoignages de ceux qui pensent que tout ce qu'avance le distingué parrain du nouveau programme n'est pas toujours marqué au coin de la pondération, de la réalité des faits, ni même de la science pédagogique.

L'idée première qui a présidé à la refonte du programme est qu'il faut "alléger," et sous l'empire de cette conviction, Mgr propose que l'on n'aborde l'étude de l'anglais qu'au cours moyen. Et c'est sur ce point que se concentre principalement le débat.

De très forts témoignages sont venus de toutes les régions pour dire bien haut que nous devons enseigner l'anglais à l'école primaire même dans les premières années, mais peut-être voudra-t-on récuser ces témoignages au point de vue de la science pédagogique ? D'éminents citoyens, en effet, qui se sont prononcés en faveur de l'anglais, ont déclaré n'être pas compétents en pédagogie, — et cette modestie les différencie d'avec certains zélés qui demandent la suppression de l'anglais à l'école élémentaire, — mais voici deux opinions qu'on ne peut raisonnablement éliminer : celle des provinciaux des congrégations enseignantes, citée par Mgr Ross lui-même, et celle des professeurs laïcs de Montréal.

Quand on considère l'usage qui a été fait de l'opinion écrite des provinciaux, sur ce point particulier de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire, on se prend à regretter que pour fonder ici son argumentation, Mgr le principal ne se soit pas contenté des oui-dire, comme il a fait sur plusieurs autres points.

Étudions un peu l'extrait du mémoire des provinciaux, cité par Mgr Ross, et voyons s'il comporte toutes les calamités que certains pessimistes y ont vues.

" Les Frères demandent une place plus considérable à l'anglais dans l'école "primaire."

Cette demande est-elle raisonnable ? Nous le croyons. Nous sommes Canadiens français, il est vrai ; mais n'oublions pas que nous vivons dans un pays aux trois quarts de langue anglaise, et que demander pour la langue seconde une place plus large n'implique nullement l'idée que la langue maternelle doive être supplantée ni déchoir du premier

rang. "Or," comme dit M. Conrad Pelletier, C.R., bâtonnier du barreau de Montréal, "dans les carrières professionnelles, dans le commerce, dans l'industrie, si l'on veut atteindre à un plus grand succès, il est indispensable de savoir parler l'anglais", et contrairement à ce que semble affirmer l'Action Catholique du 8 octobre, aucune maison anglaise ne se souciera des services d'un Canadien français s'il ne parle que sa seule langue maternelle : c'est un fait d'expérience, et nous aussi, nous demandons "qu'une place plus considérable soit faite à la langue anglaise dans l'école primaire."

Mgr Ross propose l'exemple de la Belgique, "pays qu'on n'accusera pas d'être arriéré et sans expérience" dit-il. Nous acceptons ce critérium et nous allons citer le témoignage de trois prêtres belges, le chanoine A. Auger président du Séminaire de Bonne-Espérance, l'abbé L. Haustrate, inspecteur diocésain et l'abbé A. Labeau, principal du collège Saint-Vincent à Soignies. Ces trois personnages ecclésiastiques sont les auteurs du "Cours complet de Pédagogie à l'usage des écoles normales." Nous lisons dans ce remarquable ouvrage, à la page 370 : "Au point de vue formel, l'enseignement d'une seconde langue peut être un excellent exercice. Il développe la mémoire, qui s'attache à retenir les mots et constructions propres à cette langue. Il met en jeu le jugement et le raisonnement par le choix des mots précis, par l'association des mots de même famille, par l'induction des règles, etc."

"Mais à l'école primaire, c'est surtout au point de vue réel et utilitaire que cette étude présente des avantages. Sans aller jusqu'à dire, avec un roi de Prusse, qu'un homme parlant facilement deux langues vaut deux hommes dans la vie, il faut reconnaître que la connaissance d'une seconde langue est importante pour tout homme qui veut avoir des relations d'affaires assez étendues. Et quel homme, quel Belge surtout ne se trouve pas dans le cas de traiter avec des étrangers, avec des compatriotes parlant une autre langue que la sienne? La connaissance des langues parlées en Belgique est une condition nécessaire souvent, utile toujours, pour l'entrée dans les diverses carrières auxquelles peuvent se préparer les élèves sortant de nos écoles primaires. Et, si nous voulons considérer les choses de plus haut, la diffusion des langues parlées en Belgique est un puissant moyen d'éducation nationale, un facteur important de la prospérité publique."

Dans toute cette citation, il n'y a qu'à remplacer Belgique et Belge par Canada et Canadien français.

Mais, diront ceux qui ne voient pas les conséquences de la suppression de l'anglais au cours élémentaire, Mgr Ross est en faveur de l'anglais. Il donne à cette langue une large part dans les cours moyen et supérieur; et à l'école complémentaire "On fera tout l'anglais qu'on voudra", dit-il.

Nous verrons demain si l'on peut à la fois être en faveur de l'anglais et demander, par ailleurs, qu'on en supprime l'enseignement à la première et à la deuxième années du cours.

J.-HECTOR HAMEL,
ancien instituteur.

LETTRE DE J.-HECTOR HAMEL, 15 octobre 1920.

L'enseignement de la langue seconde en Belgique, par la méthode directe et dès le jardin d'enfants.

Le Soleil, le 15 octobre 1920.

II

En demandant "qu'une place plus considérable soit faite à l'anglais à l'école primaire", les Frères Provinciaux spécifient ce qu'ils entendent par là, pour les centres urbains. Ils veulent que cet enseignement commence dès le cours élémentaire par la méthode directe. Disons un mot de la méthode préconisée. Nous citerons encore le *Cours complet de Pédagogie*, en mettant "anglais" au lieu de "wallon."

" Cette méthode consiste, disent nos trois distingués pédagogues, à susciter, dans l'esprit des enfants l'impression ou l'idée, directement avec le mot anglais qui l'exprime, sans se servir de l'intermédiaire du mot français : elle "tend" à faire penser en anglais. En conséquence :

" 1. Il faut proscrire résolument des leçons de seconde langue, l'emploi de la langue maternelle. Le maître parlera et fera parler par l'élève la langue étudiée.

" 2. Pour enseigner le vocabulaire, le maître doit se servir du procédé intuitif. Pour faire connaître les mots exprimant des idées sensibles (personnes, animaux, choses, qualités, actions) il montre les objets, exécute ou fait exécuter les actes ; en même temps il "prononce" le terme anglais qui les désigne et cela, le plus nettement possible, en marquant bien l'accent tonique... Puisqu'il s'agit avant tout d'apprendre à parler la langue, l'élève doit entendre prononcer et s'exercer à prononcer lui-même le mot anglais avant de le lire ou de l'écrire. Au cours inférieur, on propose toujours aux enfants des idées concrètes, on leur apprend les mots et les formes les plus usuelles du langage, adéquats à ces idées. Le

“ cours se réduit donc à des exercices de langage, leçons de choses et causeries sur images.”

On le voit, la méthode directe d'enseigner l'anglais aux jeunes enfants se borne surtout au vocabulaire et à la prononciation. Ce travail est très élémentaire, très facile et ne présente aucun inconvénient pour la langue maternelle. On l'a constaté pour nombre d'enfants élevés dans des centres essentiellement bilingues. Ils apprennent l'anglais et le français sans qu'on ait constaté que cela nuise à leur santé physique, morale, intellectuelle ou “*patriotique*”. Parce qu'en classe l'enfant dit table et chaise, en français et en anglais, il ne s'en suit pas qu'il pensera moins en français. Et que sont les courts instants consacrés à la langue seconde, noyés dans le reste de la journée où tout est français? Cependant, ils sont nécessaires ces instants pour la pureté de l'accent, la mémoire du vocabulaire et surtout pour enlever à l'enfant la gêne qu'il éprouve toujours de parler anglais quand il ne s'y est pas exercé dès ses jeunes années. Que de fois n'a-t-on pas vu dans les classes, des élèves à qui il était impossible de faire prononcer deux mots anglais de suite, étouffés qu'ils étaient par la gêne de savoir leur prononciation défectueuse. Plus l'étude de cette langue commencera de bonne heure, moins cette gêne exercera sur les élèves sa tyrannie néfaste. Nous avons vu des cas où, avec certains élèves n'ayant pas étudié d'anglais avant la troisième année, il fut impossible de les décider à parler cette langue. La lecture en classe même leur était un supplice, et généralement ces enfants quittaient l'école sans avoir pu vaincre leur timidité.

Le même inconvénient a été constaté en Belgique où, au dire de M de Trooz, ministre de l'Instruction Publique, “les élèves des écoles primaires communales wallonnes ne peuvent passer directement à la section moyenne, parce qu'ils ignorent souvent même les premiers éléments de la langue flamande, alors que les élèves sortant de la section préparatoire ont étudié celle-ci pendant six ans déjà.”

Nous le redisons donc, le premier travail sur la langue seconde, s'il est fait intelligemment, n'attaque en rien la manière française de penser et ne nuit en rien à la formation de l'enfant. Citons encore nos trois professeurs pédagogues belges. “*Cours complet de Pédagogie*”, page 372. “Des expériences récentes, dans les écoles gardiennes d'une de nos grandes villes ont même démontré d'une façon irréfutable que l'on peut commencer avec succès l'étude d'une seconde langue au jardin d'enfants. Au point de vue psychologique pur, il est évident qu'il serait préférable de commencer cet enseignement plus tard, mais l'importance du but à atteindre et malheureusement le peu de temps que les enfants passent à l'école

“ primaire nous font exprimer l'espoir de voir donner cet enseignement le plus tôt possible ; on peut donc commencer au degré inférieur. (1)

Voyons de plus près les conséquences qu'entraînerait nécessairement l'adoption du principe de Mgr Ross.

Supprimer l'étude de la langue seconde au cours élémentaire, c'est renvoyer à la troisième année ce travail préliminaire, le programme du cours moyen sera lui-même transporté au cours supérieur, puis celui du cours supérieur à l'école complémentaire. Or, si l'on veut atteindre un aussi bon résultat final pour l'anglais, il faudra, dans quelqu'un des autres cours doubler le temps qui est actuellement attribué à cette langue, ce qui ne saurait avoir lieu qu'au préjudice du français.

Contrairement à ce que propose Mgr Ross, les provinciaux des Frères enseignants et les professeurs laïcs de Montréal ont donc raison de demander l'anglais dès le cours élémentaire, quand ce ne serait que pour éviter de dépasser la mesure convenable dans les autres cours. Notons bien, cependant, que c'est ce qui arriverait fatalement si on veut quelques succès, si modestes soient-ils, dans la langue anglaise. Donnons donc à notre langue seconde une place raisonnable à tous les cours et gardons au français la première, même à l'école complémentaire.

Il serait, croyons-nous, moins désastreux de supprimer l'arithmétique dans les deux premières années d'études, plutôt que l'anglais, qui demande un plus long entraînement et moins de maturité.

Vouloir supprimer l'anglais au cours élémentaire, c'est pratiquement n'en vouloir pas du tout pour la majorité de nos compatriotes. En effet, 93% de nos enfants quittent l'école primaire avant l'âge de 14 ans. Quelles notions appréciables d'anglais pourront-ils en rapporter s'ils n'en ont commencé l'étude dès le début ? Et qu'arrivera-t-il alors ? “Les enfants”, comme dit M. J.-Ed. Mignault, “quitteront les Frères enseignants et iront — pas toujours pour leur bien moral, — chercher ailleurs, dans les écoles mixtes, anglaises et protestantes, ce dont ils ont besoin.”

Gardons nos enfants sous la douce égide de nos religieux et de nos professeurs catholiques : eux les garderont à l'Eglise et à la nationalité.

J.-HECTOR HAMEL,
ancien instituteur.

(1) Voilà, croyons-nous, qui répond suffisamment aux deux articles savamment élaborés par M. J.-E. Prince dans l'Action Catholique, pour prouver qu'il ne faut pas commencer l'enseignement de l'anglais avant l'heure marquée par Mgr Ross.

LETTRE DE J.-HECTOR HAMEL, 16 octobre 1920

Les exigences des parents et des commissions scolaires.—Veut-on établir un autre règlement XVII?... Peut-on négliger l'opinion de ceux qui font de l'enseignement primaire l'œuvre de leur vie?

Le Soleil, 16 octobre 1920.

III

Le mémoire des provinciaux des Frères ajoute : “ C'est une concession faite aux exigences des parents et des commissions scolaires. ”

Voilà des hommes qui parlent sensément et qui agissent de même. Qui peut les blâmer de ne pas s'opposer aux légitimes désirs de ceux qui leur confient leurs enfants? C'est fort bien de dire qu'il faut former des Canadiens français à la mentalité française. Aucun éducateur de notre race ne s'y oppose, que nous sachions, les Frères enseignants moins que personne, malgré les malveillantes insinuations dont on les gratifie depuis une couple d'années. En gens pratiques qu'ils ont toujours été, ces modestes instituteurs savent que l'avenir n'est pas aux beaux discours, mais à ceux qui s'arment pour les combats de la vie. A quoi sert de bien parler, si, ne pouvant rien faire autre chose, on se voit contraint de vivre aux crochets de la société? Il faut toujours compter avec les moyens d'existence. Un de ces moyens pour nous Canadiens français, c'est de posséder l'anglais convenablement. Facilitons donc à nos enfants l'acquisition de cette langue seconde, en commençant à l'enseigner dès les premières années de l'école primaire.

Les auteurs du mémoire demandent que “l'anglais soit considéré comme matière fondamentale dans les études primaires.” Qu'est-ce à dire? Cette expression a-t-elle toutes les significations odieuses qu'on lui a prêtées? Veut-on poser l'anglais comme la base de l'enseignement? Veut-on mener de front l'étude de l'anglais et de la langue maternelle? Veut-on que professeurs et élèves communiquent entre eux par l'anglais? Veut-on établir un autre règlement XVII, quoi? Personne ne le croit, pas même ceux qui inventent ces chimères et qui savent fort bien que là n'est pas l'idée des respectables auteurs du mémoire. Mais, alors, fait-on surgir ces fantômes pour le simple plaisir de poser au héraut, ou pour se procurer la douce sensation de se sentir serrer la main par-delà la quarante-cinquième? Le moyen ne serait pas en proportion avec la fin.

Qu'ont donc voulu dire les Provinciaux en demandant que l'anglais soit matière *fondamentale*? Tout simplement que l'anglais ne serait pas matière facultative et qu'il figurerait dans les questions posées aux examens de promotion au cours moyen. Voilà, croyons-nous, toute la signification de ce mot du mémoire, et il n'y a pas lieu de ferrailer contre ce moulin à vent.

Les professeurs de Montréal corroborent, avec des variantes, les suggestions des Frères enseignants. Ces divergences légères dans l'application du même principe prouvent d'abord qu'il n'y eut aucune entente entre les deux partis; elles révèlent aussi une concordance de mentalité.

Voilà donc, appuyant les Provinciaux, héritiers d'une pédagogie vieille de deux siècles et sans cesse perfectionnée, voilà donc un puissant corps de professeurs, non pas théoriciens en chambre, mais réalisateurs en classe...

Mais tous ces praticiens n'y entendent rien. Ce sont "tous gens qui se gobent et croient tout savoir en ignorant tout." (1) Et à cause de leur inexpérience, sans doute, on ne veut pas compter avec eux pour une modification essentielle du programme qu'ils enseignent, et on refuse de considérer leurs idées autrement que pour les féliciter.

Est-il donc prouvé que ceux qui passent leur vie dans notre enseignement primaire soient incompetents et nuisibles même, au point de mériter d'être traités de la sorte? Nous ne croyons pas que les représentants de l'enseignement secondaire prétendent au privilège de la pédagogie infuse. Mais ne serait-ce pas, chez eux, un impair autant qu'une injustice que cette insistance à régler une question de l'enseignement primaire contre l'avis de ceux qui seuls, peut-être, détiennent toutes les données du problème, pour avoir fait de cet enseignement l'œuvre de leur vie? C'est pour cela, tout autant que "pour témoigner un sentiment de piété filiale envers leurs anciens directeurs," que les élèves des Frères ont protesté contre les articles de Mgr Ross.

J.-HECTOR HAMEL,
ancien instituteur.

(1) "Le Devoir", 9 octobre 1920.

“ L'ÉVÉNEMENT ”, 15 octobre 1920.

Nous ne sommes pas Français, mais Canadiens français!

Nous publions aujourd'hui un article au nom d'un professeur d'une expérience longue et pratique, sur la question de l'enseignement de l'anglais dès l'école primaire. Nous attirons l'attention des pères de familles canadiens-français sur cette défense du système préconisé plus particulièrement dans les académies des Frères des Ecoles Chrétiennes. Le problème est grave et il va certainement soulever un débat qui sera mouvementé. Or, les parents sont les premiers intéressés dans la question de l'instruction de leurs enfants. Ils ont le devoir de les munir de l'éducation dont ils auront besoin selon leur état, pour mieux vivre une vie utile et heureuse. Peut-être seront-ils appelés, directement ou indirectement, à décider d'un litige pédagogique entre deux camps, que nous appelons volontiers le camp de l'Action française et le camp de l'Action canadienne.

Nous ne sommes pas Français, mais Canadiens français. Nous ne vivons pas en France, au milieu d'un peuple de quarante millions de sujets parlant la même langue, entouré d'autres peuples qui parlent aussi ou comprennent le français. Nous vivons en Canada, sur le continent américain, et nous sommes deux millions de Canadiens français, disséminés par groupes, sur une immense étendue de territoire, mais entourés complètement et pénétrés même par un élément de langue anglaise de plus de cent millions de personnes. Ajoutons que nous ne voulons pas l'isolement ethnique ou politique, que la majorité de nos compatriotes est aussi satisfaite de vivre en pays britannique qu'elle est fière de son origine française.

Le Canada est un pays bilingue, mais la langue anglaise y prédomine. On convient généralement qu'il faut donner une éducation française et anglaise aux petits Canadiens français. Il s'agit de savoir maintenant à quelle époque de la formation scolaire il convient de commencer à leur enseigner la langue de la majorité. Nous sommes de ceux qui croient que l'enseignement de l'anglais doit commencer le plus tôt possible. Il ne nous intéresse guère de savoir ce que pensent certains pédagogues français sur ce sujet. Ce qui peut être excellent en France peut être moins bon ou nuisible en Canada. En France on peut réussir dans toutes les sphères, même si l'on ne parle que la langue française. En Canada, c'est différent. On peut réussir dans certaines conditions, chez nous, en ne parlant que le français ; mais, en général, l'ignorance de

l'anglais est une entrave fatale à la carrière des gens du commerce ou des hommes de profession.

Il est noble et bon de travailler à enseigner toujours de micux en mieux à nos enfants la langue maternelle, que nous ne parlons pas si bien que nos petits cousins de France. Mais il est important d'assurer aux jeunes générations canadiennes la meilleure connaissance possible de l'anglais. Sans cette arme, la lutte pour la vie devient pénible à quiconque est appelé à vivre dans les villes. Les parents qui destinent leurs enfants à la vie des champs n'ont peut-être pas un devoir aussi strict de faire apprendre l'anglais, dès l'école primaire, à leurs fils et à leurs filles. Pour les citadins, c'est le contraire. Les enfants des villes auraient le droit, plus tard, de critiquer amèrement le système éducationnel de leur province, si la langue anglaise ne leur était pas enseignée aussi longuement et aussi patiemment que possible.

Les temps sont passés où l'on se complaisait à dire, en certains quartiers que les Canadiens français doivent parler l'anglais de si piètre façon qu'on reconnaisse immédiatement leur origine. Le père de famille canadien-français tient énormément aujourd'hui à ce que ses fils parlent l'anglais et le parlent non seulement correctement mais avec un bon accent. Nous osons dire que nos hommes d'affaires canadiens-français ont été généralement indignés d'entendre une petite école critiquer une communauté enseignante, parce qu'elle a compris plus intelligemment que bien d'autres l'importance de l'enseignement de l'anglais dans ses académies. Les anciens élèves de ces institutions sont aujourd'hui les piliers des œuvres nationales, qui, sans leur secours, chancelleraient parfois sur leurs bases.

“ LE SOLEIL ”, 21 octobre 1920

L'Alliance catholique des instituteurs de Montréal est favorable à l'enseignement de l'anglais dès les premières années de l'école primaire.

L'Alliance catholique des instituteurs de Montréal vient, à son tour, de se déclarer favorable à l'enseignement de l'anglais dès les premières années de l'école primaire, et l'un d'eux, un principal, a apporté un argument de plus pour justifier cette prétention.

M. J.-P. Labarre a fait remarquer que beaucoup d'enfants quittent prématurément l'école ; or si on retardait d'enseigner l'anglais, ces enfants n'en auraient pas appris un seul mot.

L'opinion des instituteurs catholiques ne devrait pas manquer d'autorité, et elle devrait être sérieusement considérée.

Un autre fait nous frappe ; la presse a étendu le débat, et nombre de nos concitoyens et compatriotes en vue, se plaisent à discuter cette question d'enseignement.

La plupart se défendent d'être des pédagogues et hésitent à formuler une opinion bien définie ; toutefois on peut découvrir que tous, professionnels, hommes d'affaires, magistrats, sont favorables à l'enseignement de l'anglais dès la petite enfance.

Un peu de psychologie de l'enfant fera comprendre la justesse de cette opinion. Cette question en est une d'ordre psychologique autant que pédagogique.

Les deux caractéristiques de l'âme de l'enfant, sont l'esprit d'observation et l'impressionnabilité. Qu'un professeur annonce à ses petits écoliers attentifs qu'il va leur apprendre une autre langue et que cette langue est la plus parlée dans le monde, avec le français, et tout de suite les petits écoliers sont impressionnés, et à partir de ce moment ils observent comment leur maître va leur enseigner cette langue étrangère.

L'enfance reçoit toutes les impressions. Son cerveau est comme une cire vierge sur laquelle viennent se graver les sons, tout comme pour le phonographe, pourrions-nous dire. Le cerveau de l'enfant est une terre vierge qui conserve toujours quelque chose de ses premières semences.

Alors qu'on enseigne l'anglais au petit écolier selon la méthode Robertson, par exemple, et nous sommes sûrs qu'il profitera de cet enseignement sans rien perdre de sa mentalité.

Robertson suggère d'enseigner une langue étrangère aux enfants : 1° en la leur apprenant grammaticalement, c'est-à-dire à lire et à écrire ; 2° en lisant à haute voix pour le familiariser avec la prononciation ; et enfin 3° en causant anglais un peu tous les jours.

On demandait à Aristippe, philosophe grec, ce qu'on devrait apprendre aux enfants : "Ce qu'ils ont à faire quand ils seront grands," a-t-il répondu. Nos enfants, quand ils seront grands, auront de toute nécessité, à parler l'anglais ; pourquoi alors ne pas le leur enseigner dès l'âge le plus favorable, quand ils sont plus impressionnables et plus observateurs ?

"Les études élémentaires sont le fondement des connaissances ; les études spéciales en sont l'application, les études supérieures leur plein perfectionnement", écrivait Laurentie : alors donnons à l'enfance l'étude de l'anglais ; n'attendons pas pour le lui enseigner, l'âge où elle sera forcée de s'en servir.

LETTRE DE J.-HECTOR HAMEL, 27 octobre 1920.

Nos conditions économiques sont les causes de la désertion des campagnes.—Si ce mal était produit par nos maisons d'éducation ; les plus coupables d'entre elles ne seraient pas les collèges commerciaux.

L'Événement, 27 octobre 1920

Monsieur le Directeur,

La patriotique "Action Française" qualifie de "déplorable" l'œuvre accomplie par nos collèges commerciaux. Cette œuvre est-elle aussi mauvaise que le disent ou le croient Mgr Ross, le R. P. Dugré et leurs admirateurs? Je ne le crois pas, et je veux, dans cette polémique, y aller de quelques remarques, et montrer aujourd'hui le ridicule de cette assertion "*le collègue commercial dépeuple les campagnes,*" ou comme dit Mgr Ross, contribue "*à aggraver la désertion de la terre, entraînant vers la carrière commerciale les enfants des cultivateurs, les mieux doués, qui n'ambitionnaient pas de suivre le cours classique.*" (Ah! oui, si ces enfants bien doués avaient "*ambitionné*" de suivre un cours classique, ce n'aurait plus été un mal de *désert* la campagne!) Certains réformateurs semblent croire à ce dépeuplement. Quel préjugé et quelle ignorance des faits!

Une enquête aurait mieux renseigné. Dans chacun des collèges commerciaux, même en ceux qui sont situés au centre de comtés entièrement agricoles, comme les collèges de Beauce, L'Islet, Varennes, Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Louiseville, Saint-Jérôme, Saint Remi, Sorel et vingt autres... il n'y a qu'un très-faible pourcentage—peut-être pas 5%—des élèves du cours commercial proprement dit (7ème et 8ème années) qui pourraient se destiner à la culture de la terre, s'ils en avaient le goût et le vouloir.

Remarquons encore, que ces collèges qu'on appelle "*commerciaux*" ne sont pour la plupart que des écoles paroissiales et primaires—il y a une classe—deux au plus, auxquelles on pourrait donner avec quelque justesse, l'épithète trop restrictive de "*commerciale*". Le programme primaire de ces écoles prépare aussi bien les enfants aux études classiques, techniques ou agricoles, qu'aux études commerciales. C'est à tort qu'on accuse les "*bons*" Frères d'orienter leurs élèves de telle façon qu'ils devront éternellement évoluer entre les "*bornes étroites de l'anglais et de la comptabilité.*" Je connais, à Montréal, un éminent spécialiste canadien-français qui parle parfaitement l'anglais et dont l'écriture ren-

drait jaloux maint calligraphe. Vous êtes un oiseau rare, Docteur, lui dis-je un bon jour.—Comment cela? fit-il.—Votre écriture est magnifique et vous maniez très bien la langue anglaise. Vous conviendrez que les cours classiques produisent assez rarement de tels phénomènes.—C'est bien facile à expliquer, me dit mon interlocuteur : mon père, homme très intelligent, m'a fait suivre un bon cours commercial chez les Frères avant de m'envoyer au collège classique. Les bornes pour celui-ci comme pour une foule d'autres n'ont pas été si étroites”.

Mais, revenons au “*dépeuplement des campagnes.*”

Quand un cultivateur envoie un ou deux de ses fils au collège commercial, c'est qu'il veut leur laisser le seul capital qu'il puisse leur donner : une bonne instruction qui leur permette de gagner honorablement leur vie à la ville, peut-être, mais AU PAYS, au moins. Comment veut-on qu'un cultivateur, père de cinq ou six fils—et d'un plus grand nombre parfois—passât-il pour riche et le fût-il un peu—lègue à chacun de ses enfants un BIEN capable de faire vivre une famille, quand on sait qu'une terre et son “*roulant*” valent, dans les vieilles paroisses, de \$15,000 à \$20,000 ?

Si ce père d'une nombreuse famille est un homme intelligent et s'il a quelques économies, les *surnuméraires* seront envoyés pensionnaires au collège classique ou au collège commercial, plutôt à ce dernier si on lui en laisse le choix, mais le plus souvent au premier parce que conseillé par des intéressés. Par contre, s'il n'est pas “*en moyens*” il souhaite la fondation d'un collège commercial au village de sa paroisse. Ce ne sont cependant pas les cultivateurs qui bâtissent et alimentent d'une nombreuse clientèle les petits collèges commerciaux des gros villages. Les Commissions scolaires pourraient le dire. La construction de tels collèges a pour conséquence ordinaire et quasi nécessaire la division de la municipalité scolaire de la paroisse en deux corporations distinctes : celle du village et celle de la campagne. Cette dernière se refuse de participer pécuniairement à la construction et à l'entretien du collège, parce que ce collège n'est pas pour leurs fils, qu'il n'est bâti que pour les *messieurs du village* et les gens de la ville qu'on y placera en pension. Voilà le fait.

Jamais la désertion des campagnes ne fut aussi intense que de 1865 à 1880 alors que des milliers et des milliers de nos compatriotes passèrent aux Etats-Unis. Quelle fut donc la cause de cet exode en masse? Les collèges commerciaux? Il n'y en avait pratiquement pas à cette époque.

Autrefois l'équilibre entre la population des campagnes et des villes se maintenait mieux parce que le surplus des campagnes prenait le chemin des Etats-Unis. Aujourd'hui, il se dirige plutôt vers nos villes. C'est un moindre mal, ce me semble, que celui de l'émigration. C'est au gouvernement, aux sociétés de colonisation, qu'il appartient de prendre les moyens de diriger une partie de ce trop plein des vieilles campagnes vers les terres neuves.

Le grand secret pour retenir les fils de cultivateurs à la campagne, **ce n'est pas de fermer le collège commercial ou de changer son enseignement, mais, comme a dit sir Lomer Gouin, "de trouver des terres fertiles" à ceux qui n'en peuvent recevoir en héritage de leurs parents ; c'est d'encourager effacement la colonisation. Seuls les gouvernements peuvent le faire par la création d'un "budget de la colonisation."** On s'en occupe, d'ailleurs. L'honorable J.-E. Perreault, fondateur lui-même d'un collège commercial, a parfaitement compris la nécessité de ce budget, et il n'a pas fermé SON collège.

Ouvrons des écoles d'agriculture, puisque le besoin s'en fait sentir. Il n'est pas nécessaire, ni même utile pour cela, de fermer les académies commerciales. Ces deux écoles seront alimentées par deux clientèles complètement différentes. Les *surnuméraires*, et ceux qui n'ont ni les dispositions physiques ou morales, ni le capital voulu, ni la volonté d'embrasser la profession "*des obscurs et glorieux travailleurs du sol*" devront fréquenter comme avant le collège commercial.

Et vous, qui affirmez que le collège commercial est à coup sûr un plus grand agent de dépopulation que le collège classique, sur quoi étayez-vous vos affirmations? Avez-vous fait des recherches avant de vous prononcer? Vous êtes-vous enquis des faits? Lisez avec attention les statistiques ci-dessous et cette démonstration intuitive vous dira lequel du collège commercial ou du collège classique dépeuple le plus nos campagnes.

M. Bourassa, missionnaire colonisateur, en une longue lettre adressée à l'"Action Catholique," l'an dernier, déplorait l'émigration en masse de la région du Lac St-Jean vers les États-Unis. Est-ce la faute du collège commercial? Ce n'est point l'opinion de l'abbé Bourassa.

Si cette région avait quelques bons collèges commerciaux, le surplus de la population irait d'abord dans ces institutions, puis dans nos villes canadiennes au lieu de franchir le quarante-cinquième comme "*un troupeau maigre fasciné par une maigre pâture.*" (Olivar Asselin.)

Pour une paroisse où il y a un collège commercial, il y en a vingt où il ne s'en trouve point. Dans ces dernières, comme remarque M. Amédée Monet, M.P.P., la désertion du sol est aussi accentuée que dans l'autre, avec cette différence que les "*déserteurs*" des vingt paroisses dépourvues de collèges commerciaux s'en vont grossir les rangs des hommes de chantier, des constructeurs de "*lignes*" de chemins de fer, des employés de manufactures, etc., etc.

Un de mes amis recevait, il y a quelques mois, une lettre qui disait : "Le Curé de notre village (un village tout neuf de l'Abitibi) prépare actuellement une douzaine d'enfants qu'il enverra au séminaire l'an prochain." C'est très bien et très beau. Mais ce sera sans doute le collège commercial qui sera coupable du dépeuplement de l'Abitibi!

Tandis que l'immense majorité des jeunes gens des collèges commerciaux sont fils de négociants, de commerçants, d'industriels, d'employés de commerce, de rentiers, d'ouvriers et de professionnels, les collèges classiques, eux, se recrutent d'abord en très grande majorité dans les campagnes et je le prouve.

RÉSULTAT STATISTIQUE D'UNE ENQUÊTE LOCALE

Dans le diocèse de Nicolet, il y a deux grands collèges : l'un classique, l'autre commercial : les collèges de Nicolet et de Victoriaville. Pour l'année 1919-20, le premier a inscrit 373 élèves, et Victoriaville 513, (chiffres extraits des annuaires.)

Voici le nombre d'enfants recrutés dans chacune des paroisses du diocèse. J'ai supprimé de part et d'autre les villes de Nicolet et de Victoriaville où sont situés ces collèges, car il s'agit de la désertion des campagnes.

	<i>Nicolet</i>	<i>Victoriaville</i>
Arthabaska	7	0
Bécancour.....	3	3
S.-Louis-de-Blandford.....	2	1
Daveluyville.....	0	7
Drummondville	5	9
Gentilly.....	9	9
Kingsey (S.-Félix).....	1	1
Kingsey (S.-André).....	0	3
La Baie-du-Febvre.....	13	0
L'Avenir (S.-Pierre)	5	0
La Visitation	2	0
Précieux-Sang	0	1
N.-D.-de-Pierreville	5	0
N.-D.-du-Bon-Conseil	0	1
Pierreville (S.-Th.).....	24	1
S.-Albert-de-Warwick	0	3
Ste-Angele	0	1
S.-Bonaventure	1	1
Ste-Brigitte-des-Saults	3	1
Ste-Cécile-de-Lévrard.....	1	2
S.-Célestin	5	0
Ste-Clotilde-de-Horton.....	6	4
S.-Cyrille-de-Wendover	8	5
S.-David.....	6	0
S.-Edmond.....	1	0

S.-Elphège	8	0
S.-Eugène	2	0
Ste-Eulalie	4	3
S.-François-du-Lac	0	0
S.-Germain-de-Grantham	11	1
Ste-Gertrude.....	4	2
S.-Grégoire.....	11	2
S.-Guillaume	15	1
S.-Léonard.....	5	4
S.-Majorique	3	1
Ste-Marie-de-Blandford	0	2
Ste-Monique.....	9	0
S.-Norbert	2	0
S.-Paul-de-Chester	6	2
Ste-Perpétue.....	4	0
S.-Pierre-les-Becquets.....	3	1
S.-Remi.....	2	0
S.-Rosaire.....	3	1
S.-Samuel.....	1	0
Ste-Séraphine.....	0	1
Ste-Sophie.....	3	1
S.-Sylvère.....	1	0
S.-Valère.....	1	0
S.-Zéphirin.....	8	7
Tingwick.....	1	2
Warwick.....	2	2
Wickham	6	2
Yamaska (S.-Michel)	7	0
Princeville.....	12	12
	<hr/>	<hr/>
	242	100

D'après le total des chiffres donnés pour le collège classique de Nicolet il y aurait 242 élèves des paroisses rurales sur 373 inscrits, et pour le collège commercial de Victoriaville 100 sur 513. Quel est celui des deux collèges qui a davantage dépeuplé les paroisses rurales de Nicolet ?

Une autre statistique entre le séminaire des Trois-Rivières et l'Académie de La Salle de la même ville, établit un contraste encore plus frappant. J'ai supprimé dans ce rapport les Trois-Rivières, Shawinigan, Grand'Mère et le Cap-de-la-Madeleine qui sont plutôt villes.

Sém. des T.-Riv. Acad. De La S.

Batiscan	13	2
Champlain	11	11
Louiseville	18	1
Maskinongé	7	0
Pointe-du-Lac	10	0
S.-Adelphe	1	0
S.-Alexis	2	0
Ste-Angèle	1	0
Ste-Anne-de-la-Pérade	4	1
S.-Barnabé	12	0
S.-Charles	1	0
S.-Didace	5	0
S.-Elie-de-Caxton	0	1
S.-Etienne	5	0
Ste-Flore	7	0
S.-Georges	1	1
Ste-Genève	13	4
S.-Jacques-des-Piles	0	1
S.-Jean-des-Piles	2	0
S.-Justin	8	0
S.-Léon	11	0
S.-Louis	3	1
S.-Luc	1	0
S.-Maurice	4	7
S.-Narcisse	10	2
S.-Paulin	6	0
S.-Prosper	4	0
S.-Roch	2	0
S.-Sévère	5	0
S.-Séverin	6	0
S.-Stanislas	4	0
Ste-Thècle	3	3
S.-Théophile	4	0
S.-Tite	5	0
Ste-Ursule	1	0
Yamachiche	14	5
Mont-Carmel	2	1
	<hr/>	<hr/>
	206	41

Soit un total de 206 élèves des paroisses rurales sur 440 inscriptions au séminaire, et 41 sur 552 inscriptions à l'Académie De La Salle ; sur ces 41 élèves il n'y a que 18 fils de cultivateurs. Dans cette Académie on donne des diplômes depuis 1910. Or, il y a eu 72 diplômes en ces onze dernières années ; sur ces 72 élèves, 10 seulement étaient fils de cultivateurs ; quatre d'entre eux sont retournés sur la terre paternelle et sont aujourd'hui de "glorieux" travailleurs du sol.

Restent donc six "déserteurs", qui tous étaient fils d'une famille comptant au moins cinq garçons. Pouvaient-ils s'établir sur la terre paternelle ?

Une comparaison semblable entre chacun des collèges classiques de la province et le collège commercial le plus rapproché causerait de désagréables surprises à quelques-uns qui écrivent avec une assurance puérile que c'est SURTOUT le collège commercial qui dépeuple les campagnes.

Le recrutement à la campagne des collèges commerciaux auxquels sont annexés des pensionnats, est encore et pour longtemps voué à un échec... heureusement pour la colonisation ! Mais du moins qu'on n'accuse pas ces collèges d'être la cause du mal dont ils sont les témoins et d'autres les auteurs.

J.-HECTOR HAMEL,
ancien instituteur.

LETTRE DE M. ARTHUR DROLET, 29 octobre 1920.

Réponse à la "charge" de M. Olivar Asselin.

Le Soleil, 29 octobre 1920

Monsieur Olivar Asselin veut mettre ses compatriotes en garde contre certains clichés funestes. A cet effet, il a publié une suite d'articles bien à point, sauf le dernier paru dans "La Rente" du 1er octobre où, quittant la route de la vérité et de la logique, il s'est engagé, tout déboutonné dans un chemin qu'il croyait connaître. Il a glissé, culbuté plusieurs fois, fait des éclaboussures. Oh ! innocemment, je gage. Serait-ce habitude ? Non, n'est-ce pas ? Voyons, M. Asselin, un bon mouvement ; au moins par forme, excusez-vous. Quelle lourdeur dans les bouts de prose de M. Asselin ! Tous ces gros bouts gagneraient à faire des petits ; mais n'importe, c'est de lui, c'est la profonde devinette d'un lettré

non avorté ! Malheureusement, dans ce fatras, certaines idées peu justes, entortillées de longueurs baroques menacent de devenir "clichés funestes." Il est urgent de les signaler, pour qu'à l'avenir, avant de rabâcher ses rondeaux échevelés, M. Asselin les fasse passer à la censure du goût et du bon sens.

Pour aider à comprendre et à bien juger les assertions du directeur de "La Rente," tirons au clair le fond de son article.

Le marché commercial et les industries du Québec, dit-il, sont en très grande partie aux mains d'Anglais ou d'Américains. Or, d'après lui, les principales causes de cet état de choses sont les suivantes :

1.—La multiplication intempestive des écoles commerciales.

2.—Le dépeuplement des campagnes par ces mêmes écoles commerciales.

3.—L'affaiblissement de la culture française par les maîtres qui dirigent ces écoles.

La suite du même article nous montre que ces causes se réduisent à une seule : le manque de culture intellectuelle solide et française dont les écoles commerciales sont responsables.

En effet, ces écoles sont entre les mains de *Frères vertueux* et bien intentionnés sans doute, mais *bornés, illettrés et vivant loin du siècle.*

Sous la poussée bovine d'un troupeau maigre fasciné par une maigre pâture, ils font de l'anglais la base de leur enseignement, et ils poursuivent un idéal soi-disant utilitaire qui, dans la pratique, se résume la plupart du temps à laver les crachoirs des bureaux anglais.

D'ailleurs, ils sont incompetents. Ils frappent d'aboulie une jeunesse pourtant née intelligente, en fricotant les langues et en surchargeant les programmes, ne sachant faire autre chose que des machines à additionner à \$18 par semaine.

L'écrivain en conclut qu'il faut arracher hardiment à ces maîtres demi-illettrés. (a) la direction de la race qu'ils abêtissent et appauvrissent en croyant l'instruire et l'enrichir, et qu'ils sont en train de conduire aux abîmes. Il sera toujours temps ensuite d'organiser sur une base intelligente, l'enseignement de l'anglais.

(a) Dans la "Revue Moderne", du 15 février dernier, il les appelait illettrés tout court. Il y a progrès. A cette allure bientôt les lettrés seront dépassés.)

Dans l'ordre de l'esprit, a dit M. Asselin, dans la "Revue Moderne" du 15 février dernier, il est toujours risqué de vouloir établir des rapports rigoureux de cause à effet. Sûrement, l'auteur qui s'est risqué à établir les rapports qu'il redoute, s'étonnera d'avoir dit tant et de si gentilles choses. Il encense à sa manière la "vertu" et "l'abnégation". A lire sérieusement ces tirades obscures, il est visible que c'est principalement

sur les Frères que M. Asselin lance ses gros pétards. En effet, les écoles dites commerciales sont presque toutes dirigées par les Frères.

Lorsque le directeur de "La Rente" parle de ces écoles, il parle d'une chose qu'il ne connaît pas. Une école commerciale est une école qui prépare spécialement aux carrières commerciales. Or, les écoles des Frères sont sous le contrôle du département de l'Instruction publique, ou bien elles sont indépendantes. Les unes et les autres suivent le programme des écoles primaires de la province. Lorsque dans ces écoles, on conduit les élèves au-delà de la huitième année, on s'y occupe surtout de culture générale d'après un programme qui peut ne pas plaire à quelques suffisants lettrés, mais qui n'en est pas moins excellent pour cela. Les heureux fruits de cet enseignement seraient plus appréciables encore si l'on ne voulait pas, de parti pris, fermer les portes de l'Université aux diplômés de ces écoles désireux de pousser plus loin leurs études. Cet enseignement ne peut donc être proprement appelé "commercial", vu la part restreinte donnée aux matières commerciales. Lorsqu'on songe au travail inepte qui se fait en certains milieux pour détourner les enfants, surtout les plus intelligents, de l'école des Frères, on ne s'étonne pas que ces derniers aient laissé appeler plusieurs de leurs écoles, "commerciales," nom qui leur attirait la faveur des parents. En soi, il importe peu qu'une école soit appelée commerciale ou autrement pourvu que l'enseignement qu'on y donne soit conforme aux règles du bon sens et de la saine pédagogie. Mais dans "La Rente", qui d'ordinaire renseigne fidèlement ses lecteurs, M. Asselin ne devrait pas appeler commerciales des écoles qui sont en réalité des écoles du cours primaire supérieur ou en partie secondaire moderne. Alors, pourquoi tous ces Don Quichottes en campagne, au son du banal refrain : "Il y a trop de collèges commerciaux" ?

M. Asselin croit que cette multiplication des écoles soi-disant commerciales s'est faite hors de propos parce que *l'éducation économique de la race n'était pas encore commencée*. Fallait-il donc attendre que cette éducation fût commencée pour faire quelque chose ? Fallait-il attendre "nos gouvernements et nos classes dirigeantes" qui, paraît-il, n'ont pas fait leur devoir à cette époque ? Ou bien encore, fallait-il attendre M. Asselin lui-même ? A ce compte, nous serions encore dans l'expectative. Non, le seul tort des Frères enseignants est d'avoir amené leurs élèves par la fondation de certaines de leurs écoles à poursuivre plus longtemps leurs études, en ajoutant au programme primaire un enseignement complémentaire dont le temps ne fait que confirmer la valeur et la nécessité.

Puis, vient le vieux cliché de la *classe agricole décimée* par les écoles dites commerciales. M. Asselin ferait bien de le mettre au nombre de ses clichés funestes. Les statistiques de ces dernières années prouvent

le contraire de cette légende qu'on s'efforce de répandre par toute la province. A plus forte raison à l'époque imprécise dont parle le directeur de "La Rente", ces écoles, moins nombreuses, ne pouvaient-elles décimer la classe agricole plus qu'elles ne le font aujourd'hui.

Enfin, M. Asselin nous dit que l'affaiblissement de la culture française, troisième cause de l'état de choses qu'il déplore, vient de ce que *l'enseignement français a été insuffisant à tous les degrés* et de ce que l'on fait usage de l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles. Il n'y aurait donc pas que les Frères responsables de cet affaiblissement de la culture française. Alors, pourquoi M. Asselin veut-il que les Frères seuls servent de boucs émissaires? Il est faux que la langue anglaise soit la langue de l'enseignement. Cet enseignement est à base française dans les écoles des Frères, sauf peut-être une ou deux exceptions et pour un e ou deux spécialités seulement; ce qui n'autorise pas à généraliser. De plus, l'esprit qui règne dans ces écoles est tout aussi français qu'à l'École des Hautes Etudes, où M. Asselin a niché son idéal.

M. Asselin trouve que le manque de culture française est dû, pour une large part, aux écoles qu'il appelle commerciales. Il flétrit en haut de l'échelle sociale les dirigeants "impuissants à motiver un jugement, à établir un rapport, à analyser un bilan, à faire quoi que ce soit "clairement, logiquement, fortement", se dépensant en rhétorique, flottant entre des solutions illusoire, enfantines ou contradictoires." M. le journaliste est abondant. Parlerait-il d'expérience personnelle? Mais cette classe dite supérieure a été formée ailleurs qu'aux écoles des Frères. Si ces dirigeants ne dirigent rien, la cause en est à leur mauvaise formation ou à leur apathie. Je ne vois pas ce que les Frères "vertueux" ont à faire là-dedans, à moins qu'on ne veuille signaler qu'ils contrebalancent par leur activité et leur valeur éducative réelle quoique méprisée, les inepties dirigeantes que M. Asselin étale au grand jour.

Il dit que les "vertueux Frères" sont en même temps bornés, illettrés. Mais, qu'en sait-il? Aurait-t-il reçu de Rome un bref le nommant supérieur général des congrégations enseignantes en ce pays? Quand a-t-il fait sa tournée d'enquête? Pèse-t-il les esprits aussi légèrement que ses paroles? Dans toute la province on réclame ces instituteurs. N'y aurait-il que M. Asselin de clairvoyant dans tout ce public? A chaque poste convient un degré de science suffisant, ce qui n'implique pas d'être un génie. Mais, M. Asselin attend depuis longtemps neuf hommes "d'instruction solide et vaste, capables de ramasser d'un coup d'œil toutes les données du problème" pour s'unir à lui et marcher à la conquête de l'industrie et du commerce."

Il reproche aux Frères de vivre loin du siècle. C'est vrai; mais, par suite de leurs fonctions, les Frères n'ignorent pas tout ce qui se passe

dans le siècle. Il n'est pas nécessaire d'être en rapport avec M. Asselin pour apprendre plus d'une petite intrigue de la politique et de la finance. Les supérieurs des Frères par leurs relations obligées avec les diverses autorités du pays et les chefs de maisons commerciales et industrielles, en apprennent plus que ne le suppose M. Asselin; et, comme lui, ils savent à quoi s'en tenir "sur les avantages respectifs de l'anglais et du français en affaires pour notre race à l'heure actuelle." Quant à ce qu'on peut apprendre du siècle par les livres, un fait montrera que les Frères ne sont pas les plus lents à se renseigner. Un libraire de Montréal faisait dernièrement la remarque que tous les livres nouveaux étaient enlevés dès leur apparition par les professeurs de l'enseignement primaire ou commercial.

Oui, les Frères, fuyant la routine, vivent dans le siècle du progrès.

M. Asselin a encore l'expérience des poussées. On ne s'étonne pas qu'il reconnaisse celle qui est bovine. Ce qui surprend, c'est qu'il la voie dans l'espèce humaine et que, par fantaisie, il brûle du désir de la contenir. M. Asselin, qui ne vit pas de l'air du temps, sait bien que les chefs de famille, qu'il traite de *troupeau maigre*, ont le droit et le devoir d'assurer la subsistance à leurs enfants. Ici, il ne peut être question d'attendre. Si la poussée est si forte vers les collèges des Frères, c'est que les parents y trouvent un moyen de fournir largement à leurs enfants le pain du corps et de l'esprit. L'idéal poursuivi dans ces écoles est utilitaire, mais la direction donnée apprend avant tout à penser, à développer l'initiative, à vouloir, tout aussi bien sinon mieux qu'ailleurs. Cela ne peut s'opérer en faisant de l'anglais "*un instrument pour la formation de tout petits enfants d'origine française.*"

Il n'y a pas de sots métiers; mais "*les laveurs de crachoirs des bureaux anglais*" et autres, n'ont pas dû faire une longue scolarité. Que M. Asselin observe; il verra que les diplômés des écoles des Frères peuvent être autre chose que des laveurs sanitaires ou "*des machines à additionner à \$18 par semaine.*" On n'arrive pas au sommet de l'échelle sans passer par les échelons intermédiaires. Plusieurs de nos compatriotes, aujourd'hui à la tête d'importantes entreprises industrielles ou commerciales, avaient une occupation analogue au début de leur carrière, ce qui ne les a pas empêchés d'arriver au succès. Du reste, ces "*machines à additionner*" valent bien les moulins à paroles, les machines à copier, griffonnant ou débitant des thèses embrouillées, en vue d'une *maigre pâture*. Mais, si en ce respect! Tout cela se fait avec abnégation pour défendre la veuve et l'orphelin.

En terminant, M. Asselin pose à la Mirabeau. Il déclame qu'il "*faut arracher hardiment à ces demi-illettrés la direction de la race.*" Tout le monde croyait que la direction de la race en matière d'enseignement, était aux mains du Conseil de l'Instruction publique. Les Frères lui

auraient donc soustrait cette mission, et M. Asselin veut sans doute remettre les choses en place. Mais, oserait-il confier cette direction à ceux, qui, comme il nous oblige à le supposer, auraient été trop faibles pour la garder? D'ailleurs, les membres de ce Conseil appartiennent à notre classe dirigeante qui, selon M. Asselin, est "*incapable de faire quoi que ce soit logiquement.*" Non, M. Asselin dans un excès de zèle se sermonne lui-même. Voudrait-il ajouter à toutes ses fonctions celle de précepteur de la race? Alors, secondé par neuf sous-maîtres de génie, comme tout marcherait! Plus d'*aboulie*, de *fricotage*, de *surcharge*, plus de *commerce de coin de rue*, de *laveurs de crachoirs*, de machines à compter, plus de *poussée bovine ni de maigre pâture*; plus d'*abâtardissement*, d'*aveulissement*, de *dépérissement intellectuel*. O Paradis! ô règne d'or!..

En attendant, contempons ce tableau : la barque de la province emportant aux abîmes un chargement de têtes vides sur lequel trône M. Asselin. D'un aviron trop court, il essaie de remonter le courant, en appelant le génie au secours de son bras. M. Asselin devrait bien nous dire ce qu'il fera s'il parvient à détourner la race des abîmes et à en prendre la direction. Comme pour l'anglais, prendra-t-il le pic pour tout détruire hardiment, alléguant qu'*il sera toujours temps d'organiser, sur une base intelligente?* Quelle sagesse!

Voyons, M. Asselin, contenez-vous, on a assez de mal à bâtir, ne démolissons rien; perfectionnons ce qui existe. Vous travaillerez alors de concert avec ces Frères vertueux qui s'efforcent de comprendre toujours davantage les besoins actuels de la race et de réaliser ce qui peut lui venir en aide. Ne dites pas que ces maîtres *affaiblissent la culture*; leur œuvre jalouée parle trop en leur faveur. Si le tronc naguère vigoureux de la race a eu du dessèchement, les Frères, par l'instruction qu'ils répandent, par l'éducation chrétienne et patriotique qu'ils transmettent, contribuent à rendre à l'arbre national un regain de sa primitive vigueur.

J.-A. DROLET.

ancien instituteur.

LETTRE DE PIERRE MATHIEU, 8 novembre 1920.

Réponse à Paul-Henri... apôtre de la Sainte agriculture !

Le Soleil, 8 novembre 1920

Dans l'«Action Catholique» du 16 octobre, un certain Paul-Henri explique l'article que M. J.-C. Magnan fit paraître dans le même journal du 13 octobre, sur les écoles moyennes d'agriculture, qui devront préparer aux écoles de Ste-Anne et d'Oka. A l'heure actuelle, entre l'école élémentaire et ces deux institutions, Paul-Henri ne voit rien qui y prépare, ce qui est vrai. Il voit des *académies commerciales* qui en détournent, ce qui est faux. Toujours le même spectre. Encore un qui voit du «commercial» partout, et qui croit connaître tout ce qui s'enseigne dans ces écoles parce qu'il a aligné avec une finesse douteuse ces trois mots : book-keeping, "banking," "English-speaking." Une raillerie si épaisse doit être du genre de celles qui firent écrire à La Bruyère : "La moquerie est souvent indigence d'esprit."

Les véritables écoles commerciales préparent aux carrières commerciales. Combien en existe-t-il dans les campagnes? Notre pédagogue prétend-il que ces écoles dites commerciales ne suivent pas le programme d'enseignement primaire imposé par le Conseil de l'Instruction publique? Jusqu'à preuve du contraire, nous affirmons que ces écoles ne sont que des écoles primaires. Elles ne sont donc pas un obstacle au plan de M. Magnan qui nous dit que "les écoles moyennes d'agriculture doivent servir de complément aux écoles primaires." Il ne s'agit donc pas de transformer, mais de créer. Alors, pourquoi poser au docteur et d'un geste indicatif dire sentencieusement : "Là, on apprend les opérations du commerce." Le commerce suppose autre chose que cela.

On croirait, à lire Paul-Henri, que les maîtres qui dirigent ces écoles dites commerciales, sont les ennemis de la classe agricole. Ne dit-il pas "que là le jeune homme se fait une fausse idée de la vie agricole ; qu'il s'habitue à croire que rester sur la terre c'est renoncer à occuper une position sociale supérieure et respectée." Notre scribe a cru entendre, en rêve sans doute, un professeur et des parents eux-mêmes dire aux enfants : "Vous ne serez jamais bons qu'à marcher en arrière des bœufs et à tenir des mancherons de charrue." Cela est bon pour s'exercer à faire de la phrase privément ; mais il ne faut pas prêter ces propos vulgaires à d'autres et encore moins enchâsser de telles perles dans un article de journal.

Comment concilier ces affirmations avec les paroles de M. Jean-Charles Magnan en 1916 : “ Depuis que le personnel enseignant s’occupe activement dans nos écoles à faire aimer et respecter l’agriculture, à enseigner les notions générales et à ruraliser l’enseignement, on constate que la jeunesse aime la profession agricole et l’apprécie de plus en plus. Ainsi, plusieurs enfants, qui ont connu à l’école les avantages de l’agriculture sont restés attachés à la terre.”

Bien que, suivant M. Magnan “ l’école primaire ne soit pas une école d’agriculture et que ce serait faire fausse route que de lui faire jouer ce rôle,” les Frères enseignants, qui tiennent ces prétendues académies commerciales, ont fondé dans un grand nombre de pays des écoles d’agriculture, il y a longtemps, bien avant Paul-Henri. Ils ont d’excellents manuels sur l’art agricole. A ma connaissance, ils ont même essayé de fonder une école d’agriculture, au plein sens du mot, à St Grégoire. Une pétition signée par presque tous les habitants de la paroisse fut adressée à la Législature pour réaliser ce projet. La réponse fut que l’heure n’était pas encore venue pour cette sorte d’entreprise. Nul doute que des efforts analogues furent tentés dans d’autres endroits. Pour développer le goût de l’agriculture chez les élèves, des jardins scolaires furent établis dans les écoles dites commerciales de Nicolet, St-Casimir, St-Raymond, Lac-Mégantic, St-Augustin, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Yamachiche, St-Ferdinand, St-Georges-de-Beauce, Ste-Anne-de-Beaupré, et ailleurs, voire même dans Québec où, durant la guerre, un grand nombre d’élèves de l’école St-Jean-Baptiste ont fait des expériences agricoles sur un terrain à proximité de la ville. Un agronome dirigeait les élèves dans leurs travaux. En 1915, on comptait 710 jardins scolaires dans la province de Québec et 18,000 élèves jardiniers. Ce nombre n’a pas diminué puisque d’après le dernier annuaire statistique il y a actuellement 945 jardins scolaires et 22,761 élèves jardiniers. M. J.-C. Magnan a pu dire : “ Au cours de mes visites, j’ai vu à l’œuvre les Frères des académies rurales. L’œuvre des jardins scolaires a été comprise par le personnel enseignant.”

Paul-Henri ajoute que “ là, les vocations d’*“habitants”* se perdent.” Pourrait-il nous dire le nombre des fils d’*“habitants”* qui fréquentent ces écoles? Connaît-il les statistiques? Si de telles vocations se perdent dans ces écoles, ne s’en perd-il pas ailleurs où certaines institutions, ni commerciales ni agricoles, regorgent d’enfants de la campagne, fils d’*“habitants”* ?

Il aurait été surprenant que Paul-Henri, du fond de son cabinet, n’eût pas fait un peu de sentimentalité sur la vénérable agriculture. En effet, il déclame : “ Ce n’est pas une facile besogne que de tracer dans le sol un sillon bien droit et suffisamment profond : il y faut du coup d’œil et de l’intelligence comme dans toute autre carrière... Rien

n'est plus élevé dans un pays, plus digne de sympathie et de respect que la profession de laboureur." Cela ne coûte pas cher, pas plus que de frapper sur le dos de nos instituteurs avec une plume d'oie. Il y a longtemps que ces doléances sont hors d'usage. L'abbé Augustin Sicard, il y a quarante ans, nous en fit voir l'inutilité et le ridicule. Il dit plaisamment dans un de ses ouvrages : "Le dix-huitième siècle, qui avait peut-être puisé une partie de son enthousiasme pour l'agriculture dans la lecture de Télémaque, ne put pas se défendre de tomber dans la sentimentalité. N'était-ce pas le cas de se livrer aux effusions d'une philanthropie expansive, toujours empressée à faire parade de sa tendresse pour le pauvre peuple? Que de fois en ce siècle on célébra, même en chaire, l'agriculture, la sainte agriculture ! Que de larmes furent versées par les âmes sensibles, à la seule pensée de cette noble et modeste profession ! Que de fois on montra à une jeunesse attendrie, Cincinnatus à la charrue, ou l'empereur de la Chine ouvrant tous les ans le premier sillon, pour donner le signal du labour à son immense empire !... chaque élève pris d'un tendre amour pour le coin de terre qu'il arrose de ses sueurs apprendra par là même à respecter le droit de propriété. Ces jeunes hommes connaîtront par expérience un art sans lequel il n'y a pas de nation et, au besoin, ils sauront s'attendrir sur les *infortunés* qui l'exercent. O scène attendrissante ! O sainte agriculture !"

Ne posez pas en protecteur de l'agriculture, Paul-Henri, comme si chaque toit d'école dite commerciale abritait une armée prête à faire feu sur la classe agricole. Vous avez raison de féliciter les bons mouvements qui se font dans le sens agricole, mais respectez le champ scolaire, commercial ou non. Inutile d'y jeter vos pierres surtout d'une façon si maladroite.

PIERRE MATHIEU.

"La Presse", 10 novembre 1920.

Je ne vois pas comment l'étude de l'anglais à un âge où les organes sont assez plastiques pour acquérir une bonne prononciation, puisse empêcher la connaissance de la langue que nous avons apprises sur les genoux de nos mères.

A la liste des nombreuses opinions émises en faveur de l'enseignement, dès le bas âge, de l'anglais dans nos écoles primaires, opinions formulées par des ministres, des juges, des avocats, des hommes d'affaires, des instituteurs et autres, vient s'ajouter le précieux témoignage de l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Il est à espérer que le poids de ces "preuves" accumulées, venant de personnes bien placées pour juger des besoins de la race, fera enfin pencher la balance du côté de la réforme préconisée par la "Presse."

“ Apprenez l'anglais, apprenez-le tandis que vous êtes jeunes et apprenez-le bien,” a déclaré l'hon. M. Taschereau, hier, à l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec. En même temps, le premier ministre a fait bonne justice des préjugés de ceux qui voient dans l'enseignement hâtif de l'anglais à nos enfants un grave danger pour le développement de notre caractère national et l'avenir de la race canadienne-française. “ Je ne vois pas, dit-il, en quoi la connaissance de la langue de la majorité soit une renonciation à ces choses, grandes et petites, qui forment notre patrimoine et constituent le caractère distinctif qui nous est si cher. Je ne vois pas comment l'étude de l'anglais à un âge où les organes sont assez plastiques pour acquérir une bonne prononciation, peut empêcher la connaissance de la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères, que nous parlons exclusivement au foyer et dans laquelle nous formons nos pensées et nos idées”.

Du reste, comme l'explique encore l'hon. M. Taschereau, répondant ainsi aux insinuations de certains journaux où l'on déclare que cet enseignement de l'anglais a pour objet de supplanter le français dans nos écoles, il ne s'agit aucunement d'enlever à notre idiome maternel la place qu'il tient dans notre vie nationale, mais plutôt de fournir aux nôtres l'occasion d'apprendre l'anglais comme langue secondaire, et de l'apprendre assez bien pour être capable de la parler convenablement. Consacrer chaque jour un temps suffisant pour familiariser les élèves avec le vocabulaire et la prononciation de l'anglais, voilà tout ce que l'on demande. Ainsi que l'a fait remarquer un instituteur de Québec, et il est facile de le comprendre, “ ces instants sont nécessaires pour la pureté de l'accent, la mémoire des mots et surtout pour enlever à l'enfant la gêne qu'il éprouve de parler anglais quand il ne s'y est pas exercé dès ses jeunes années.”

Sensibles au reproche que nous leur faisons souvent de ne pouvoir s'exprimer en notre langue, alors que nous trouvons le moyen de parler leur propre langue, nos concitoyens anglo-saxons ont résolu de modifier leurs programmes scolaires de manière à rendre plus pratique l'enseignement du français. Ils ont compris qu'ils attendaient trop tard pour apprendre notre langue, ce qui les empêchait d'obtenir des résultats satisfaisants. Les fruits de cette réforme commencent déjà à apparaître, et c'est un fait significatif que, aux derniers examens des écoles de Westmount, on a constaté que les élèves avaient progressé considérablement dans la connaissance du français. Il convient donc que, de notre côté, nous ne négligions rien pour accroître notre science de la langue anglaise. Au simple point de vue des relations entre les citoyens de la province de Québec, ce développement parallèle et simultané du parler français dans les écoles anglaises, et du parler anglais dans nos propres institutions, devra avoir les plus heureuses conséquences.

“ LA PATRIE ”, 10 novembre 1920.

Apprenez l'anglais ; apprenez-le bien ; apprenez-le jeunes.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'Académie Commerciale de Québec, l'hon. L.-A. Taschereau a virtuellement pris parti dans la controverse qui s'est engagée récemment au sujet de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles publiques :

Apprenez l'anglais, a conseillé le premier ministre aux écoliers ; apprenez-le tandis que vous êtes jeunes afin de l'apprendre bien... Je ne vois pas en quoi la connaissance de la langue de la majorité pourrait constituer une abdication des choses, grandes ou petites, qui forment notre patrimoine et nous donnent le caractère distinctif que nous tenons à conserver. Je ne vois pas comment l'étude de l'anglais à un âge où les organes sont assez plastiques pour acquérir une bonne prononciation peut empêcher la connaissance de la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères, que nous parlons exclusivement dans nos foyers et dans laquelle nous formulons nos pensées et nos idées.

Est-ce exagérer la pensée du premier ministre que de déduire de ces paroles qu'il diffère d'opinion avec la majorité du Conseil de l'Instruction publique, lequel a décrété que l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires ne devra commencer qu'en troisième année ?

La nécessité pour notre jeunesse de posséder les deux langues s'impose avec une telle évidence que ceux même qui sont préjugés contre l'enseignement de l'anglais dans toutes nos écoles n'osent la contester ouvertement. Or, tous ceux qui ont une conception adéquate de cette nécessité savent que, pour que la connaissance de l'anglais serve comme elle doit dans le “struggle for life,” il faut acquérir une suffisante maîtrise de la langue pour pouvoir la parler comme la parlent nos compatriotes d'origine anglo-saxonne. M. Taschereau avait ainsi bien raison de rappeler aux écoliers de Québec que la bonne prononciation de l'anglais s'acquiert le mieux dans l'extrême jeunesse. L'idéal serait à la vérité de pouvoir faire apprendre les deux langues à nos enfants avant de les envoyer à l'école, résultat qui s'obtient très aisément partout où les tout jeunes enfants ont l'occasion d'entendre couramment parler les deux langues, soit au foyer familial, soit par les contacts quotidiens avec des camarades de jeu.

Différer cependant l'enseignement de l'anglais à l'école jusqu'à ce que les enfants aient jusqu'à un certain degré perfectionné leur connaissance de la langue maternelle, c'est rendre plus difficile la tâche d'acquérir la langue seconde, parce que, à mesure que l'élève avance dans ses études, les autres matières du cours requerront de son temps et de son énergie.

Quant aux effets préjudiciables que pourrait produire l'enseignement adéquat de l'anglais à nos enfants, lequel, devrait conserver le plus solide attachement à la langue française, de l'enfant qui possédant aussi l'anglais, pourra chérir sa langue maternelle et sera aidé par l'autre dans la vie, ou de celui qui, ne connaissant que le français, découvrira que, dans les conditions qui existent en notre pays, le français ne suffit pas à lui obtenir la place qu'il convoite dans la communauté?

“ LA REVUE MODERNE ” (Madelaine), 15 novembre 1920

L'ignorance de l'anglais nous est-elle permise? Respect d'un souci patriotique.—L'enfant bénéficie des leçons qu'on songe à lui disputer.—“Qu'aurais-je fait dans la vie si je n'avais appris l'anglais?”—Une suprême maladresse.—Manifestations du miracle français.—N'ayons pas des âmes de vaincus.

La question de l'enseignement de l'anglais dans les classes primaires vient d'être remise sur le tapis. Des articles ont donné lieu à de vives protestations, et plusieurs ont répété avec M. Athanase David cette exclamation si sincère : “ J'ai trop souffert de ne pas savoir l'anglais ”... Les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui ont dirigé l'enseignement commercial dans notre province depuis nombre d'années et qui ont mis l'anglais au programme de leurs études, sachant trop bien quelle valeur cette langue incarne pour l'avenir de nos enfants, se sont vus condamner de façon plutôt sévère, et ce à la profonde indignation de leurs élèves. De toutes les classes de la société, un cri unanime a jailli, condamnant ces théories surannées.

L'auteur de ces articles est sincèrement convaincu que l'enseignement de l'anglais dans les classes primaires, nuit à l'étude du français, et il voudrait que l'anglais ne fut appris que plus tard. Nous sentons que cette opinion est dictée par le plus pur patriotisme. Reste à juger si nous pouvons l'accepter sans danger pour l'avenir de nos enfants.

L'ignorance de l'anglais nous est-elle permise?

Nous avons senti ce que nous perdions en le sachant trop peu ou trop mal. Aurons-nous le courage de condamner nos enfants à la médiocrité matérielle à laquelle notre ignorance de l'une des langues officielles du pays nous a trop souvent condamnés? Pouvons-nous nommer un seul de nos hommes publics qui ait pu se passer de l'anglais? Et jusqu'où

aurait-il monté s'il n'avait possédé ce levier puissant ? Dans l'industrie et le commerce trouvons-nous un seul homme ou une seule femme, ne sachant pas l'anglais, qui occupe une situation supérieure ? On admet peut-être, à la rigueur, les manœuvres et les femmes de peine, et encore...

L'expérience nous a trop démontré la nécessité absolue de l'anglais pour qu'une propagande, si bien établie et servie soit-elle, puisse dorénavant prévaloir contre la force des choses. Nous savons que toutes les situations nous sont fermées, même dans les milieux canadiens français industriels et commerciaux, si nous ne possédons parfaitement la langue anglaise, indispensable là tout autant que dans l'industrie et le commerce anglais. Et si, même chez les nôtres, l'ignorance de cette langue nous constitue une infériorité marquée, comment voulons-nous arriver à des situations dans les milieux canadiens-anglais ?

On ne se préoccupe que de l'école primaire, craignant par-dessus tout que l'enseignement d'une langue étrangère nuise à l'étude de la langue française. Nous respectons profondément ce souci patriotique, mais nous nous demandons, d'autre part, si les conditions matérielles qui existent ici, et auxquelles nous ne pouvons rien changer, nous autorisent à exclure l'anglais de notre enseignement primaire. Combien d'enfants n'auront pas la facilité de poursuivre leurs études au-delà des classes premières et seront ainsi condamnés à végéter toute leur vie dans des situations inférieures... Aurions-nous vraiment le droit de condamner les nôtres aux métiers inférieurs, auxquels trop longtemps notre ignorance de l'anglais nous a contraints ? Allons-nous prendre la grave responsabilité de retrancher de la vie canadienne cet élément de force et de progrès que représente la langue anglaise ? Les pères de famille, ceux-là qui savent mieux que tous les éducateurs, combien la lutte est rude, consentiront-ils à ce que leurs enfants soient privés de ce moyen indispensable de faire face à la vie matérielle, et accepteront-ils de les voir condamner à une infériorité voulue ? Dans les milieux éloignés des grands centres, là où l'anglais ne se parle jamais, ce programme sera, peut-être, accepté sans récrimination, mais ailleurs ? Dans les villes, ou près des villes, là où la vie de tous les jours nécessite l'emploi de l'anglais, et où son ignorance constitue un embarras constant, acceptera-t-on aussi bénévolement de se laisser déposséder des moyens d'acquérir cette connaissance indispensable ? Nos écoles ne seront-elles pas désertées pour les écoles anglaises, et les pères de familles ne seront-ils pas justifiables d'en agir ainsi ? Est-ce bien favoriser le développement d'une race que de la priver sciemment d'un moyen d'action tel que celui-là ?

Nos petits Canadiens français des écoles primaires, et hélas ! souvent des autres, parlent déplorablement le français et baragouinent à peine quelques mots d'anglais, et cela à part de très rares exceptions. Jus-

qu'ici l'étude de l'anglais a été vraiment trop sommaire pour qu'on puisse lui attribuer la pauvreté de notre français. L'enfant y apprend les premières notions, rien de plus, et il lui faut plus tard suppléer à cette insuffisance par un travail pénible et long. Tout de même il bénéficie des leçons qu'on songe à lui disputer, et qui lui permettront d'acquérir plus facilement ce qui lui reste à apprendre.

Un jeune homme, ancien élève des Frères, me disait hier : " Qu'aurais-je fait dans la vie si je n'avais appris l'anglais comme j'ai pu l'apprendre au Mont-Saint-Louis ? un vidangeur ou un camionneur, sans doute... J'avais pourtant d'autres ambitions," termina-t-il en souriant. Ce jeune homme qui s'est déjà créé une situation enviable dans les affaires, était justement indigné de voir si mal compris un programme d'études auquel il avait largement et heureusement puisé.

Le moyen de voir désertier nos écoles pour des centres d'éducation plus pratiques, ne serait-il pas justement d'adopter de semblables réformes, et ne serait-ce pas une suprême maladresse, au moment où se propage un mouvement sérieux en faveur de l'étude généralisée du français, de susciter de nouvelles luttes et de nouveaux ennuis. Le *Franco-Américain* réclamait l'autre jour l'enseignement du français au programme des écoles américaines, et un peu partout, le miracle français se manifeste. Ce miracle, nous le devons à la France, à son héroïsme, à sa valeur morale, à son génie. Le monde subjugué par les admirables exemples reçus d'elle, reconnaît aujourd'hui quel rôle doit lui concéder l'univers, et pour mieux subir son rayonnement, les peuples étudient la langue souple et merveilleuse qui est le plus splendide moyen de traduire la grande pensée humaine. Cet hommage, la France le mérite. Et ici, chez-nous, au sein du petit peuple né de sa vaillance et de son âme, n'est-ce pas en apprenant à nos enfants, sur les bancs des écoles comme des collèges, tout ce que nous devons à la gloire de nos origines, que nous ferons monter plus haut le respect, l'amour, et l'attachement à la langue française ? Quand ils auront compris tout ce que comporte de grand et de sublime l'histoire de notre race, depuis les héros de 1608, jusqu'à ceux de 1914-1918, ils sentiront une fierté profonde de leur sang et de leur langue, que rien ne saura jamais plus amoindrir. Récemment une foule immense rendait hommage dans Rimouski, aux héros de la dernière guerre, auxquels on élevait un monument. Nul doute que le matin, à la messe solennelle, avec leurs professeurs et leurs institutrices, tous les étudiants des collèges, couvents, écoles, étaient là, au premier rang, priant pour tous les braves tombés pour eux, les plus jeunes, là-bas, bien loin sur la terre de la belle France. L'après-midi, j'imagine encore ces mêmes enfants groupés au pied du Monument que l'on dévoilait dans une véritable apothéose, et recevant là, de leurs aînés, morts pour la liberté du monde, la plus splendide leçon qu'une jeune race puisse écouter. C'est à de tels exemples

que s'instruit la jeunesse. C'est devant de tels spectacles qu'elle éprouve la noblesse de son sang.

Les Dollard sont loin, mais les Brillant et les Keable sont là tout près... Et les enfants béniront cette histoire de leur pays où chaque page se retrouve le même héroïsme.

Nos enfants apprendront l'anglais, ils savent qu'ils en auront besoin, et que tenter la lutte, sans cette préparation obligatoire équivaut à la déroute de leurs ambitions les plus profondes. Ils portent trop haut la conscience de leur valeur pour consentir à devenir des dupes et des inférieurs. L'intelligence qui bouillonne, la fierté qui réclame, le cœur qui appelle, tout leur calme qu'ils ont le droit d'aspirer à une supériorité matérielle qui sauvegardera leur supériorité morale et intellectuelle. Ils veulent dès le bas-âge, recevoir l'éducation qui leur donnera confiance en l'avenir. Et cette éducation appelle impérieusement l'étude de l'anglais sans lequel leur espoir sera limité aux situations inférieures. Loin de nuire dans les jeunes intelligences, à la langue maternelle, cette connaissance d'une langue étrangère, beaucoup moins riche, quoique plus accessible aux affaires, leur fera établir une nette et rapide différence entre les deux. Et la nôtre, dans le domaine qui lui est propre, triomphera aisément.

En tout cas, la question se pose nettement.

Et c'en est assez de ces théories qui tentent de domestiquer la race canadienne-française. Il faut que nous sachions l'anglais pour nous défendre et vaincre. N'ayons pas des âmes de vaincus, montons à l'assaut! Ramassons des armes... nous en avons besoin.

MADELEINE.

LETTRE DE M. J.-ED. MIGNAULT, 13 novembre 1920.

Avant d'envoyer nos enfants aux écoles est-il bon de leur apprendre un peu à parler les deux langues?—Quelques exemples.—
Fierté bien placée.

La Patrie, 13 novembre 1920

Monsieur le directeur,

Avant que le débat soulevé par les articles de Mgr Ross ne soit clos, il me semble qu'un autre point doit être élucidé.

Nous avons décidé, chez nous, d'apprendre à parler un peu les deux langues à nos enfants avant que de les envoyer à l'école. Or votre journal

du 10 du courant propose cette méthode comme un idéal. Sans me laisser griser par cette opinion flatteuse pour moi, je constate que les résultats sont satisfaisants. J'ai un enfant de six ans qui commence à lire en français, et je ne vois pas quel tort j'aurais pu lui faire en lui donnant deux manières de s'exprimer sur les choses de la vie courante.

J'ai été éduqué de cette façon ; or, je parle bien mon français et assez bien l'anglais, et je suis aussi fier de ma langue française et de ma nationalité que n'importe quel unilingue, et mes professeurs ne se sont jamais aperçu que les hâtives notions d'anglais que j'ai reçues à l'âge de six ans aient nui à mon verbe français.

Mais Mgr Ross affirme que *"toute intervention d'une langue nouvelle à une époque où les moyens d'expression de l'enfant sont pauvres et défectueux, ne peut que retarder ou compromettre le travail fondamental de son initiation à l'orthographe ; qu'il est dangereux de fréquenter une seconde langue avant d'avoir une bonne connaissance de sa langue maternelle."*

Devant ce grave avertissement, je me suis demandé si je n'étais pas dans l'erreur. Comme je ne suis pas aussi versé dans la science pédagogique que les 32,400 cultivateurs du Comptoir Coopératif de Montréal, j'ai voulu étudier la question avant que de me prononcer et de suspendre l'enseignement de l'anglais à mes enfants. J'ai fait appel aux livres et à l'expérience.

J'ouvre "Les Caractères" de La Bruyère, livre classique qui m'avait été fortement recommandé par mon professeur au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, et je lis à la page 278, (Edition Mame). :

"L'on ne peut guère charger l'enfance de la connaissance de trop de langues, et il me semble que l'on devrait mettre toute son application à l'en instruire ; elles sont utiles à toutes les conditions des hommes, et elles leur ouvrent également l'entrée ou à une profonde ou à une facile et agréable érudition. Si l'on remet cette étude si pénible à un âge un peu plus avancé, et qu'on appelle la jeunesse, ou l'on n'a pas la force de l'embrasser par choix, ou l'on n'a pas celle d'y persévérer ; et si l'on y persévère, c'est consumer à la recherche des langues le même temps qui est consacré à l'usage que l'on en doit faire, c'est borner à la science des mots, un âge qui veut déjà aller plus loin et qui demande des choses, c'est au moins avoir perdu les premières et les plus belles années de sa vie. Un si grand fonds ne se peut bien faire que lorsque tout s'imprime dans l'âme naturellement et profondément, que la mémoire est neuve, prompte et fidèle, que l'esprit et le cœur sont encore vides de passions, de soins et de désirs, et que l'on est déterminé à de longs travaux par ceux de qui l'on dépend. Je suis persuadé que le petit nombre d'habiles, ou le grand nombre de gens superficiels, vient de l'oubli de cette pratique."

Qui ne voit combien ces idées sont justes ! Mais elles sont absolument l'antithèse de celles exprimées par quelques amis du Devoir.

On peut lire encore dans un ouvrage de pédagogie écrit par le chanoine O. Barès, de Toulouse :

“ Le Directoire Scolaire, page 325 : *Goethe a pu dire : Celui qui ne connaît pas les langues étrangères, ne sait rien de sa langue maternelle. Dans notre propre langue, à laquelle nous sommes trop accoutumés, que de détails passent inaperçus ; que de mots restent vagues, indéterminés, pour qui n'est pas obligé de les préciser, de les transposer dans une autre langue et de leur trouver des équivalents. Le sens de beaucoup d'expressions ne devient net, qu'en le comparant avec des expressions tirées d'autres langues et l'on acquiert ainsi plus de précision et de clarté dans les pensées.*”

Dans le compte rendu du Congrès de la langue française au Canada, nous lisons, page 604, le vœu suivant :

“ *Attendu que l'enseignement bilingue, quand il est sagement organisé et distribué avec dévouement, produit les plus heureux résultats ; que le français et l'anglais sont les deux langues officielles de notre pays ; que la connaissance de ces deux langues constitue une réelle supériorité et deviendra de plus en plus utile et nécessaire dans notre patrie, le Premier Congrès de la langue française au Canada émet le vœu : 1°. que l'enseignement bilingue soit partout considéré comme un élément de supériorité dans notre système d'instruction, et que, dans tous les endroits où il y aura lieu, on s'applique à l'étendre et à le faire progresser ; 2°. que dans notre étude de l'anglais nous nous efforcions d'acquérir généralement une plus parfaite prononciation ; 3°. que la langue française devienne en honneur dans tout le Dominion comme l'est déjà l'anglais dans la province de Québec ; 4°. que, tout en cultivant la langue qui lui est étrangère, chacun fasse une étude plus approfondie et garde toujours l'amour et le culte privilégié de sa langue maternelle.*”

Remarquons que ce ne sont pas les professeurs laïques de Montréal ni les “*Frères enseignants*” qui ont suggéré ce vœu, car il paraît que les primaires ont été généralement ignorés au premier congrès de la langue française. Ils n'en ont pas gardé rancune : après comme avant ces assises nationales où ils n'ont pu dire leur mot, les éducateurs de nos académies commerciales se sont appliqués plus que tout autre peut-être, à donner un sens pratique à ce vœu si opportun.

De son côté Mgr L.-A. Pâquet, l'éminent philosophe canadien-français, nous dit : (Etudes et Appréciations, page 81) :

“ *C'est une chose reconnue qu'il y a, dans chacun de nos groupes ethniques, en même temps que des défauts plus ou moins accentués, des qualités et des aptitudes spéciales. Et ces qualités, en s'alliant les unes aux autres, ou en se juxtaposant, s'épurent et se fortifient. L'idéalisme français, par son contact avec le positivisme anglais, perd de ses excès et de sa fougue. Et le tempérament trop froid et trop utilitaire de nos concitoyens anglo-saxons ne peut que bénéficier de ses rapports avec une race éprise d'art et de principes.*”

“ Ces avantages d'un peuple canadien bilingue nous semblent évidents. Et ils s'accroissent de toute la valeur morale et de toute l'influence civilisatrice des deux foyers littéraires entretenus au Canada par la langue de Bossuet et la langue de Newman. Rien ne favorise mieux la culture de l'esprit que l'échange des idées puisées à leurs sources mêmes ; et les idées ne peuvent ainsi s'échanger que par l'usage des idiomes qui en sont tout à la fois le récipient et le véhicule.”

L'importance de l'enseignement bilingue pour la Canada a été démontrée par le pape Benoît XV lui-même, dans sa lettre “*commissio divinitus*” publiée (1916), au sujet du fameux article XVII de la loi scolaire de l'Ontario. D'après Mgr Pâquet le pape déclare : “ Il faut que cet enseignement se donne dès l'école primaire, alors que les esprits et les organes sont si malléables et qu'il se poursuive ensuite à travers toutes les phases de l'œuvre éducatrice..”

Les professeurs laïques de Montréal ne parlent pas autrement, et jusqu'à ce que l'on nous ait démontré que tous ces témoignages autorisés n'ont pas d'objectifs et qu'ils ne sont que des allégories, constituant un langage mystique dont le sens orthodoxe ne peut être saisi que par Mgr Ross, J.-E. Prince et quelques illuminés de l'Action Française, je pense bien que je vais continuer à enseigner l'anglais et à le faire enseigner à mes jeunes enfants, sans attendre qu'ils en soient rendus au cours moyen, ou qu'ils aient acquis le génie de leur langue maternelle.

Nous verrons lundi, si je suis en bonne compagnie en cette voie où je me suis engagé.

J.-Ed. Migneault

LETTRE DE M. J.-ED. MIGNAULT, 15 novembre 1920.

Avant d'envoyer nos enfants aux écoles est-il bon de leur apprendre un peu à parler les deux langues? Quelques témoignages autorisés.

La Patrie, 15 novembre 1920

Au sujet de l'enseignement de l'anglais aux tout jeunes enfants, examinons d'abord ce qui se fait au sommet de l'échelle sociale. Nous y voyons les fils de famille initiés de bonne heure à parler plusieurs langues vivantes. N'avons-nous pas été émerveillés, l'an dernier, par exemple, de voir le prince de Galles parler si bien notre belle langue française? Les gouverneurs anglais du Canada, n'ont-ils pas été presque tous parfaite-

ment familiers avec le langage des Canadiens français? “Voyez ces hommes instruits qui nous arrivent d’Angleterre,” disait l’autre soir l’honorable L.-A. Taschereau à l’Académie Commerciale, “voyez ces hommes instruits et qui parlent un français si pur, leur langue maternelle en a-t-elle souffert?” “je connais, dit l’honorable juge E. Fabre-Surveyer, “un consul de France dont les enfants, tout jeunes encore, parlent le français, l’anglais et l’allemand avec une remarquable correction.”

“En France”, dit à son tour M. C. Dulong, (un français d’expérience), “il est d’usage courant, dans les familles aisées, de prendre une jeune fille anglaise, à laquelle on donne le titre de gouvernante, et qui doit constamment parler aux enfants dans sa langue maternelle. De cette façon les jeunes enfants apprennent les deux langues sans aucun préjudice pour l’une ou pour l’autre.”

Mais n’est-ce pas ce qui se fait couramment même dans notre province de Québec? Nous connaissons une foule d’hommes de professions qui en agissent ainsi. On m’a même assuré qu’à Québec, il y a quelques années, une personne distinguée s’était employée à placer des orphelines anglaises dans nos meilleures familles.

Je ne vois pas en quoi l’anglais que j’enseigne à mes enfants puisse compromettre le travail fondamental de leur éducation. Nous connaissons ici un juge—“un représentant de la plus pure essence canadienne”—qui a appris à lire en anglais avant de l’apprendre en français et cela ne l’empêche pas d’être une des gloires de notre magistrature.

M. Amédée Monct, M.P.P., affirme connaître “des petits Italiens de sept ans, qui pensent en italien, en français et en anglais, parce que à la maison et sur la rue, ils ont acquis intuitivement le mécanisme de ces trois langues. Cela s’est fait sans effort et sans heurt.”

Les Canadiens français seraient-ils donc inférieurs en intelligence, au point de ne pouvoir apprendre à parler deux langues vivantes dès leur bas âge, alors que les enfants d’autres nationalités en apprennent trois? Ce serait sûrement dénigrer notre race que de le prétendre. Nos petits compatriotes des Etats-Unis parlent couramment le français et l’anglais dès l’âge de 6 ans, et—quand ils ont des pères et des instituteurs de leur race—ils n’en sont pas moins fiers de leur langue française et de leur origine. J’en appelle aux curés canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

Il y a seulement deux ans, une discussion comme celle-ci n’aurait pas été soutenable. Tous les Canadiens français éclairés se déclaraient carrément pour le bilinguisme, et pour un bilinguisme pratique tel que défini par le Congrès de la langue française. C’est ainsi que Paul-Emile Lamarche dans le plan de programme d’études primaires qu’il avait élaboré sur la demande de M. Gaspard Desserre, mettait l’étude de l’anglais

à l'école élémentaire, et dès la première année, tout comme les professeurs laïcs de Montréal l'entendent aujourd'hui, et cette proposition du brillant patriote nationaliste ne souleva aucune récrimination, bien que l'ensemble de son projet fût vivement discuté.

D'où est donc venue cette espèce d'évolution à recul de l'école nationaliste ? Il paraît que le mauvais coup de barre a été donné dans l'Action Française du mois d'août 1919, par le R. P. Dugré, s. j. Son article, subtil comme un beau sophisme bien brossé, a fait son petit tour de presse, et le truc était joué. Il s'agissait, assure-t-on, de mousser un peu les affaires des "irréductibles tenants de la vieille culture classique." Sans faire semblant de rien, le Père disait en passant : "un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française." Ouvrons ici, une petite parenthèse.

"L'inconscience," dont parle le R. P. n'est pas l'apanage exclusif des éducateurs des collèges commerciaux... Il appert que les illuminés de l'Action Française en sont abondamment pourvus, à moins que ce soit le "parti pris" de la mauvaise foi comme il paraît bien dans leur édition d'octobre 1920, où, tout en protestant que leur mémoire au Conseil de l'Instruction publique ne contenait aucune attaque contre les Frères, ils reproduisent ce mémoire où l'on montre les collèges commerciaux de nos grands centres accomplissant une œuvre déplorable et se faisant l'agent de la corruption de notre langue... Puis, dans une autre page ils recommandent fortement à leurs lecteurs l'élucubration que M. Asselin a commise dans "La Rente" du 1er octobre. Si, en bon français, cela ne s'appelle pas de la mauvaise foi, je n'y entends plus rien...

Et donc, depuis le mois d'août 1919, le bilinguisme est en baisse dans l'école nationaliste. On ne s'y déclare pas ouvertement opposé ; on se contente de dire que si les firmes canadiennes-françaises veulent des employés parlant la langue de Shakespeare pour plaire à leurs clients anglais, ils n'ont qu'à se procurer des employés anglais ou irlandais ; et que les établissements anglais n'auront qu'à agir d'une manière analogue pour servir leur clientèle canadienne-française.—Comme utopie, c'est un beau modèle.. Quelle maison sérieuse se souciera des services d'un employé qui ne sera pas familier avec la langue de l'établissement?...

On ne s'oppose pas, par ailleurs, à l'étude de la langue anglaise à l'école : on daignera l'agréer au cours moyen... Ce qui signifie que la moitié, au moins de nos enfants n'en auraient aucune notion et que les autres, comme dit La Bruyère, "consumeraient à la recherche de cette langue le même temps qui devrait être consacré à l'usage que l'on doit en faire."

Dans une de ses chroniques, M. Léo-Paul Desrosiers, disait il y a quelques semaines, que ce qui nous manque le plus à l'heure actuelle,

ce sont des professeurs de fierté nationale. J'abonde absolument en son sens ; mais je comprends cette fierté-là à la manière du Congrès du Parler français, de Mgr Pâquet et de Paul-Émile Lamarche, et non comme l'entendent les éteignoirs qui sont en train de convaincre leurs admirateurs que l'acquisition de la langue anglaise est un fruit défendu au nom de la race et de la religion.

J.-E. Mignault.

REPONSE A MONSIEUR LE CHANOINE DAVID GOSSELIN,
par G. Vugh, (Le Soleil, 7 décembre 1920.)

Est-il honnête de représenter comme des anglicisateurs ceux qui veulent un peu d'anglais pour nos enfants?—Faut-il attendre que l'enfant sache bien sa langue maternelle avant d'aborder avec lui l'étude de l'anglais?—Qui sont ces pharmaciens de l'enseignement?

Le Soleil, 7 décembre 1920

Monsieur le directeur,

Dans l'Action Catholique de mardi dernier monsieur le chanoine David Gosselin a publié un article sur le programme de l'école primaire. J'ai beaucoup de respect pour le chanoine, mais j'en ai encore plus pour la vérité : il est regrettable qu'il faille contredire l'un pour honorer l'autre.

Je passe sous silence son long exposé de la méthode des femmes chrétiennes pour l'enseignement de leur langue à leurs poupons, puisque monsieur le chanoine avoue lui-même qu'il enfonce une porte ouverte, et j'en viens à la conclusion qu'il en tire. "En résumé dit-il faire *marcher de pair*—pendant la première enfance—l'enseignement de deux langues, c'est courir deux lièvres à la fois avec les chances de succès prédites par le bonhomme LaFontaine." En laissant entendre que c'est là ce qui se pratique dans les écoles primaires, monsieur le chanoine fait un accroc à la vérité. On l'a dit plusieurs fois déjà—mais répétons-le, puisque aux mêmes faussetés il faut opposer les mêmes dénégations—il ne s'agit nullement de *mener de pair* l'enseignement des deux langues. Quand un enfant arrive en deuxième année, ce qui n'a pas lieu avant l'âge de sept à huit ans, il parle déjà sa langue maternelle depuis quatre, cinq et même six ans, ce qui constitue une avance considérable sur l'autre ; de plus, il n'est pas question en deuxième année—pas plus que dans les autres

années du cours, d'ailleurs—de donner à l'anglais autant d'importance qu'au français. Ceux qui font semblant de croire et qui disent que tel est l'état de chose actuel, ou celui que l'on veut introduire, font preuve de peu d'intelligence ou de beaucoup de mauvaise foi. Une demi-heure d'anglais et cinq heures et demie de français, ce n'est pas là une parité. Car, remarquons-le bien, dans toutes nos écoles de la province—sauf de très rares exceptions, et cela dans les classes les plus avancées seulement—il n'y a que l'anglais qui s'enseigne en anglais ; l'anglais n'est donc pas la langue de l'enseignement, et il n'est nullement question de détrôner Sa Majesté la Langue Française au profit de l'"English Speaking," comme on le laisse entendre plus ou moins clairement dans tous les articles parus pour la défense des nouvelles théories. Ce n'est pas agir honnêtement que de représenter comme des anglicisateurs à haute pression, ceux qui veulent pour nos enfants une toute petite dose d'anglais.

D'après monsieur le chanoine Gosselin, le premier stage à l'école primaire est essentiellement le prolongement de la famille : donc, pas d'anglais, conclut-il. Quelle est la longueur de ce premier stage qui est essentiellement le prolongement de la famille ? Est-ce le premier jour ? les six premiers mois ? la première, les deux premières ou les dix premières années ? C'est laissé au jugement d'un chacun. Le deuxième stage de l'école primaire n'est-il pas essentiellement la continuation du premier, et partant de la famille ? N'a-t-on pas droit de conclure aussi logiquement : pas d'anglais au deuxième stage ? Jusqu'où faudra-t-il aller pour trouver une solution de continuité qui nous permette d'introduire l'anglais sans risquer la déformation de l'enfant ? La réponse est déjà donnée : il faut attendre que l'enfant sache bien sa langue maternelle. Réponse facile à donner quand on est confortablement assis dans un fauteuil de chapelinat peu onéreux et grassement rémunéré, ou quand le côté matériel n'offre plus de préoccupations. Quant à ceux qui sont engagés dans la lutte pour la vie, et qui doivent vivre de leurs propres sueurs, ils raisonnent autrement, et pour ceux-là, la réponse n'est pas aussi simpliste. Ils n'ignorent pas qu'il faut des principes, du patriotisme ; mais ils savent aussi qu'ils ont besoin de beurre sur leur pain et d'une bûche dans leur âtre. Il est plus facile de rire dédaigneusement des gens "pratiques", "troupeau maigre fasciné par une maigre pâture," que de montrer sa propre supériorité ; plus facile de parler de l'étroitesse d'esprit de ses contradicteurs, que de prouver, par autre chose que par un cynisme révoltant, l'ampleur de ses propres idées.

"Dorénavant, nous dit monsieur le chanoine, il faut, comme le réclament les prêtres éducateurs, que l'enseignement du français et de la religion ait la place d'honneur dans nos écoles primaires." Mais, monsieur le chanoine, vous devriez répéter ici ce que vous disiez au commence-

ment : à savoir, que vous enfoncez une porte ouverte, car elle est toute grande ouverte, la porte. Le français a toujours été la langue principale, dans bien des cas la langue unique, et il s'enseigne plus de religion dans nos écoles primaires pendant une semaine qu'au séminaire pendant un mois : quatre heures par semaine, si j'ai bonne mémoire.

Vous pouvez, monsieur le chanoine, endosser les articles de Mgr Ross tant que vous voudrez ; le sentiment populaire, qui s'égare rarement, dites-vous, ne les endosse pas : à preuve, c'est qu'aucune commission scolaire n'a passé de résolution semblable à celle que vous avez rédigée vous-même, probablement, du premier mot au dernier, et que vos trop complaisants commissaires de Charlesbourg ont bénévolement signée, heureux qu'ils étaient de vous faire ce dernier plaisir.

Quant à vos pharmaciens de l'enseignement, monsieur le chanoine, on ne sait trop qui ils sont. Seraient-ce ceux qui font de l'enseignement l'œuvre de leur vie, ou Paul-Henri, ou J.-E. Prince, ou Olivar Asselin, ou vous-même, monsieur le chanoine, ou les autres qui ne s'occupent de l'enseignement primaire que pour le critiquer ? En tous les cas, si nos religieux éducateurs et nos professeurs laïques ne peuvent se prévaloir ni du titre de Monseigneur, ni de celui plus modeste, de Chanoine, ils ont au moins acquis un titre à notre admiration et à notre reconnaissance : c'est celui d'une vie toute de labeur caché et, on le voit, souvent méconnu ; d'une vie qui se penche vers le petit, l'humble et le pauvre ; d'une vie remplie, non de patriotiques expulsions, mais de patriotiques actions.

G. VUGH.

“ LE CANADA ”, 9 décembre 1920.

Une opinion qui prévaut.

POUR L'ENSEIGNEMENT

Nous sommes convaincus que le Conseil de l'Instruction publique prendra en excellente part les suggestions faites par le comité de citoyens qui s'est réuni cette semaine pour étudier les questions de l'enseignement primaire et complémentaire.

Il est bon que les autorités laïques et religieuses travaillent de coopération pour améliorer notre système d'enseignement, lequel doit subir les changements voulus pour se maintenir au niveau du progrès courant.

Un sous-comité avait déjà préparé toute une série de propositions que nous avons publiées et qui ont été approuvées par l'assemblée.

On y a joint une proposition spéciale relativement à l'enseignement de l'anglais dès les débuts du cours primaire.

On estime que le jeune enfant doit s'assimiler par la méthode naturelle les notions élémentaires de l'anglais, dès la première année de son enseignement.

Il y a eu au sujet de cette question d'anglais, dans le public, une controverse assez suivie. On peut dire que tous s'accordent à vouloir l'enseignement de cette langue ; mais ils diffèrent sur l'époque à laquelle il faut le commencer.

L'opinion a prévalu que dès ses tendres années l'enfant peut plus facilement apprendre une langue ; et c'est pourquoi on a recommandé de résoudre le problème dans ce sens.

Il ne faut jamais oublier, d'autre part, que cet enseignement primaire n'est qu'une préparation à l'école supérieure, soit technique, soit des hautes études ou autre.

On propose toutefois d'ajouter au cours actuel qui va jusqu'en sixième, un cours complémentaire de trois années au lieu de deux, afin de pouvoir répartir les matières nouvelles ou les développements que l'on veut y ajouter.

Il est bon, nous le répétons, que l'on s'intéresse de tous côtés à la question de l'enseignement, qui est à la base de tout.

Naturellement, toutes ces propositions sont soumises aux autorités compétentes, qui en décideront en dernier ressort.

Mais nous avons confiance que dans le cas particulier elles trouveront, dans les propositions qui leur sont faites, matière à réformes importantes.

LE REV. PERE HUDON ET L'ENSEIGNEMENT BILINGUE.— par Joseph Breton, (Le Soleil.)

Des surprises causées par un préjugé.—Deux exemples mal choisis.

“ *Le Soleil* ” 23 déc. 1920.

Hors de la vérité, il est difficile d'avoir raison. Plus on s'en écarte, plus s'accroissent contradictions et faussetés. Comme, pour certains, il importe surtout de ne pas rester court, on les voit alors quêter avidement le sophisme, et qui ose donner sa pièce devient un grand ami. Mais

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

Bien qu'il ne faille s'étonner de rien dans les possibilités, nous ne pouvons nous résoudre à supposer semblables artifices chez le R. P. Hudon,

auteur d'un article publié dans l'Action française " en novembre dernier. Dans cet écrit, nous trouvons des inexactitudes qui doivent être plutôt attribuées à une confiance exagérée, en ce que le père lui-même appelle " *une prééminence incontestable.*" L'auteur se permet donc ces négligences dédaigneuses parce qu'il est persuadé que les adversaires qui le liront ne sont, comme il dit encore, que des " *ignorants* " non au sens péjoratif du mot mais voulant signifier l'absence de connaissance sur la question." (1) Mais l'erreur existe ; quelle qu'en soit la cause, nous devons la signaler et la corriger.

D'après le père, " *qu'on se serve de la langue maternelle pour apprendre la langue seconde, rien de plus rationnel, mais à condition qu'on sache d'abord la langue maternelle.*" Assurément, pour se servir d'une langue, il faut la savoir. Mais, quand saura-t-on suffisamment la langue maternelle pour s'en servir comme moyen d'étude de la langue seconde ? " *Après l'avoir maîtrisée*", affirme le père Hudon ; et il annonce des exemples concluants, parait-il.

Écoutez : " *En Provence, le fameux frère Firmin commença par exclure la langue seconde et il n'enseigna d'abord que la langue maternelle. Ce n'est qu'après avoir maîtrisé la langue maternelle que les petits Provençaux abordèrent l'étude de la langue seconde*".

D'abord, quel est ce frère Firmin dont parle le père Hudon ? C'est l'instituteur renommé Joseph Lhermite, en religion Frère Savinien (et non Firmin) des Frères des Ecoles Chrétiennes, " *un félibre de la grande génération représentée naguère par Mistral*". Il est l'inventeur du savinianisme, méthode pédagogique qui consiste à utiliser le dialecte local que parle l'enfant du peuple, pour lui enseigner la langue littéraire officielle". (Larousse.)

Il est étrange que le révérend Père, dans cet exemple, commence par se tromper sur le nom du personnage. Il devrait pourtant lui être fort connu, vu qu'il l'appelle " fameux ". Mais la mémoire a de ces oublis ! Pour ne pas dérouter les chercheurs n'oubliez donc plus, mon révérend Père, d'écrire désormais Frère Savinien au lieu de Frère Firmin.

" *L'essentiel de la méthode savinienne consiste dans l'enseignement SIMULTANE et COMPARE du provençal et du français à l'école primaire*". " *Les différents cours comprennent des textes gradés toujours en partie double*". (Études, 5 novembre 1920.) mettant ainsi l'enseignement des deux langues sur un pied d'égalité. " *Elle constitue un système complet qui suit l'enfant dans TOUTES SES CLASSES.*" (Revue hebdomadaire, 9 décembre 1911). Après ces renseignements, pourriez-vous affirmer, mon révérend Père, que le frère Savinien commença par EXCLURE la langue seconde, qu'il N'ENSEIGNA D'ABORD que la langue maternelle et que les petits Provençaux

(1) Cf. L'Action Catholique, 7 déc. 1920.

n'abordèrent l'étude de la langue seconde QU'APRES AVOIR MAITRISE la langue maternelle ? Evidemment non, pour qui sait lire. Mais le bon Père Hudon n'avait pas encore reçu "Les Études," du 5 novembre dernier et comme il l'avoue ingénument, il "n'avait plus sous la main" la "Revue hebdomadaire" (du 9 décembre 1911.)

Le savinianisme est donc une méthode bilingue. Comment se fait-il alors que le Père Hudon pénétrant en Sorbonne, au bras de Michel Bréal, n'entende pas les déclarations favorables à l'enseignement du français par la méthode savinienne bilingue ?

"M. Michel Bréal exposait avec sa grande autorité devant l'Université les avantages de la méthode bilingue". (Revue hebdomadaire, 9 décembre 1911.) "Les approbations éclatèrent en Provence, dans les universités, à la Sorbonne même". (Études, 5 novembre 1920.) Le désir d'entendre un aveu favorable à une cause ne doit pas rendre sourd au point de laisser de côté les témoignages contraires.

Cette méthode fit fortune. Nous savons comme le P. Hudon, qu'elle fut appliquée en Bretagne et au pays de Galles. Nous savons même qu'elle le fut par le frère Constantin pour le breton, par le frère Maxwell pour le gaélique, et que le frère Madir fit l'adaptation de la méthode savinienne au flamand. Cette méthode n'est pas telle que l'entend le Père Hudon, car, répétons-le, elle mène de front la langue seconde. Oui, Père, "*soyons francs*" et n'affirmez plus que "*dans aucun pays du monde, on n'a encore proposé de mettre sur un pied d'égalité la langue maternelle et une langue seconde.*" Réellement, Père, je crois que vous avez fort mal compris la méthode savinienne.

C'est une autre erreur de dire qu'en Provence, avant le savinianisme, on enseignait la langue seconde par la méthode directe. Il y avait en Provence proscription absolue de la langue maternelle dans les écoles. Mais il ne suffit pas d'enseigner ainsi en excluant la langue maternelle pour constituer la méthode directe. Cette méthode comporte des procédés intuitifs combinés dans un ordre systématique. Or, les instituteurs envoyés en Provence par le gouvernement considéraient la langue seconde (le français) comme la langue maternelle des petits Provençaux et ne se souciaient pas d'une méthode pour enseigner cette langue. Qu'un tel enseignement, que vous appelez à tort méthode directe, ait fait fausse route, ce n'est pas surprenant. Il en eut été autrement avec la vraie méthode directe. Vous n'auriez donc pas dû laisser croire, mon Père, que l'enseignement donné en Provence avant le savinianisme était la méthode directe dont on dit tant de bien partout.

Contrairement à l'affirmation du Père Hudon, le frère Savinien ne fut pas le premier à choisir une autre voie que celle généralement suivie dans les écoles de Provence. M. l'abbé Aurouze, dans sa "Pédagogie régiona-

liste", nous apprend que la méthode bilingue fut préconisée avant le frère Savinien par le Breton Tanguy (an VIII), par un instituteur de l'Hérault (1819), par le Provençal Chabaud (1826), etc. La "Revue hebdomadaire" ajoute que "les tentatives dans ce sens n'ont cessé de se reproduire pendant tout le siècle dernier". On y voit clair sans bécicles : le frère Savinien eut des précurseurs. Petite inexactitude, il est vrai, mais trahissant encore le même filon d'erreur.

Le révérend Père devrait bien quitter cette veine ; mais, il y reste et ne peut prouver autrement que par des inexactitudes que "nombre de Canadiens ont réussi à maîtriser l'anglais qui ne l'ont appris qu'assez tard". "Laurier ignorait l'anglais à dix-huit ans, Bourassa n'en savait rien à quatorze ans", dites-vous. Or, je lis à la page deux, dans "Laurier, sa vie, ses œuvres", par L.-O. David, qu'"avant de le mettre au collège, son père eut la bonne pensée de l'envoyer apprendre l'anglais dans une école de New-Glasgow et de le confier à une famille écossaise. C'est là qu'il acquit les premiers rudiments de la langue qui devait tant contribuer à ses succès. Il parlait souvent avec sympathie des familles écossaises qu'il avait connues à New-Glasgow et de son professeur Sandy Maclean".

Quant à Bourassa, on sait qu'il fit ses premières études à l'Académie du Plateau, à Montréal. Or, cette école est essentiellement bilingue. Est-ce que, par hasard, Bourassa aurait été dispensé de suivre le cours d'anglais qui s'y donnait ?

Vous avez mal choisi vos exemples, mon Père.

Une telle fourmilière d'erreurs est surprenante. Voilà ce qui arrive lorsqu'on se croit capable "de traiter à quelques heures d'avis un sujet sérieux". On confond l'erreur avec la vérité ; confusion plus grave que celle que vous redoutez, mon Père : "la formation pédagogique des Frères et la dépopulation des campagnes". Scrupule très amusant, qui aurait eu mieux sa place ailleurs.

Les palpitations excessives de votre cœur sont touchantes. Vous aimez trop les Frères, ce qui est plus qu'évangélique. Étant élève des Frères, j'aime assez mes maîtres, et je vous aime assez, mon Père, pour relever les erreurs de votre article.

A votre voisin, un jour, vous avez dit humblement : *Ils ne se doutent même pas de ce qui leur manque, la simplicité, le goût, la suite des idées, l'art de les nuancer, de les amener, de les graduer, la SOLIDITE DE LA DÉMONSTRATION.*" (1) Ces confidences de voisinage, vos lecteurs ne pourraient-ils pas justement les échanger à votre sujet ?

Tout en étant sensibles à votre affiche d'intimité, les Frères, comme moi et le fabuliste, pourraient convenir que :

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami.
Mieux vaudrait un sage ennemi.

JOSEPH BRETON.

(1) Action Catholique, 7 déc., 1920.

LA CAMPAGNE CONTRE LES COLLEGES COMMERCIAUX.

Joseph Breton.

“ LA PATRIE ”, le 13 décembre 1920.

Revue générale.—La vie nationale n'est pas en danger.—De vrais centres de patriotisme éclairé.

Sur le berceau de l'école primaire maints docteurs se sont penchés. La jeune race se porte mal paraît-il. Les précepteurs officiels attribuaient ce mal à une surabondance de nourriture. Impatients d'intervenir, quelques guérisseurs d'occasion, après consultation en “ *petits comités* ” (l'Action française, mai 1919, p. 222) déclarèrent que le nourrisson avait absorbé de l'anglais “ *à grandes doses démesurées* ” (l'Action française, octobre 1920, p. 465). Quels infâmes lui firent donc avaler ce poison ? “ *C'est nous tous* ” (l'Action française, octobre 1920, p. 465) confessent humblement les guérisseurs. Vite, un antidote, clament les plus paternels. Mais, soudainement hallucinés, chacun d'eux crut voir se dresser, comme “ *une bande de Bèotiens* ” (Le Progrès du Saguenay), les spectres des collèges commerciaux qui hurlaient : Non, il lui faut plus d'anglais. Alors, prenant ce rêve pour une réalité, sans examen ni raison, tous s'écrièrent : Voilà l'ennemi. Enfouchant leur rossinante, ce fut une charge à fond de train avec force ruades contre les collèges commerciaux et leurs instituteurs pour leur “ *arracher la direction de la race* ” (La Rente, 1er octobre.) Alors ces pourfendeurs frénétiques firent entendre des vociférations telles que celles-ci :

“ *Nous ne croyons pas qu'il y ait jamais eu dans la province de Québec, de plus puissant agent d'anglicisation et de corruption de notre langue que ces collègues.* ” (Action française., oct. 1920).

“ *Un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par insconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française.* ” (Le Père Dugré, Action française, août 1919).

“ *Sous la direction de maîtres bien intentionnés mais bornés, parfois intéressés à exploiter pécuniairement le snobisme anglo-mané des parents, nous poursuivons depuis trente ans un idéal soi-disant utilitaire.* ” (M. Asselin, La Rente, 1er octobre.)

“ *Si les intellectuels laissent angliciser et matérialiser l'enseignement primaire,... ils s'apercevront avant longtemps que la culture des sommets restera stérile.* ” (Le Devoir, 9 novembre 1920.)

“ Ce système des écoles commerciales n'a pas peu contribué à aggraver la désertion de la terre en drainant vers la carrière commerciale les enfants des cultivateurs les mieux doués, qui n'ambitionnaient pas de suivre le cours classique.” (Mgr Ross, 5e article.)

“ Ce que nous redoutons par-dessus tout, c'est de voir l'école primaire entrer dans la même voie et favoriser dans nos campagnes, nos villages et nos petites villes, l'œuvre déplorable accomplie par les collèges commerciaux dans nos grands centres.” (L'Action française, octobre 1920, p. 479.)

En voilà assez. Toutes ces clameurs ne sont, au fond, que des reproches qui se réduisent, en définitive, aux trois suivants :

1. Les collèges commerciaux anglicisent notre jeunesse canadienne-français :
2. Ils la matérialisent :
3. Ils drainent vers les villes les fils de cultivateurs.

Le lecteur croit sans doute qu'on a apporté à l'appui de ces accusations des preuves irrécusables. Qu'il se détrompe. On s'en est bien gardé, et pour cause. A-t-on publié les programmes et les horaires de ces écoles pour prouver l'anglicisation de la jeunesse ? Non, jamais. A-t-on dénoncé avec preuves quelques manuels, propres à matérialiser ? Nullement. A-t-on exposé les méthodes et les procédés suivis dans cet enseignement ? Point du tout. A-t-on fourni des statistiques établissant clairement le drainage des fils de cultivateurs vers les carrières commerciales ? Pas le moins du monde. Cependant, on ne cesse d'affirmer, de réaffirmer et surtout de laisser entendre que tous ces maux règnent dans ces écoles. Tous ces gens prétendent en imposer par leur soi-disant supériorité classique. Il faudrait les croire sur parole, ne pas leur demander raison de leurs assertions et s'incliner servilement devant leur magistère.

Les plus ardents ont formulé des accusations et ont nommé les collèges commerciaux ; les autres, heureux de n'avoir pas à les nommer, répètent les mêmes accusations, se disputant la voluptueuse saveur d'une morsure hypocrite ; tous se gardent bien de faire la moindre allusion aux cours commerciaux des collèges classiques. Dénigrement ! Mépris ! Œuvre sublime entreprise “ *ad majorem Dei gloriam* ” sans aucun doute et “ *pro patria semper* ” assurément.

Montrons la fausseté de ces accusations. Voici, pour le cours supérieur d'une de ces écoles appelées “ commerciales,” le tableau de l'emploi du temps et l'énumération des œuvres de formation en pleine activité dans cet établissement.

EMPLOI DU TEMPS

(pour une semaine)

En 1920

	En français	En anglais
Religion	4½ heures	
Langue française	7 "	
Langue anglaise		5 heures
Mathématiques	5 "	
Commerce	3½ "	1½ "
Droit commercial	½ "	
Histoire et géographie	1½ "	
Sciences naturelles	1 "	
Calligraphie	1 "	
Dessin	1 "	
Solfège et musique	1½ "	
Gymnastique	2½ "	
	29 heures	6½ heures

ŒUVRES SCOLAIRES

Pour la formation religieuse

Exercices religieux : neuf heures par semaine.

Enseignement du catéchisme : cinq heures par semaine.

Une retraite de commencement d'année et une autre de fin d'année.

Deux retraites fermées, une pour les anciens élèves et une autre pour les élèves finissants.

Une congrégation de la très sainte Vierge pour les élèves du cours supérieur.

Une société du Sacré-Cœur pour les élèves du cours moyen.

Une société du très saint Enfant Jésus pour les élèves du cours inférieur.

Pour la formation intellectuelle

Deux cercles d'études avec réunion chaque dimanche et production de travaux littéraires.

Une bibliothèque où les élèves ont accès plusieurs fois par semaine. Cette bibliothèque renferme trois mille volumes français dont mille deux

cents au moins sont canadiens. On y trouve environ vingt-cinq revues françaises auxquelles les deux cercles sont abonnés.

Quatre grands concours d'histoire du Canada par année.

De fréquentes conférences avec projections lumineuses sur des sujets historiques ou scientifiques.

Deux sociétés musicales.

Des auditions de pièces classiques françaises entières par le moyen du phonographe, les élèves suivant l'œuvre dans leur recueil.

De nombreux exercices d'élocution et de déclamation en vue des représentations dramatiques.

Le tableau ci-dessus nous apprend que dans cette école on consacre six heures et demie à l'enseignement en anglais et vingt-neuf heures à l'enseignement en français, pour le cours supérieur. Au cours intermédiaire, ce temps de l'enseignement en anglais n'est déjà plus que de cinq heures; il se réduit à deux heures et demie au cours élémentaire et n'a point lieu dans la première année. Or, cette école n'est pas une exception. A l'examen de l'horaire de deux autres écoles on a constaté une semblable distribution du temps. D'ailleurs, on sait que toutes les écoles commerciales de nos grands centres se ressemblent assez. Est-ce là de l'anglicisation ? Peut-être sera-t-on tenté de dire qu'il n'en a pas toujours été ainsi, que cette part restreinte faite à l'anglais est de date récente, qu'on s'est hâté d'apporter des modifications profondes à l'horaire sous la pression du mouvement actuel contre l'anglomanie. Pas de faux-fuyants, s'il vous plaît. "L'Action française" et "Le Devoir" n'avaient pas encore vu le jour que cet horaire était en vigueur depuis nombre d'années. Devant ces faits, je me suis demandé par quel tour de force malgré "*la poussée bovine d'un troupeau maigre fasciné par une maigre pâture*" (La Rente, 1er octobre), les maîtres de cette école qu'on dit "*intéressés à exploiter le snobisme anglo-man des parents*" ont pu donner au français ce rôle prépondérant sur l'anglais.

Comment "l'Action française" dans sa mise au point ose-t-elle alors affirmer que "*les pères de famille, les commerçants, les publicistes, les politiciens anglo-manes n'ont cessé, depuis trente ans, de réclamer à cor et à cri l'enseignement de l'anglais et ont réussi à le faire entrer dans nos programmes scolaires à grandes doses démesurées*"... De quels verres grossissants Pierre Homier se sert-il pour déclarer dans l'"Action française" que "*notre enseignement commercial unilingue (c'est-à-dire anglais) est de plus en plus répandu*" (mai 1919)

Je me suis demandé également comment des maîtres avec un tel programme, soumis à un tel horaire et promoteurs de telles œuvres pouvaient-ils matérialiser l'âme de leurs élèves.

Quant au drainage des fils de cultivateurs vers les villes, par les collèges commerciaux, M. Hector Hamel, dans un de ses articles, nous a montré que

pour les diocèses des Trois-Rivières et de Nicolet, cette affirmation était dénuée de fondement. Voici, pour l'an dernier, extraits de cet article, quelques chiffres relatifs aux deux collèges classiques et aux deux collèges commerciaux de ces diocèses.

	Total des élèves	Elèves de la campagne	Elèves de la ville
2 collèges classiques	813	447	366
2 collèges commerciaux	1065	141	924

Si désertion il y a, on voit déjà par ce tableau que les collèges commerciaux ne sont pas les plus coupables. De plus, dans un de ces deux collèges commerciaux, il n'y avait que 41 élèves des paroisses rurales sur les 550 élèves inscrits, et de ces 41 élèves 18 seulement étaient fils de cultivateurs. Des 72 élèves auxquels on a délivré des diplômes dans ce collège depuis une douzaine d'années, 10 seulement étaient fils de cultivateurs, et sur ces 10, quatre sont retournés sur la terre paternelle. Les six autres, fils d'une famille d'au moins cinq garçons, durent forcément chercher fortune ailleurs. Que feront les dix-huit élèves précités ? Comme leurs aînés, sans doute, plusieurs choisiront la carrière agricole. On voit donc que le drainage vers les villes est une chimère. Cette accusation n'est pas plus fondée que celles de l'anglicisation et de la matérialisation.

Alors, pourquoi cette lutte contre les collèges commerciaux à l'occasion de l'anglais ? Ne sommes-nous pas en droit de nous demander si c'est bien l'anglais qu'on a en vue, lorsque les plus fortes clameurs partent de quelques bouches qui n'ont pu mordre dans le pain blanc que grâce aux flots d'anglais qu'elles pouvaient heureusement écouler. Comment expliquer aussi cette contradiction flagrante entre le vœu du Congrès de la langue française en 1912, favorable à l'augmentation de l'anglais dans l'enseignement, et les hauts cris contre ce même enseignement en 1920 ? Ce vœu se formulait ainsi : *“ Que l'enseignement bilingue soit partout considéré comme un élément de supériorité dans notre système d'instruction, et que, dans tous les endroits où il y aura lieu, on s'applique à l'étendre et à le faire progresser. ”* A qui fera-t-on croire qu'on ne veut plus aujourd'hui ce que l'on réclamait en 1912 ? Evidemment, on poursuit un autre but que la diminution de l'anglais dans ces écoles, c'est l'amointrissement des écoles elles-mêmes. C'est pourquoi l'on dénigre l'enseignement de nos collèges commerciaux et l'on injurie superbement ceux qui le donnent, tout en protestant il est vrai de son profond respect. Ne dirait-on pas de respectables farceurs qui, dissimulés derrière le même paravent, se font de fraternelles risettes après avoir lancé l'un après l'autre quelques boulettes dorées, mais à base de fiel.

N'y aurait-il pas au commendement de ce jeu une main, tireuse de ficelles, qui n'aurait assurément de paternel que le nom ?

L'opinion publique heureusement ne se laisse pas berner par ces doléances hors de propos. Non, l'enseignement de nos collèges commerciaux n'est pas dans la voie de l'anglicisation et de la matérialisation. Il s'en méfie et s'en éloigne de plus en plus. Le résultat de cet enseignement n'est préjudiciable ni à la race, ni au patriotisme. Avec le temps, ces bienfaits s'accroîtront encore. Il ne serait pas surprenant alors, que les dénigreur d'aujourd'hui, faisant volte-face, se mettent à louer le bon travail de ces collèges et à proclamer ces heureux résultats, comme un des fruits de leur campagne.

JOSEPH BRETON

RESULTAT D'UNE ENQUETE, par "Montréalais". (1)

Les vraies causes du dépeuplement des campagnes.

Je crois qu'on ne doit pas accuser les académies commerciales de dépeupler les campagnes.

Sans doute les académies commerciales, comme les collèges classiques et les autres écoles d'enseignement supérieur, reçoivent des élèves qui veulent s'instruire afin de pouvoir gagner leur vie avec leur instruction. Mais ces maisons sont-elles vraiment la cause de la désertion de la terre ?

1. Les familles canadiennes-françaises de la campagne sont nombreuses. Le père n'a pas généralement le moyen d'établir tous ses garçons sur une terre, alors il en fait instruire quelques-uns pour leur procurer l'avantage de gagner leur vie avec leur instruction. Cette instruction qu'ils reçoivent est leur part d'héritage, et ils la prennent dans une maison de la région, soit classique, soit commerciale.

Il faut ajouter à cela que, dans certaines régions surtout, l'esprit de foi des parents les porte à mettre leurs fils dans un collège classique avec l'espoir bien légitime que ces jeunes gens deviendront prêtres.

Si les jeunes canadiens qui n'ont pas la facilité de s'établir sur la propriété paternelle, pouvaient se procurer l'avantage de se placer sur des terres neuves, ce que ces jeunes gens accepteraient avec empressement, (2)

(1) Que l'auteur de cette belle étude veuille bien agréer les meilleurs remerciements de l'Association de La Salle, pour son gracieux envoi.

(2) Nous respectons cette opinion, mais nous ne saurions la partager. Nous croyons plutôt que c'est le fils du colon, non le fils de l'habitant de nos riches campagnes, qui sera le plus apte à ouvrir de nouvelles terres, et c'est ce que nous avons essayé à démontrer dans notre propre enquête.

ils n'iraient pas chercher dans les établissements d'éducation des moyens de subsistance. Heureusement nous pouvons espérer maintenant que notre jeunesse recevra la protection du gouvernement pour exploiter les terres si riches qui n'attendent que des bras pour fournir au pays les récoltes dont il a besoin.

C'est la difficulté à se procurer des terres neuves qu'il faut d'abord tenir responsable de la désertion des campagnes.

2. Une autre cause du dépeuplement des campagnes doit être attribuée aux communications trop faciles avec les villes. Les compagnies de chemin de fer organisent des excursions à la campagne; la jeunesse des villes va exhiber ses toilettes devant les fils de cultivateurs qui sont éblouis. Ces jeunes gens habitués à la vie simple et tranquille de la campagne, entendent parler des amusements de la ville, de la facilité avec laquelle on y gagne sa vie; de la jouissance que l'on a d'avoir toujours de la monnaie de poche. Les choses leurs sont montrées sous un faux jour, et ils ont la naïveté de croire qu'à la ville tout est beau, facile, brillant. Ils ne songent pas qu'il faut penser au lendemain, aux économies à faire, à la vie sérieuse qu'il faut préparer. Ils se demandent, ces braves jeunes gens, pourquoi ils doivent se lever de si grand matin, travailler fort toute la journée et tard le soir, se vêtir grossièrement, bien que chaudement; alors ils prennent la terre en dégoût et veulent aller en ville pour avoir leur part de plaisir et de vie facile. Quand ils ouvrent les yeux à la réalité, il est généralement trop tard pour retourner sur la terre, et ils végètent, quand ils ne deviennent pas dangereux.

Ces déracinés n'ont pas passé par les académies commerciales, et ils ont pourtant quitté la terre. Je parie qu'ils sont plus nombreux que les autres, et cependant on n'en parle pas.

3. Une autre cause, qui ressemble un peu à la précédente, c'est que, l'été, beaucoup de familles s'en vont à la campagne. Ces gens s'amuse, pendant que les fils de cultivateur travaillent dans les champs. Quand les garçons de ferme voient ces jeunes gens de la ville faire la pêche ou la chasse à cœur de journée, ils se disent que ces gens là sont bien heureux et qu'eux sont bien sots de s'esquinter à la charrue ou sur les râtaux, alors qu'ils pourraient eux aussi travailler en ville, gagner de l'argent et venir à leur tour faire la belle jambe en villégiature à la campagne.

Ceux-là n'ont pas non plus passé par les académies commerciales; et ils sont plus nombreux qu'on ne pense, ceux qui sont entraînés ainsi à laisser la proie pour l'ombre.

4. Il est encore une cause de désertion des campagnes ici et les parents sont responsables. Combien de fois n'entendez-vous pas une mère de famille qui, en présentant son fils au collège ou à l'académie, vous dira: Il faut qu'il s'instruise, afin de gagner sa vie à la ville; s'il ne veut pas faire

un prêtre, il fera un homme de profession ; il n'est pas plus bête qu'un autre, et il pourra faire un monsieur comme le fils d'un tel ou d'un tel. Elle ajoutera souvent, cette pauvre femme qui ne sait pas apprécier la vie paisible du cultivateur : Je ne veux pas que mes enfants aient la misère que nous avons ; notre vie est trop dure, et nous en avons assez de ce travail qui ne finit jamais, de cette vie qui ne nous donne aucun plaisir ; au moins nos enfants n'y goûteront pas : ils gagneront leur vie avec leur instruction.

5. Je crois sincèrement que tous les pensionnats, quels que soient leur nature et leurs programmes, sont aussi une cause de la désertion des campagnes, bien que le nombre des fils de cultivateur qui en suivent les cours, dans les classes supérieures, soit relativement très petit. L'enfant que l'on veut garder sur la ferme ne devrait pas s'en éloigner pour longtemps. Dans l'école du rang ou dans l'externat du village, il continue matin et soir à faire un travail proportionné à son âge ; il conserve le goût de la terre et développe normalement ses forces musculaires par un exercice régulier et constant. Mais si l'enfant est placé dans un pensionnat, il ne peut plus entretenir et augmenter sa vigueur par l'exercice quotidien, et il perd le goût du travail manuel. Après quelques années de ce régime, il ne voudra plus et même ne pourra plus retourner à la terre qui ne lui dira plus rien. Il aura perdu ses forces avec le goût du travail manuel ; il aura pris une autre mentalité : l'expérience est là pour démontrer la vérité de ce que j'avance.

Le gouvernement fédéral avait décidé de placer sur des terres les soldats revenus du front. Quels furent les résultats de cette utopie ? un fiasco complet. On n'improvise pas un agriculteur ; le travail de la ferme demande un entraînement spécial, et il faut avoir été élevé sur la terre et y avoir travaillé à peu près toujours pour pouvoir résister aux fatigues de la culture.

L'aberration d'un rédacteur du *Financial Post*, de Toronto, qui ne voit pas d'autre moyen de parer à la crise du logement, à la crise des prix de l'alimentation, que de jeter à la terre les inutiles et les naufragés des villes, n'est pas moins grande. Comment voulez-vous que " ces hâves prolétaires attachés à l'asphalte," aient le courage de se mettre au travail de la ferme, même " pour retourner à l'air pur des bons champs canadiens ?" Encore une fois, on ne s'improvise pas cultivateur du jour au lendemain.

Les Américains ont tenté de remplacer les jeunes fermiers qui s'étaient enrôlés dans l'armée pour protéger les petites nationalités et sauver la démocratie, par les étudiants des " High Schools." Qu'est-il arrivé ? Ces jeunes gens, n'ayant pas la pratique du métier, ni l'endurance nécessaire pour faire le travail exigé, ont dû lâcher prise après quelques jours d'essai.

Les collèges commerciaux dont on se plaint ne sont donc pas l'unique cause de la désertion de la terre. D'ailleurs, ces collèges sont généralement établis dans les gros villages, et reçoivent comme élèves, non pas tant des fils de cultivateur, mais des fils de marchand, d'ouvrier, de journalier, qui ne songent pas à se faire agriculteurs, mais veulent gagner leur vie avec leur instruction. Des statistiques ont établi que dans les classes de commerce proprement dites il n'y a pas 5% de fils de cultivateurs; faudrait-il alors, en faveur de cette infime minorité, refuser aux 95% des élèves ce qu'ils viennent chercher dans ces écoles ? Si ces académies commerciales n'existaient pas, ces jeunes gens iraient en ville pour y trouver l'instruction qu'ils cherchent, et alors, comme bien d'autres, ils entreraient dans ces "Business Colleges," où on prépare en six mois, à des diplômes de commerce. Ils seraient privés d'un complément d'instruction qu'ils trouvent dans ces académies commerciales, qui ne sont pas aussi commerciales qu'on a l'air de le croire. Dans la plupart de ces maisons, les classes de 7e et de 8e suivent le programme de l'Instruction publique. Dans les maisons où il y a une 9e année, le programme de cette classe est assez spécial et peut prêter à la critique, mais comme il y a, dans cette classe, peu de fils de cultivateurs, je ne comprends pas comment on peut accuser les académies commerciales, plus que les collèges classiques et les autres écoles d'enseignement supérieur, de déraciner les fils de fermiers pour en faire des messieurs de la ville.

MONTREALAIS.

L'ENQUETE DE L'ASSOCIATION DE LA SALLE SUR LE DEPEUPELEMENT DES CAMPAGNES.

Si la terre nourricière perd ses fils, messieurs, cherchez-en la cause ailleurs que dans les collèges commerciaux.

Les articles publiés par Mgr Ross à la veille de la réunion du Conseil de l'Instruction publique, et dans le but évident d'influencer le vote des honorables membres, ont déjà fait couler beaucoup d'encre. N'était le désir de renvoyer à la face des insulteurs les injures gratuites qu'on a prodiguées à des maîtres vénérés, les élèves et amis de l'enseignement primaire n'auraient probablement pas pris la plume, car les conséquences pratiques, les conséquences pour l'enseignement, de ce débat seront assez minces. En effet, le nouveau programme, comme l'ancien, sera interprété par chaque maître selon les besoins locaux : dans les centres où le besoin de l'anglais

ne se fait pas sentir, on commencera très tard à enseigner cette langue, si toutefois on commence ; dans les milieux essentiellement bilingues, on commencera probablement vers la première ou la deuxième année, comme par le passé, et tout sera dit ; car les uns discourent et les autres agissent.

Les idées émises par le distingué Principal de Rimouski ont rencontré nombre d'ardents contradicteurs. Les uns, se disant sans doute : *Amicus Plato, sed magis amica veritas,*" ont prétendu que plusieurs des allégations de l'auteur n'étaient pas conformes aux faits. (1) Les autres ont soutenu que l'anglais ne devait pas, étant donné les circonstances particulières où nous nous trouvons, être retardé jusqu'au cours moyen ; (2) d'autres encore ont montré que de fait l'étude de l'anglais ne commençait pas avant ce cours. (3) Enfin, certains ont paru particulièrement frappés du fait que parmi ceux que l'agriculture transporte d'un nouvel enthousiasme, on ne soufflait mot du dépeuplement des campagnes par les collèges classiques d'abord, par les cours commerciaux de ces collèges classiques ensuite. (4) Ils ont même mis en doute la loyauté des meneurs de la campagne.

Des chiffres ont été donnés qui ont fortement ébranlé la légende de ce même dépeuplement par les collèges commerciaux. Nous avons vu quelle figure d'énormes drains faisaient, sous ce rapport, les collèges classiques de Nicolet et des Trois-Rivières, comparés au collège de Victoria-ville et à l'Académie de la Salle. Une surprise semblable nous serait réservée, disait-on, par la comparaison des autres collèges classiques avec le collège commercial le plus voisin. (5) Quelqu'un proposait aux autorités de faire une enquête pour savoir qui, des collèges classiques ou des collèges commerciaux, exerçaient la succion la plus forte.

Pour donner suite à cette idée, nous avons voulu instituer une petite enquête dans les écoles tenues par les religieux, afin de constater, chiffres en main, jusqu'à quel point ces collèges étaient des agents de dépopulation pour nos campagnes. Notre enquête n'a pas porté sur les écoles paroissiales des villes, car ces maisons ne sont pas alimentées par les fils de cultivateurs ; mais elle comprend les écoles de campagnes et les pensionnats ; ces écoles pouvant contenir des déracinés du sol. Nous n'avons compté dans ces maisons que les élèves appartenant à la sixième, la septième, la huitième année, ou à des années supérieures à celles-là, seules ces années formant le cours commercial proprement dit. Jusque là, l'enseignement est nullement spécialisé, mais tend à donner une culture générale. Nous pourrions

(1) J.-H. Hamel, La Presse du 9 octobre 1920.

(2) Amédée Monet, M.P.P.—La Patrie du 27 sept. 1920.

(3) J.-E. Mignault, La Presse du 5 octobre 1920.

(4) Joseph Breton, La Patrie du 13 déc. 1920.

(5) Voir L'Événement du 27 octobre 1920.

même retrancher la sixième année, mais nous la conserverons, afin de nous mettre dans les conditions les plus défavorables possible.

Soixante-sept (67) écoles des huit congrégations enseignantes nous ont donné les renseignements demandés. Dans ce nombre sont compris tous les principaux collèges commerciaux de la Province. Les quelques écoles qui n'ont pas répondu, n'ont probablement pas la sixième année. Dans ces soixante-sept (67) institutions susceptibles de dépeupler les campagnes, deux mille soixante-treize (2073) élèves viennent des centres ruraux : ce chiffre comprend deux cent quarante et un (241) fils de cultivateur, dont cent quatre-vingt huit (188) appartiennent à des familles de plus de trois garçons. Il est grand, il est noble, il est beau de cultiver : encore pour ce faire faut-il un lopin. Aux prix où sont les terres dans la Province, il est difficile qu'un cultivateur qui a plus de trois garçons puisse les établir tous sur des fermes ; il sera même très chanceux s'il peut en établir trois ; les autres devront donc prendre le chemin de la ville et tâcher d'y gagner leur vie, avec leurs bras ou avec leur tête. Faut-il blâmer ceux qui choisissent cette dernière façon ? Mais, dira-t-on, il y a dans l'Abitibi et ailleurs, à des prix très abordables, des terres qui attendent des bras. Oui, mais il y a les moustiques et les autres désagréments. Le colon est le fils du colon, comme le cultivateur est le fils du cultivateur : c'est la règle que les exceptions ne servent qu'à confirmer. Le vieux Chapedelaine de Hémon est, de l'aveu de tous, le type du colon. Une terre n'est pas si tôt ouverte, qu'il ne se trouve plus dans son élément ; on dirait que la civilisation lui fait peur ; ce qu'il lui faut, ce sont des arbres à coucher, des souches à déraciner, des chemins à ouvrir, en un mot de la terre à faire ; il a en quelque sorte la colonisation dans les veines. C'est bien difficile de demander aux fils des cultivateurs de nos riches campagnes, habitués à un confort presque égal à celui dont on peut jouir en ville, de s'en aller ouvrir de nouvelles terres.

Il faudrait pour cela que nos jeunes "habitants" vissent aussi clairement que nos colonisateurs d'occasion, toute la grandeur, la noblesse, la beauté de l'agriculture ; nul doute qu'alors, ils voudraient eux aussi faire passer leur enthousiasme dans l'âme de leurs compatriotes : l'apostolat y gagnerait beaucoup, mais la colonisation ?

Il n'y a donc actuellement, dans le cours appelé commercial, qu'environ cinquante-trois (53) fils de cultivateurs que l'on pourrait appeler des déserteurs du sol. Encore de ce nombre faudrait-il ôter les infirmes, car il y en a ; quelques directeurs nous ont donné ce détail sans que nous le leur demandions, et ceux qu'une débilité trop grande met dans l'impossibilité de servir la noble cause de la terre autrement que par des déclamations agricoles.

Sur neuf cent quatre-vingt-dix-huit (998) diplômés sortis depuis cinq ans des maisons dont nous avons reçu les statistiques, cent soixante-quatre

(164) étaient fils de cultivateurs. Il a été impossible de savoir combien de ces derniers appartenaient à une famille de plus de trois garçons ; mais en faisant la proportion à l'aide des données ci-dessus, on trouve que cent vingt-neuf (129) devraient être dans ce cas. Il resterait trente-cinq (35) fils de cultivateurs diplômés de quelque collège commercial depuis cinq ans qui auraient peut-être pu avoir quelque chance de devenir cultivateurs, mais qui ont choisi de faire autre chose.

Voici donc le bilan des ravages (! ?) causés à l'agriculture de notre province par les collèges commerciaux tenus par les "bons Frères enseignants :". Dans soixante-sept (67) écoles, cinquante-trois (53) déserteurs du sol ! Depuis cinq ans, parmi les diplômés du cours commercial, trente-cinq (35) déserteurs du sol, ce qui fait la terrifiante moyenne de sept (7) par année.

Si la terre nourricière perd ses fils, messieurs, cherchez-en la cause ailleurs que dans les écoles des Frères... Produirez-vous vos statistiques ?

UN PRÉCURSEUR EN PAYS INCONNU

Le cas du Révérend Père Adelard Dugré, par Jean Godefroy

— I —

"L'Action Française" du mois d'août 1919 publiait un article signé par le R. P. Adélard Dugré, et intitulé : "QUESTION DE PÉDAGOGIE.—" L'Enseignement du Français." Plusieurs ont vu là l'origine des accusations gratuites et des insinuations malveillantes lancées, dans ces derniers temps, contre les Frères, les collèges commerciaux et les primaires en général.

En effet, la prose du R. Père, étant alors demeurée sans réponse, d'aucuns ont pu croire que les éducateurs de nos collèges commerciaux admettaient avoir "*résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française.*" Nos Frères enseignants, qui dirigent le plus grand nombre de ces collèges auraient dû, il nous semble, protester contre cette gratuite accusation. Ils nous auraient probablement épargné le spectacle déplorable de soi-disant "purs patriotes," accablant nos communautés de Frères et nos professeurs catholiques des inculpations les plus imméritées.

Semez les idées fausses parmi le peuple, et fatalement comme pour le mensonge il en restera quelque chose. En l'occurrence, ce "quelque chose" paraît avoir pris corps dans les six articles de Mgr Ross, le Mémoire de "L'Action Française," la bamboula de M. Asselin et les acquiescements de leurs approbateurs quand même.

La plupart des erreurs répandues à profusion dans cette littérature, ont été victorieusement réfutées par les diverses répliques de MM. A. Monet, M. P. P., J.-Ed. Mignault, J.-Hector Hamel, Art. Drolet, Pierre Mathieu et Joseph Breton.

Nous allons à notre tour, sur l'invitation de M. Henri Myrand, président de l'"Association de La Salle" montrer ce que nous croyons être la genèse de la querelle d'Allemand que l'on fait à nos instituteurs primaires depuis quelque temps.

Ouvrons "L'Action Française" (1919) page 350. Le Rév. Père remarque d'abord qu'on veut améliorer. "*C'est déjà signe,*" dit-il, "*qu'on avance.*" Mais pour aller droit au but qui est de faire de "purs" Canadiens français, il y a un obstacle à surmonter : "*Un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française.*"

"*La question n'est pas de savoir si, de nos jours, il faut mieux savoir les mathématiques, l'anglais ou la tenue des livres*"... "*Les Français, un moment hésitants, reviennent avec une ferveur de convertis sur les erreurs qui les avaient d'abord égarés.*"

Et le bon Père termine son plaidoyer "pro domo" en signalant de nouveau la faiblesse, pour le français, des jeunes gens des classes commerciales, et en adjurant les éducateurs de n'avoir plus "*cet empressement maladif à spécialiser dans le commerce tous les enfants, même les fils de cultivateurs.*"

On le voit, il ne manque guère que "*la poussée bovine,*" de M. Asselin pour que le thème soit au complet.

— II —

Analysons, maintenant, les plus gros "bouquets."

"*Le but devrait être de faire de nous les Canadiens français les plus accomplis qu'on puisse imaginer, mais pas autre chose que des Canadiens français*"... (page 350)

Le type se précise quatre pages plus loin. "*Nous serons des français du Canada... à deux mille lieues de la France et parmi cent millions d'Anglo-Saxons. Certains détails de notre caractère en seront fatalement altérés : nous perdrons d'un côté, nous gagnerons de l'autre.*" (page 354).

Quels détails de notre caractère seront fatalement altérés, Père, si ce n'est " *cette sorte d'horreur et de mépris quasi fanatique que l'on éprouvait autrefois pour l'idiome des vainqueurs ?* (1) Et que gagnerons-nous, si ce n'est une meilleure connaissance du parler des cent millions qui nous entourent ? Du reste, lors même que nos " purs " réussiraient à immuniser tous les Canadiens français contre toute adoption des idées, des mœurs et du langage des cent millions, ce serait un malheur. " *L'Histoire,*" dit Mgr Paquet, " a retenu cette parole d'un saint qui fut aussi un grand monarque (saint Étienne de Hongrie) " *Faible est l'Etat qui n'a qu'une langue et des mœurs uniformes.*"

Vouloir entraver l'élan de nos nôtres vers une meilleure connaissance de la langue anglaise ne serait ni sage ni patriotique. Comme l'a fait remarquer dernièrement M. J.-Ed. Mignault, ce serait s'opposer à un vœu du Premier Congrès de la Langue Française au Canada, en même temps qu'au désir formel du Pape. Les esprits clairvoyants comme Mgr Paquet, Paul-Émile Lamarche, l'Honorable Taschereau, Athanase David, Madeleine et une foule d'autres ont compris qu'il ne faut pas endiguer ce mouvement, mais s'en emparer et le diriger.

Le distingué député de Napierville remarque justement : " Je ne crois pas que la formation française d'un enfant de sept ans soit compromise par vingt minutes d'anglais tous les jours, si on se sert, pour cela, du procédé direct et oral, parce qu'alors on ne fait nullement appel au vocabulaire français de l'enfant, mais au jeu de ses facultés par l'intermédiaire des sens."

" *N'est-il pas étrange que ces données de bon sens soient déjà si méconnues* (page 359)..... à " *L'Action Française* " ?

" *La première qualité d'un enseignement rationnel, c'est de s'adapter, non pas aux systèmes à la mode, non pas aux ambitions des " papas," mais au génie du peuple qu'il faut instruire.*" (page 351.)

Et faudrait-il faire fi des ambitions des " papas " ? Le R. Père aurait-il voulu, par hasard, lancer " *L'Action Française* " dans un mouvement opposé au magistère des parents dans l'éducation de leurs enfants ?

En demandant à nos éducateurs d'enseigner l'anglais à leurs enfants, les " papas " sont très raisonnables, et personne n'a le droit de les en blâmer. Ils savent, par ailleurs, quel culte nos institutrices primaires ont toujours voué à la belle langue française. Il n'y a qu'une certaine classe de soi-disant intellectuels pour s'imaginer, et pour affirmer ensuite sans autre preuve, que les précepteurs de nos enfants veulent reléguer la langue française au second rang, et M. J.-Hector Hamel a fait bonne justice de cette fable, dans " *La Presse* " du 9 octobre dernier.

(1) L'abbé A. Comtois, professeur de philosophie au Séminaire des Trois-Rivières, cité par le journal " *La Croix* " de Montréal, le 28 oct. 1905.

“ *La question qui se pose, pour nous Canadiens français, est donc de savoir si nous devons nous attacher aux traditions de la pédagogie française; ou si nous devons en sacrifier quelque chose pour mieux nous adapter au milieu où nous vivons. Resterons-nous délibérément latins ou nous ferons-nous saxons parlant français ?* (page 353). Bien sûr, Père, il faudra sacrifier quelque chose... Rien de désirable ne s’obtient sans sacrifice ici-bas : et vous résolvez vous-même la question en ce sens quand vous dites ce que nous citions tantôt : “ *Nous serons des français du Canada... à deux mille lieues de la France... nous perdrons d’un côté, nous gagnerons de l’autre* ”...

Il ne faut pas s’imaginer, par exemple, que, pour apaiser les clameurs de certains anglophobes, notre haute finance deviendra française sans coup férir. Quand nos trois millions de Canadiens français de l’Amérique du Nord, répandant au désir présumé de nos “ zélés ”, feraient tous vœu, pour conserver leur caractère ethnique, de ne plus apprendre l’anglais, ou de le parler le plus mal possible, empêcheraient-ils par là les cent quinze autres millions de continuer à ne parler que l’anglais ? Et si nous voulons, dans cette immense communauté, prendre une place qui nous convienne, ne nous faut-il pas être bilingues ? Et donc, il faut que la très nombreuse génération de nos enfants qui ne fréquente nos écoles que jusqu’à quatorze ou quinze ans, soit, autant que faire se peut, en état de “ se défendre ” en anglais.

Ce résultat peut s’obtenir sans faire de nos enfants de “ simples imitations d’anglais ou d’américains ” ; “ mais pour y réussir, il faut d’abord que “ les partisans de l’Action Française ” cessent de mépriser nos meilleures écoles primaires en parlant continuellement des sujets inférieurs qui en sortent. Si nous voulons sincèrement le bien des nôtres, il nous faut encourager nos éducateurs et leur aider à parfaire leur œuvre déjà si ingrate, afin que nous ne soyons pas dans la nécessité d’envoyer nos enfants aux “ business colleges ” pour leur procurer la connaissance de l’anglais dont ils ont un indispensable besoin.

Supprimez l’anglais des basses classes de toutes nos écoles ; que les parents constatent qu’à treize ou à quatorze ans les enfants n’en savent pas assez, et vous aurez le beau résultat suivant : un grand nombre d’élèves canadiens-français aux écoles anglaises et souvent protestantes des Etats-Unis et d’ailleurs—la belle victoire pour la mentalité française de ces enfants, et quel gain pour la race!

“ *Resterons-nous délibérément latins* ”, dit le R. Père Adélarde Dugré, “ *ou nous ferons-nous saxons parlant français*... *Question d’une importance primordiale et diversement résolue jusqu’ici.*”

Nous en sommes donc au point culminant de son article, et voici ce qu'il y fait éclater : *“ Un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française. Seuls, les tenants irréductibles de la vieille culture classique ont voulu faire de notre peuple, d'abord un peuple d'esprit français, un peuple de commerçants ensuite. On le leur reproche assez vertement. Qui a raison, qui a tort ? (page 353).*

Ceux qui ont tort, mon R. Père, sont ceux qui oublient trop facilement ce précepte de la divine Sagesse : *“ Ne blâmez personne avant de vous être informés s'il est coupable, et alors seulement reprenez-le avec équité s'il y a lieu ”* (Eccl. XI. 7). Lisez les articles de M. J.-Ed. Mignault, de J.-Hector Hamel, celui de Madeleine, dans la Revue Moderne du 15 novembre, et si vous n'êtes point d'esprit opiniâtre, vous regretterez certainement cette accusation mal fondée, vous ferez bien. Et vous ferez encore mieux si vous présentez de loyales excuses à ceux que vous avez lésés. Peut-être votre édifiant exemple engagera-t-il votre collaborateur d'occasion à *“ L'Action Française,”* M. le Chanoine D. Gosselin, à se renseigner avant d'accuser les instituteurs primaires de vouloir mettre la langue anglaise sur un pied d'égalité avec la langue française ? Que de pareilles inexactitudes—pour employer un euphémisme—aient été publiées avant les réponses de MM. Monet, Mignault et Hamel, cela pouvait peut-être se faire avec un certain degré de bonne foi ; mais aujourd'hui, de telles accusations ne peuvent que déshonorer ceux qui se les permettent.

“ Nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à nos ancêtres, nous devons à toute la race française d'être fiers de ce que nous sommes et de garder intact le fond de notre caractère ethnique ”... (page 354.) Il ne faut pas oublier, non plus, que suivant un savant philosophe français (1) *“ les influences morales et sociales sont supérieures aux influences ethniques,”* et que l'enseignement bilingue n'offre aucun danger sérieux quand il est donné par des patriotes éclairés, comme sont les professeurs de notre enseignement primaire.

“ Nous n'aurons pas deux castes parmi nous, la caste des lettrés gardant l'esprit français et la caste des primaires à mentalité commerciale... L'effort du maître doit tendre à rendre l'élève capable de juger sainement, d'avoir un goût sûr, de critiquer avec discernement, d'admirer ce qui est admirable, de rire de ce qui est ridicule. Pour cela, le procédé qui a fait ses preuves, c'est d'étudier longuement, patiemment, passionnément, la langue dont nous nous servons pour exprimer nos pensées.”

C'est une belle découverte, ça, Père, elle fait penser à la *“ Femme Savante ”* de Molière disant :

(1) A. Fouillée, cité par l'abbé F. Mourret dans *“ L'Église et le Monde Barbare ”* (p. 276)

“ Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.”

Connaissez-vous, mon R. Père, les manuels dont se servent les Frères enseignants ? Avez-vous jamais lu, par exemple, les cinquièmes leçons des cours élémentaire, moyen et supérieur des “ Leçons de Langue Française,” éditées par les Frères des Ecoles Chrétiennes ? Tous leurs collègues commerciaux voient ces trois cours en entier. De plus, un “ Cours Complémentaire ” très en faveur dans plusieurs établissements d'enseignement secondaire, est à la disposition des élèves qui poursuivent leurs études au-delà de la septième année. Nous mentionnons ces ouvrages parce que nous les connaissons mieux. Les autres congrégations enseignantes et nos professeurs laïques sont sans doute pourvus d'aussi bons manuels, la culture générale donnée par ces éducateurs s'attache beaucoup plus à développer l'esprit français qu'à donner une mentalité commerciale. Tant vaut le maître, tant vaut l'école, et il y a moyen d'enseigner le commerce, même en anglais, sans matérialiser les esprits, sans désaffectionner de la belle langue française, et sans faire de nos enfants “ des saxons parlant français ;” comme il y a moyen d'enseigner le latin et le grec sans faire des païens.

“ *La question n'est pas de savoir si, de nos jours, il faut mieux savoir les mathématiques, l'anglais ou la tenue des livres : la question qui domine tout le débat c'est de savoir si cet enseignement est le plus apte à développer les qualités propres de notre race. Or, il ne l'est pas. Les Français, un moment hésitants, reviennent avec une ferveur de convertis sur les erreurs qui les avaient d'abord égarés.* ” (page 357).

Il est évident qu'une race éprise d'art et de poésie est plus à l'aise dans le spéculatif et dans les lettres que dans les sciences appliquées ; mais laisser entendre que les Français se détournent aujourd'hui de l'utilitarisme, c'est tout bonnement induire ses lecteurs en erreur. Tous les bibliophiles savent qu'avant la guerre il était difficile de trouver de bons manuels français de comptabilité, de commerce, de science financière, de méthodes en affaires, de méthodes de dactylographie, etc., tandis que maintenant les catalogues des librairies en annoncent de nouveaux tous les jours.

Dans un ouvrage récent, M. Victor Cambon, celui que les Français ont surnommé le maître-ouvrier de la reconstruction de l'édifice national, avertit ses compatriotes (La France au travail, page 7) que “ nous marchons vers une époque où les puissances d'argent gouverneront les peuples ,” et dans son livre “ États-Unis-France ” il leur montre les Yankees créant de toutes pièces des écoles professionnelles où l'enseignement technique est largement dispensé avec “ cette précision et cette ingéniosité qui les caractérisent”. “ En matière d'organisation commerciale, ajoute-t-il, “ les Américains du Nord ont été des précurseurs et des initiateurs.”

Mais les déclarations les plus précises et les plus instructives à ce sujet, sont celles de MM. Jules Lepain et Jacques Grandville, deux français très

avertis, dans leur ouvrage " Les Méthodes Modernes en Affaires " (1919). Ils disent, page 20 :

" A une époque glorieuse où l'ordre et la méthode étaient la règle de conduite à tous les degrés de la hiérarchie sociale, où le " *sens de l'organisation* " pénétrait et vivifiait tous les rouages des entreprises publiques ou privées, notre pays, maître des Indes, du Canada, de la Louisiane, des petites et des grandes Antilles, était devenu, sans conteste, " *le centre commercial du monde.*" C'était l'époque où nos marchands couvraient les mers du globe pour inonder de nos produits nationaux, naturels ou manufacturés, les marchés exotiques les plus lointains, l'époque où, sous l'intelligente et méthodique administration d'un Colbert, nos industries les plus diverses prenaient un magnifique essor et assuraient les " *fournitures du monde civilisé.*"

" Pourquoi avons-nous perdu depuis cette suprématie commerciale ? Pourquoi nous sommes-nous laissé distancer sur tous les marchés du monde par les Anglo-Saxons et en particulier par les Allemands ? C'est assurément, pour une large part, parce que depuis trop longtemps nous sommes mal gouvernés, mais aussi et surtout parce qu'avec nos merveilleuses ressources et nos solides qualités, il nous a manqué d'étudier et de réfléchir ; de nous rendre un compte exact de l'évolution économique qui se produisait autour de nous et qui faisait subir une transformation profonde aux manières de concevoir et de traiter les affaires. Avec notre nonchalance latine, nous avons fermé trop longtemps les yeux à cette évidence que les Américains ont été les premiers à percevoir nettement et à mettre à profit..."

Les deux auteurs que nous venons de citer déplorent que leur pays ait perdu son prestige, et c'est dans le but d'aider leurs compatriotes à reconquérir les avantages économiques d'autrefois, qu'ils sont venus en Amérique chercher " *le plan et les méthodes à la fois scientifiques et pratiques auprès desquelles les écoles de commerce françaises font piètre figure.*" (page 14).

Oui, Père, " *les Français, un moment hésitants, reviennent avec une ferveur de convertis sur les erreurs qui les avaient d'abord égarés..... loin des sciences utilitaires.*"

" *C'est limiter d'avance le développement intellectuel d'un enfant que de lui imposer, dès le début, l'étude simultanée de deux langues différentes.*" (page 357.)

Qu'en savez-vous, Père ? Quels principes de philosophie pouvez-vous invoquer d'où découle cette extraordinaire prétention que l'enseignement d'une langue seconde à de jeunes esprits les abêtît ? Ne voit-on pas les fils de rois (et de grandes familles) entourés dès l'éveil de leur raison, et

avant, des précepteurs de trois ou quatre langues différentes ? Et l'on ne s'est pas avisé de croire à l'abrutissement de leurs royales méninges ! !

Nous sommes de l'avis des *professeurs laïques de Montréal* qui ont dit : " Il n'est pas prouvé que l'étude de l'anglais nuise à celle du français." C'est là une question de psychologie très complexe qui ne peut être tranchée " a priori." Et malgré tout le respect que nous professons pour Mgr Ross, nous ne croyons pas que sa réponse, sur ce point, rehausse sa réputation de pédagogue. Voir, à ce propos, ce que disent M. Hector Hamel dans " Le Soleil " du 15 octobre 1920, M. J.-Ed. Mignault dans " La Patrie " du 13 et du 15 novembre.

" *Les études finies, au moment de la spécialisation, quelques mois de " pratique dans un milieu exclusivement anglais suffiront à vos enfants pour leur faire connaître suffisamment cet idiome. Ils ne passeront peut-être " pas pour des Anglais d'origine " (bien sûr !) " mais ils sauront écrire la " langue anglaise, ils la parleront avec facilité. C'est un fait que l'expérience " a déjà suffisamment montré.*" (page 359.)

Où a eu lieu cette démonstration, s'il vous plaît ? La trouvez-vous dans les paroles de l'honorable Athanase David ? de Madeleine ? ou de Paul-Émile Lamarche ? Ou, avec le R. P. Hudon la baserez-vous sur l'exemple de Laurier et de Henri Bourassa ? (cf. Action Cath. 9 déc. 1920.)

Si votre panacée de " *quelques mois dans un milieu exclusivement " anglais* " était efficace, elle est si simple, ou simpliste, que nous n'entendrions pas tant de récriminations sur le déficit de nos humanistes au point de vue de la langue anglaise. Demandez à ceux qui parlent et écrivent convenablement l'anglais ce qu'ils pensent de " *vos données de bon sens* " et vous nous en direz des nouvelles !...

" *Sur cinq d'entre eux, (les jeunes gens des classes commerciales) vous " en trouverez facilement trois ou quatre que l'anglais n'embarrassera pas long- " temps, mais vous n'en trouverez pas deux qui pourraient convenablement " correspondre avec des maisons de France. Les Français s'en plaignent " assez. Même chez nos illustres avocats et chez nos honorables députés, " même chez les protagonistes de l'enseignement moderne et chez nos représen- " tants à l'étranger, combien ne se tirent d'embarras qu'à l'aide d'une secré- " taire formée dans quelque pensionnat tenu par des religieuses "*" (page 360.)

Comme incohérence, c'est un beau modèle. Nos avocats, illustres ou non, nos honorables députés, nos représentants à l'étranger ont généralement reçu leur éducation des " *tenants irréductibles de la vieille culture " classique.*" et c'est pourquoi quelques-uns, conscients de ce qui leur manque, deviennent des protagonistes de l'enseignement moderne, afin que leurs enfants et leurs successeurs ne soient pas dans l'obligation d'avoir à se servir d'une ou d'un secrétaire formé dans l'enseignement primaire supérieur. La correspondance commerciale (française et anglaise) cons-

titue un art et une science qui ne s'improvisent pas. " La correspondance commerciale," dit M. Georges Mis (Le Style Commercial, page VIII) " dans les nombreuses affaires d'ordre spécial et particulier qui demandent du doigté, de la science professionnelle et de la psychologie, n'est en somme, " qu'une réduction de tout ce travail de diplomatie avisée qu'est la plaidoirie de l'avocat ou le discours du tribun." Et nous adoptons très volontiers, ici, la conclusion de l'article du Rév. Père : " *Les enfants d'aujourd'hui sont comme ceux d'autrefois : ils apprennent lentement ; ils doivent répéter beaucoup : ils ne peuvent pas savoir à quinze ans ce que vous n'avez appris, vous, qu'à trente ou quarante ans.*".....(page 361.)

Vous parlez d'or, Père, quand vous êtes au point.

JEAN GODEFROY.

CONCLUSION

Après la lecture de cette compilation, d'aucuns de ses partisans peuvent se demander : " Mais que veulent donc ceux qui critiquent le distingué Principal ? Voici :

POUR LE FRANÇAIS, ils veulent qu'il fleurisse partout, dans les annonces, les correspondances et dans tous les services publics ; et à cette fin, ils désirent l'union parfaite de toutes les forces vives de la race ; ils demandent aussi que personne ne vienne plus, à la légère, jeter la suspicion sur toute la phalange des instituteurs primaires.

POUR L'ANGLAIS, ils veulent que tous les Canadiens français qui le désirent, puissent l'apprendre convenablement ; que dans les centres urbains l'on commence à l'enseigner dès la première ou la deuxième année du cours primaire, et qu'on ne taxe plus d'anglomanie ceux qui partagent cette opinion. Ils reconnaissent l'utilité de deux programmes différents, l'un pour les villes et l'autre pour les centres ruraux.

POUR CEUX QUI TRAITENT CETTE QUESTION, ils veulent une meilleure connaissance des faits, afin d'éviter, à l'avenir, les impairs et les injustices.

- APPENDICE -

LES SIX ARTICLES DE MGR ROSS PARUS DANS "LE DEVOIR"

Le Devoir, 14 septembre 1920

On sait qu'à sa dernière session, le Comité catholique de l'Instruction publique a approuvé le nouveau programme des écoles primaires, du moins la partie qui se rapporte aux écoles élémentaires, pour le mettre en vigueur en septembre 1921.

Pour mieux saisir le but de cette étude, il sera peut-être bon de se rappeler les causes qui ont amené les modifications apportées au programme qui sera encore en vigueur pendant un an.

On a voulu décharger le programme de tout ce qui l'encombre au détriment de la bonne formation de l'enfant. Comme on l'a dit dans le temps, le caractère de l'école élémentaire est d'être... "élémentaire." Son but n'est pas de préparer immédiatement aux carrières, mais de faire acquérir "les notions fondamentales indispensables à tout homme," et de créer les initiatives d'esprit qui seront le point de départ du travail intelligent. En bonne pédagogie, l'école primaire doit "orienter" toute la vie de l'enfant ; elle ne doit pas viser à enseigner tout ce que celui-ci devra utiliser dans sa vie d'homme, ni prétendre le mettre en état d'entrer de plain-pied dans n'importe quelle carrière. "Le meilleur moyen de préparer un homme à la vie qu'il devra mener à 20 ou 25 ans, n'est pas de lui donner dans l'enfance ce qui appartient à l'âge adulte, mais de le faire ce qu'il doit être à 7, 10 ou 13 ans".

C'est dans ces visées que le programme a été préparé.

En conséquence, on a simplifié, on a élagué, on a réduit la surface pour gagner en solidité. Comme la plainte générale portait sur le manque de préparation dans la langue maternelle, on a consacré à cette préparation une attention particulière. La langue maternelle redevient la principale parmi les quelques matières essentielles dont l'importance surpasse toutes les autres. Les matières qui ont moins d'importance en elles-mêmes, à cette période de la vie, et qui devront occuper moins de temps en classe, ont été désignées sous le nom de "matières accessoires."

Après l'école *élémentaire*, qui donne les *éléments*, on a ajouté une école *complémentaire*, qui n'est plus celle de tout le monde, mais devra

donner un complément de culture générale en préparant immédiatement aux diverses écoles spéciales, techniques, commerciales, agricoles, etc., qui doivent conduire l'enfant à la carrière qu'il aura choisie. C'est le pont jeté entre la petite école qui donne la formation indispensable à tout homme, et l'école spéciale qui donne la formation appropriée aux diverses exigences de chacun.

Cette détermination a reçu un chaud accueil du public. Dans son numéro du 8 février 1919, le *Soleil* de Québec, sous le titre suggestif : "Bravo !" a donné du projet une appréciation qui résume celle de toute la presse.

Malheureusement, il est difficile de décider les hommes à sortir des sentiers battus, pour les engager dans une voie nouvelle, même quand tout le monde admet que c'est la meilleure. Aussitôt on entendit cette plainte : "Vous déchargez, mais vous ne mettez rien à la place..." Mais précisément, puisqu'il faut supprimer le gavage, l'encombrement.

Ce que l'on voudrait à la place, c'est de l'anglais. D'autres demanderont autre chose, mais toujours de la surcharge.

Sous la poussée de certaines personnes dont je respecte les intentions et l'honorabilité, le Comité catholique, à sa dernière session, a permis aux commissions scolaires qui voudraient s'en prévaloir, de commencer l'enseignement de l'anglais à la seconde année du cours inférieur, c'est-à-dire, en deuxième année de l'école élémentaire. Dans l'esprit du Comité catholique, cette détermination vise les municipalités où les enfants entendent parler l'anglais autour d'eux, dans leur vie ordinaire. Elle ne vise pas les écoles où l'enfant n'entend pratiquement pas d'anglais en dehors de la classe. Pour ces dernières, l'anglais ne doit pas commencer avant le cours moyen, c'est-à-dire, la troisième année. Dans l'esprit des promoteurs, cette exception visait surtout la ville de Montréal, dont un groupe important de professeurs voulaient que l'on commençât l'enseignement de l'anglais dès la première année du cours inférieur. Ce qui ne tardera pas, maintenant que le principe est posé.

En même temps, la plupart des Provinciaux des congrégations de Frères enseignants ont, dans leurs suggestions, manifesté la disposition de mettre l'anglais comme matière essentielle aux examens qui décideront du certificat d'études élémentaires. Du coup, et par une petite phrase d'allure inoffensive, c'est vouloir introduire l'anglais parmi les matières essentielles dans tout le programme des écoles primaires élémentaires. Cette question n'a pas encore été discutée au Comité catholique.

Quand la première question, celle des professeurs des écoles de Montréal s'est posée au Comité catholique, je m'y suis opposé parce que j'y voyais un premier accroc au principe sur lequel se base la refonte du programme. Puis je voyais la seconde proposition—celle des Frères

enseignants,—inspirée du même principe que l'autre, venir en sens inverse s'unir à celle-ci pour pénétrer d'anglais tout le programme élémentaire, achever de démolir le principe sur lequel repose notre réforme, et rendre inefficaces les mesures prises pour assurer une plus solide formation élémentaire.

Des amis de l'éducation m'ayant demandé de justifier mon opposition, en exposant les raisons qui m'ont guidé, je me permets de mettre sous les yeux du public qu'intéressent les questions d'éducation, les motifs de ma conduite. Je n'ai l'intention ni de récriminer, ni de blesser. Ayant demandé de tous côtés des critiques de l'œuvre à laquelle j'ai eu l'honneur d'être mêlé, je demande la permission d'exposer moi aussi les objections que j'ai à certaines propositions.

Et afin qu'on ne se trompe pas sur mes sentiments, je déclare tout de suite que je ne suis pas opposé à l'enseignement de l'anglais à l'école primaire, m'étant rallié au programme qui lui fait une place certainement abondante à l'école élémentaire. A l'école complémentaire, l'enfant étant déjà formé, on pourra lui donner tout l'anglais qu'on voudra.

Je demande seulement qu'on ne le commence pas avant le cours moyen (3ème année), afin de donner au tout petit la chance de se faire une première formation indispensable ; puis je demande qu'on ne donne pas à l'anglais, dans l'école élémentaire, le rôle "essentiel" que veulent lui attribuer les Frères enseignants, et qu'on réserve ce rôle à l'école complémentaire.

Ces préliminaires établis, je maintiens que ce serait une *erreur pédagogique* de commencer l'enseignement de l'anglais au cours inférieur tel que ce cours existe au nouveau programme.

Mes raisons sont les suivantes.

F.-X. Ross, *ptre.*

Le Devoir, 5 septembre 1920.

II

I.—AU COURS INFÉRIEUR, L'ENFANT DOIT ÊTRE TOUT À SA FORMATION FONDAMENTALE

Pour apporter un remède plus efficace aux maux dont on tenait l'ancien programme responsable, c'est-à-dire pour assurer une meilleure formation intellectuelle à l'enfant, le nouveau programme a partagé toute l'école élémentaire en trois cours nettement caractérisés, de deux ans chacun, chaque cours préparant graduellement l'esprit de l'enfant, sans le

surcharger, à suivre avec profit le cours qui fait suite. Le cours inférieur entraîne les enfants de 7 à 8 ans à la lecture, à l'écriture et aux exercices fondamentaux de calcul, qui leur seront nécessaires pour aborder avec plus d'efficacité l'étude des connaissances élémentaires localisées au cours moyen. Pourquoi compromettre ce travail d'entraînement en ajoutant une langue étrangère qui n'a rien à voir pour le moment dans l'éducation du petit ? Le cours se trouverait scindé et il perdrait le caractère qu'on lui a délibérément imprimé.

Le cours inférieur est encore organisé pour entraîner l'enfant à penser et à exprimer, dans son propre langage, les idées qu'on lui fait acquérir d'une manière méthodique, par une observation réfléchie sur ce qui l'entoure, par les récits qu'on lui fait, les anecdotes et histoires qu'on lui raconte, les causeries où l'on établit le contact intellectuel entre son esprit et les réalités de la vie.

Le mal dont on se plaint à cette époque de scolarité, c'est que l'enfant n'a pas d'idées personnelles, et n'a pas de mots pour exprimer à sa manière ce qu'on a cru lui montrer au moyen du livre. Si le mot du livre, la phraseologie, lui fait défaut, tout manque. La mémoire seule est en jeu, et c'est la mémoire de mots incompris en eux-mêmes ou dans leur assemblage.

Le programme a chassé le manuel de ce cours, et à la place il a mis l'enseignement vivant qui éveille l'activité intellectuelle et favorise ce travail d'élaboration par lequel les idées se perçoivent, s'assimilent et tendent à établir une synthèse mentale. Ce travail intérieur doit se compléter et se perfectionner par l'habitude de faire exprimer à l'enfant, dans sa langue maternelle, en enrichissant ou en corrigeant son vocabulaire, les idées qui lui sont ainsi rendues familières. L'enfant s'initie à parler, c'est-à-dire à penser et à exprimer cette pensée avec ses propres mots, à les utiliser par sa propre puissance d'appropriation. C'est le stage le plus important et le travail le plus délicat.

Toute intervention d'une langue nouvelle à cette époque où la pensée de l'enfant est encore hésitante et ses moyens d'expression pauvres et défectueux, à ce moment où il s'initie péniblement à l'orthographe, toute intervention, dis-je, d'une langue nouvelle ne peut que retarder ou compromettre ce travail fondamental.

Une année plus tôt ou plus tard, a-t-on dit, quelle différence cela peut-il bien faire ? Les partisans de l'enseignement hâtif de l'anglais ne tarderont pas à utiliser le même argument pour le commencer en première année au lieu de la deuxième. Une année plus tôt ou plus tard...

Pour répondre directement à cette objection, je dis que chez l'enfant de cet âge, un an est beaucoup. En outre, tant que le cours inférieur n'aura pas fait son œuvre de le mettre en état de lire, d'écrire et de parler dans

sa langue, en proportion de son degré d'avancement, on n'a pas le droit, pédagogiquement parlant, de troubler ce travail en introduisant trop hâtivement les éléments d'une autre langue. Et cette raison a d'autant plus de force qu'on a voulu précisément alléger le programme en enlevant tout ce qui, dans le premier âge, empêche l'enfant d'acquérir la formation première.

Or, la formation première ne s'acquiert que par l'étude de la langue maternelle. Chaque être, en effet, se développe en fortifiant le principe qui lui a donné la vie. Pour lui inoculer une sève empruntée, il faut qu'il soit assez robuste pour se l'assimiler ; sinon il sera assimilé par elle.

Et c'est là une chose que l'on ne devrait jamais perdre de vue, dans l'enseignement, si l'on veut qu'il produise une culture de l'esprit, une formation, et non un simple bourrage du cerveau ou de la mémoire. Ce qu'il importe de donner tout d'abord à l'esprit de l'enfant pour l'"orienter," ce sont des *habitudes intellectuelles* permanentes, qui créent la capacité personnelle de *percevoir* des idées, de les *rendre* dans son langage, de se les *assimiler* et les *approprier* à sa vie, les transformer en principes de vie intellectuelle. La valeur d'un homme, l'étendue de ses horizons intellectuels, se mesure à sa puissance de penser. Si l'on continue d'oublier cela, on ne cessera de ressasser le programme, de le décharger pour le recharger et y introduire, en les variant, mille choses réputées *pratiques*, et qui ont le tort de n'être nullement pratiques pour un âge qui ne demande qu'à s'assimiler des idées. Or, ce travail ne peut se faire qu'au moyen de la seule langue dans laquelle se sont moulées jusque-là, les connaissances qui ont pénétré de l'extérieur dans l'intelligence du petit. Aussi l'on n'a qu'à jeter les yeux sur les revues pédagogiques de France, qu'à entendre les critiques, et les vœux formulés, en ces derniers temps, dans les pays de langue française, sur la question de la première éducation, pour constater que l'accord se fait sur ce point : pour créer l'instrument du travail intellectuel, *il faut intensifier la culture de la langue maternelle*. Fortifions donc cet outil, le seul que connaisse l'enfant, avant de lui en fournir d'autres qui lui sont étrangers. Illusion de croire que l'enfant ne sera pas plus apte à ajouter à son édifice intellectuel quand la base aura été solidement assise ! Et cette base, c'est sur la langue maternelle qu'elle doit reposer.

Ce défaut de capacité de penser et de s'exprimer convenablement de vive voix ou par écrit, n'est-ce pas ce que déplorent, sur tous les tons, les éducateurs de toute catégorie qui sont dans l'enseignement pratique ? C'est cette lacune qui a motivé la refonte du programme. C'est à cette lacune que nous nous heurtons aux examens d'admission lorsque se présentent aux diverses écoles spéciales les élèves qui ont fait un stage plus ou moins long aux écoles primaires. Ils ont vu de tout et ne savent ni parler ni écrire. Ils répondront de mémoire en citant des pages apprises par

cœur ; ils écrivent vaille que vaille des phrases *dictées* ; ne leur demandez pas une synthèse qui n'était pas faite dans leur manuel ; ne les mettez pas à l'épreuve sur une composition de leur cru.

Puis le vocabulaire ! Son imprécision se fait sentir même pendant les études classiques. L'orthographe, on sait comme on nous la gâche. Le mal n'est pas particulier à la province de Québec, c'est vrai. Quantité de travaux pédagogiques français, avec des titres significatifs, signalent "la crise" du français à l'école primaire. Partout on demande d'alléger les programmes pour donner, dans la petite école, plus de temps et d'attention aux exercices de pensée et de langage, langage parlé et langage écrit. "Une réforme utile doit partir des petites classes", a-t-on conclu. (Cf. Conférences de l'*Ecole des Hautes Etudes Sociales sur l'Enseignement du français* : Paris, Alcan, 1911. *La Crise des Méthodes dans l'Enseignement du français*, G. Lanson).

Le programme récemment approuvé par le Comité catholique a voulu appliquer le remède en réservant le cours inférieur à cette première formation fondamentale. Que de cris cette disposition n'a-t-elle pas soulevés de la part de ceux qui croient sincèrement qu'on ne peut rien faire apprendre sans livre, même si l'élève ne sait pas encore lire ! On n'a échappé à ce danger que pour tomber dans un autre plus grave : l'introduction de la langue seconde qui va apporter de nouveaux moules, mêler les mots, vicier l'orthographe et retarder, d'autant la formation initiale.

Non ; ce qui manque à l'enfant qui passe de l'école primaire à l'école plus élevée, ce n'est pas la connaissance de l'anglais, c'est la connaissance de sa langue maternelle, c'est le pouvoir de saisir et de réfléchir. Le nouveau programme a voulu y remédier. La clause, introduite à la dernière heure, en encombrant le cours inférieur de l'enseignement d'une autre langue, suppose un principe qui détruit la raison d'être du travail accompli.

F.-X. Ross, *ptre.*

Le Devoir, 16 septembre 1920.

III

2.—L'INTRODUCTION HATIVE DE L'ANGLAIS POSE UN PRINCIPE QUI SAPE LA BASE SUR LAQUELLE ON A ORGANISÉ LE PROGRAMME.

Les raisons qu'on a fait valoir pour précipiter l'enseignement de l'anglais, raisons que je trouve formulées en substance dans le mémoire d'un groupe de professeurs et de directeurs des écoles de Montréal, sapent à sa base le principe sur lequel on a édifié toute la réforme du programme.

Ce principe que je rappelais au commencement de cet écrit, ce principe que la presse a salué de ses bravos, le voici : l'école élémentaire ne doit pas viser à enseigner à l'enfant tout ce qu'il lui sera utile de savoir dans sa vie, ni à rendre l'enfant capable d'exercer un métier ou une profession lorsqu'il en sort ; elle donne les notions fondamentales indispensables à tout homme sans distinction, elle oriente sans spécialiser. C'est dans ces vues qu'on en a éliminé la comptabilité commerciale pour ne donner que les éléments fondamentaux de toute comptabilité ;—qu'on a retranché les sciences, pour ramener l'observation sur les choses familières qui entourent l'élève ;—qu'on a classé les matières en essentielles et en accessoires ;—qu'on a créé, à la suite de l'école élémentaire, l'école complémentaire où les connaissances éliminées pourront être introduites et développées en vue des spécialités vers lesquelles l'élève voudra orienter sa carrière. Et c'est précisément l'annonce de ce principe et de ces réformes qui a provoqué de chaudes adhésions.

Or, le mémoire en question suppose que l'enfant, au sortir de l'école élémentaire, va entrer immédiatement en position. "Aucune position n'est accessible à nos jeunes Canadiens français s'ils ne peuvent parler et écrire dans les deux langues."

Très bien, je suppose ; c'est pourquoi je dis : montrons-leur donc au moins à parler et à écrire dans leur propre langue ! Cela nous évitera l'humiliation d'entendre dire, comme je l'ai entendu de la bouche de deux hauts fonctionnaires civils, que les employés de bureaux dont ils utilisaient les services, quoique "gradués" d'académies en renom, leur faisaient des documents, leur rédigeaient des lettres qu'ils auraient honte de signer, et qu'ils ont dû les remplacer par des jeunes filles sortant de couvents moins réputés, mais enseignant mieux le français. Cela nous évitera l'humiliation que m'avouait un père de famille occupant une haute position sociale : "C'est pénible ; mon fils a fait tout son cours à telle académie, et il ne veut jamais écrire qu'en anglais, parce qu'il avoue ne connaître pas suffisamment sa langue." Et c'est un représentant de la plus pure essence canadienne.

Mais pour revenir à ma première idée, s'il faut connaître l'anglais pour n'importe quelle position, faut-il donc que l'anglais envahisse le cerveau de l'enfant au seuil de l'école où il entre à sept ans ? L'anglais, comme toutes les autres connaissances qui viennent se greffer sur la formation première, ne s'apprendra-t-il pas mieux quand cette première formation aura développé la capacité d'apprendre ? Est-ce que tous nos hommes publics qui ont fait l'honneur de notre race n'ont pas appris l'anglais, règle générale, après avoir acquis la première formation dans leur langue maternelle ?

L'on voudrait donc ramener l'école élémentaire, l'école des "éléments", à une école qui prépare immédiatement aux carrières ! Alors faisons-y entrer le commerce, l'industrie, l'agriculture, que sais-je ? Mais c'est précisément ce qu'on a voulu chasser de l'école. Tout le travail qui a été fait resterait donc sans raison d'utilité. Il est sapé à sa base. J'attire respectueusement sur ce point l'attention de l'autorité supérieure qui préside à notre instruction primaire. Si une énergique direction ne tient pas au principe admis en vue de ramener l'école primaire à son rôle naturel, l'enseignement restera encombré autant, peut-être plus que jamais ; l'école élémentaire sera encore une polytechnique en miniature, ambitionnant de faire des commis, des industriels, des compétences universelles, sans tenir compte de la nature et de l'âge de l'enfant ; dans quelques années le programme, qui n'aura pas été suivi (comme l'autre, d'ailleurs, pourrais-je dire), sera déclaré un fiasco, et on proclamera l'école primaire une faillite. *Caveant consules !* Ce n'est pas par quelques modifications de détail, par quelques transpositions de matières au programme, qu'on améliorera..... c'est par l'application vigoureuse d'un principe reconnu bon ; c'est en ramenant énergiquement l'école dans ses cadres naturels d'où l'ont fait sortir, depuis une vingtaine d'années, les récriminations insuffisamment réfléchies de ceux qui ont voulu faire de l'école primaire une petite université qui dispense de la grande. Le coup de barre est donné ; ne laissons pas la barque retomber dans le remous.

F.-X. Ross, *ptre.*

Le Devoir, 17 septembre 1920.

IV

3.—UNE PROPOSITION PLEINE DE GRAVES DANGERS

Dans un mémoire auquel nous avons déjà fait allusion, les supérieurs de plusieurs congrégations de Frères enseignants demandent qu'une place plus considérable soit faite à l'anglais dans l'école élémentaire. Ils reconnaissent que la réforme proposée "atteint d'une façon presque satisfaisante la fin ultime de la refonte du programme, qui était d'alléger ce dernier" ; mais ils demandent, "pour les centres urbains, de commencer l'étude de la langue anglaise en 2^{me} année, oralement et selon la méthode directe, avec lecture au tableau noir des mots appris." Il faut, pensent-ils, faire cette concession aux exigences des parents et des commissions scolaires. En outre, ils veulent qu'à l'examen final qui

clôt le cours élémentaire, l'anglais prenne rang parmi les matières fondamentales, ce qui suppose nécessairement qu'il occupera ce rang au cours des études. Certains professeurs des écoles de Montréal demandent, eux, l'enseignement de l'anglais dès la première année.

Ces deux projets, inspirés du même principe, tendent à mettre l'anglais presque sur le même pied que le français dans l'école primaire. Nous verrons plus loin le peu de fondement qu'on peut réclamer pour justifier une proposition aussi surprenante. Et il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire qu'avant longtemps, au train où l'on y va dans certaines écoles, le français de ces écoles deviendra la langue seconde.

Ici encore, je souligne une fois de plus la difficulté qu'il faut surmonter pour redonner à l'école élémentaire le caractère que lui assigne son rôle naturel. On veut absolument que l'homme soit complet au sortir de la petite école. On veut encombrer de toutes manières, et on ne veut pas laisser à l'esprit de l'enfant la chance de recevoir en paix le premier développement que réclame sa nature.

Mais le danger le plus grave est bien celui de faire perdre à notre enseignement primaire le caractère français que nous avons tous à cœur de lui conserver, et que nous devons lui conserver. Je ne voudrais pas sortir du cadre pédagogique que se propose ce travail, ni développer toutes les idées que suggère une telle menace ; mais il est bien permis, tout en restant dans ces limites, de faire observer que la question pédagogique se complique ici d'une question vitale, qui touche aux intérêts sacrés que nos pères ont défendus de leur héroïsme et de leur sang. Si l'anglais avait envahi l'enseignement à ce degré depuis 1760, nous n'aurions plus à lutter pour la conservation du français et de nos traditions françaises : ce serait choses du passé.

Je rappelle encore une fois la question telle qu'elle est posée : il ne s'agit pas de chasser l'anglais de l'école primaire : le programme tel que soumis au Comité catholique, lui fait une large place depuis le cours moyen (3ème année) et lui laisse toute latitude à l'école complémentaire. Nous demandons seulement qu'on laisse tranquille le cerveau de l'enfant de 7 et 8 ans, pendant qu'au cours inférieur il est tout absorbé à recevoir les premières impressions qui façonnent son âme pour toute la vie ; nous demandons ensuite que pendant toute cette période des cours moyen et supérieur, où l'anglais est enseigné plus que ne l'est en nul autre pays, la langue seconde, on laisse la langue maternelle de l'enfant occuper une place de choix dans son éducation, et qu'on n'aille pas lui créer la déprimante impression qu'une autre langue a un droit égal à imbiber son âme de ses pensées, de son vocabulaire, de ses courbures, de sa mentalité, des sentiments dont elle est le véhicule.

Cette explication donnée, il n'est pas exagéré de maintenir qu'il faut, sous peine d'abdication, conserver, dans l'école qui façonne l'âme des petits Canadiens français de la province proclamée le cœur de tous les groupements français d'Amérique, une prédominance jalouse à la langue maternelle qui porte avec elle toutes les richesses de l'âme française, de nos traditions, tous les secrets de notre force et de notre miraculeuse survivance. Quelle que soit la nécessité de l'anglais pour l'homme de nos villes, ce n'est pas une raison pour étouffer dans l'enfant le "principe de vie qu'il a dans le sang." Aucune nécessité ne doit empêcher qu'on ne donne d'abord à l'enfant sa formation première suivant sa nature, son âme, son tempérament. Et c'est l'œuvre de la petite école, surtout des premières années de la petite école. Aux cours moyen et supérieur, et surtout à l'école complémentaire pour l'enfant qui ne va pas plus loin, il y a tout le temps voulu pour lui fournir les éléments d'une langue qu'il devra utiliser et approfondir toute sa vie. Mais, encore une fois, n'allons pas priver l'âme de l'enfant de ce qui doit faire sa force et sa grandeur, constituer la raison de sa supériorité. Et pour être supérieur, il faut que le Canadien ait dans l'âme assez de fierté pour chercher à se grandir par la culture qui convient à l'âme de sa race, à son tempérament ethnique.

Comme le disait si bien au congrès des notaires, M. Ferdinand Roy, le bâtonnier du Barreau : " Nous, les fils légitimes de cette France, de cette race, allons-nous nous résigner à nous amoindrir en étouffant le principe de vie que nous avons dans le sang, et, parce que nous vivons en Amérique, au Canada, à n'être plus que la moitié de nous-mêmes ? Non pas. Nous devons être nous intégralement... Soyons, corps et âme, totalement nous-mêmes". Quand nous serons cela,—et nous ne le serons que si la petite école s'entend avec la famille pour nous en garantir la base,—alors nous pourrons ajouter sur ce fond solidement constitué, autant d'apport étranger qu'il sera nécessaire. Nous serons en mesure d'assimiler sans être assimilés.

" Il n'est pas prouvé—dit le mémoire déjà cité des professeurs de Montréal—que l'étude de l'anglais nuise à celle du français". Est-il besoin de prouver que deux font plus que un, et que l'étude parallèle de deux langues ne peut occuper un cerveau de 7 à 12 ans sans accumuler les difficultés et engendrer la confusion ? Il n'est pas prouvé ? Allons ! Même si l'enfant apprend aussi bien à lire son français, l'étude d'une langue ne se borne pas à la lecture. Il y a l'orthographe, le vocabulaire, les tournures de phrase, l'esprit qui se forme par cette étude. Qui n'a vu des mots français à orthographe anglaise ? Par exemple les correcteurs d'épreuves ont bien de la peine à faire comprendre à certains protés que "langage" ne s'écrit pas "language." Qui ne sait tous les anglicismes

de mots et de tournures qui déparent notre langue, parlée ou écrite? Les "Dictionnaires du bon langage" qui se multiplient, les efforts des "Sociétés du parler français" pour corriger notre langage pénétré d'anglais, le charabia qu'on peut relever dans la plupart des journaux, ne constituent-ils pas la preuve évidente qu'il est dangereux de fréquenter une seconde langue avant d'avoir une bonne connaissance de sa langue maternelle? Or, l'école canadienne-française a plus que toute autre le devoir de veiller à la première formation de la langue maternelle des petits. Le réveil consolant qui s'est fait chez nous depuis d'assez nombreuses années déjà, pour encourager l'étude plus soignée du français, pour épurer la langue des anglicismes qui la déparent, pour enrichir notre vocabulaire français, fait assez comprendre que l'école des petits a mieux à faire pour leur éducation que de mener de front l'étude de deux langues dont la seconde envahit déjà et corrompt la principale.

Et notre vocabulaire français est assez pauvre pour embarrasser ceux qui ont à parler ou à écrire, et pour attirer fortement l'attention des Français de France qui nous en marquent leur surprise. L'éducation première donnée à l'école doit réagir contre ce déplorable état de choses au lieu d'accentuer la cause qui le produit.

En discutant les questions d'éducation on entend souvent, quoique bien à tort, parfois, invoquer l'exemple des autres provinces ou des autres pays. Eh bien, regardons ici, si nous n'avons pas quelque exemple à utiliser. Y a-t-il un pays au monde, en dehors des pays persécuteurs d'une minorité, où l'autorité scolaire va mettre deux langues au même rang à la petite école? Nos compatriotes des autres provinces luttent en désespérés pour obtenir que leurs enfants aient le droit de se développer d'abord dans leur propre langue. Ils subissent en quelques endroits un autre régime, mais à contre-cœur. Les persécuteurs de tout pays tiennent à donner dès le premier stage scolaire, l'enseignement de la langue destinée à supplanter l'autre et à façonner les esprits dans leur moule. Leur raison est celle qu'apporte le mémoire des professeurs de Montréal : le cerveau plus tendre de l'enfant reçoit mieux le cachet qu'on veut lui imprimer. Les Anglais des rares parties du pays qui ont songé à enseigner le français dans leurs écoles, n'ont nullement eu l'idée de le faire avant la troisième année du cours. La Belgique, pays qu'on n'accusera pas d'être arriéré et sans expérience, pays bilingue, met l'enseignement de la seconde langue *facultatif* pendant toute la durée de l'école *élémentaire* : *il ne devient obligatoire qu'à l'école complémentaire*. La raison est toujours la même : l'enfant ne se développera bien que par sa langue maternelle ; une fois en possession d'une bonne formation, il acquerra plus facilement, et sans danger pour la conservation de sa personnalité propre, la connaissance d'une autre langue.

Il serait malheureux que nous, qui avons tous les avantages, nous allions, par je ne sais quelle fausse conception de l'éducation de l'enfance, introduire de cœur joyeux, dans nos propres écoles, un principe dont personne ne veut, un principe qui fait le désespoir de ceux qui sont forcés d'en subir les tyranniques applications.

F.-X. Ross, *ptre.*

Le Devoir, 18 septembre 1920.

V

PRINCIPALE CAUSE DU MAL

Faut-il conclure que les patrons de l'enseignement outré de l'anglais à l'école primaire, poursuivent une idée antipatriotique? Loin de moi l'idée d'accuser leurs intentions. Je me plais au contraire à rendre hommage à ces éducateurs dévoués qui n'ont en vue que ce qu'ils croient être le plus sûr moyen de préparer l'avenir de leurs élèves. Mais leur affection ne les met pas nécessairement à l'abri des illusions produites par un système défectueux, et ne les protège pas suffisamment contre la poussée d'une opinion mal orientée.

C'est sur ce système et sur cette orientation de l'opinion que je demande permission de soumettre quelques considérations.

L'orientation que l'on veut imprimer à l'école primaire en donnant une place prépondérante à l'anglais, repose sur un fait qu'il faut corriger, et sur une erreur pédagogique qu'il faut redresser. Les deux constituent un danger qui menace de devenir une calamité nationale.

Le *fait*, le voici : toutes les écoles académiques de garçons dans notre province sont des académies commerciales.

L'*erreur pédagogique*, qui se dédouble, est la suivante : a) le premier stage de l'école primaire—ce que le nouveau programme appelle l'école primaire élémentaire—doit préparer les enfants à ces académies commerciales ; b) le commerce est anglais.

D'où la conclusion pratique que l'école élémentaire, pour préparer à la vie, doit surtout accentuer la formation dans la langue anglaise.

Parlons d'abord du *fait*. Il existe, il est visible et n'a pas besoin d'être prouvé : nos académies de garçons sont des académies commerciales. Devons-nous nous figer dans cet idéal, et prendre ce fait comme base de notre culture primaire? J'en appelle au gouvernement de Québec qui a fondé des écoles industrielles, au ministre de l'Agriculture qui ne cesse

de dénoncer la désertion des campagnes par les mieux doués et les mieux cultivés de nos fils de cultivateurs, aux écoles d'agriculture et à tous les amis de cette grande industrie essentiellement nationale ; j'en appelle à tous ceux qu'épouvante le problème de la désertion du sol ; je pourrais en appeler à tous ces collègues classiques qui reçoivent un si grand nombre de jeunes gens à qui l'on reproche de ne savoir pas assez leur français : faut-il maintenir aux yeux des enfants de nos écoles élémentaires, la suprême ambition d'aller recevoir dans une académie commerciale le couronnement de leur éducation primaire ? Notre race est-elle donc une race de commerçants pour que l'éducation pousse ses fils vers les comptoirs ? Ou croit-on que l'avenir de notre race, son salut, son influence, dépendent du nombre de petits commis qu'on aura gavés d'arithmétique et d'anglais ?

Jusqu'ici nous n'avons, pour couronner l'enseignement primaire, que les académies qui partout se sont affublées de l'épithète "commerciales," laissant voir par là à quelle destination elles préparent leurs élèves. Ce système qui pénétra jusque dans les régions agricoles, n'a pas peu contribué à aggraver la désertion de la terre en drainant vers la carrière commerciale les enfants de cultivateurs les mieux doués, qui n'ambitionnaient pas de suivre le cours classique. Outre que ce système favorise ce fait reconnu aujourd'hui comme une plaie nationale, il ne rend pas justice aux élèves, de plus en plus nombreux, qui veulent orienter leur carrière d'un autre côté. Des écoles spéciales sont ouvertes, et elles pourront se multiplier davantage, pour préparer des compétences dans les divers domaines de notre activité nationale. La culture de nos académies commerciales n'est certainement pas une préparation aux autres écoles spéciales.

Eh bien, le nouveau programme veut remédier à cette lacune, et il suggère les moyens pratiques que voici : au lieu de ces académies avec leur unique programme absorbé par la préoccupation commerciale, on aura l'école complémentaire avec son programme dont une partie comportera une culture générale, et une autre partie sera appropriée au milieu scolaire, variant d'une école à l'autre, pour préparer aux diverses spécialités vers lesquelles veut s'orienter la masse des enfants qui la fréquenteront. Dans nos régions agricoles, nous pouvons remplacer les programmes commerciaux par un programme agricole ; on a des écoles qui préparent à l'industrie, aux arts et métiers ; le cours complémentaire devra ajouter à son programme de culture générale des études conduisant aux écoles industrielles, ou aux écoles techniques. Les académies de couvent auront un programme moins chargé d'algèbre, de physique, de je ne sais quoi encore, et plus approprié au rôle de la femme. Il est temps de généraliser l'application de cette idée si l'on veut sauver les traditions familiales que nos programmes gonflés et mal orientés ne contribuent pas légèrement

à compromettre. Il y aura aussi dans l'école complémentaire le programme qui orientera vers les écoles commerciales, puisqu'il en faut. Et ainsi chaque domaine de notre activité nationale, chacun de nos besoins sociaux trouvera, dans l'école complémentaire, un entraînement qui préparera les aptitudes aux écoles spéciales, dont le rôle est de former des compétences.

On n'aura donc plus d'excuse pour forcer tous les enfants qui ne se destinent pas au cours classique, à se façonner le cerveau dans ce moule nécessairement aride, entre les bornes étroites de l'anglais et de la comptabilité. Les esprits dirigeants s'inquiètent, d'une manière visible, de cet état de choses, et le point où nous sommes rendus dans notre évolution économique, demande, pour un grand nombre d'enfants qui ont fait le premier stage de l'école primaire, un système plus en rapport avec nos besoins variés, plus apte à élargir les horizons, à étendre et coordonner les idées, à discipliner l'esprit et même à élever les sentiments.

Voilà le fait qu'il faut corriger : l'orientation forcée de tout notre système primaire vers la carrière commerciale. Une réaction s'annonce ; on entend partout les sourdes protestations de gens qui ne savent pas trop où frapper pour atteindre le mal. Cette réaction, il vaut mieux la préparer dans l'ordre en diminuant le nombre de nos académies commerciales, surtout en dehors des villes, en faisant place à d'autres académies (le nouveau programme a changé en appellation d'écoles complémentaires ce nom qui est vraiment baroque, sinon prétentieux dans la circonstance).—en faisant place donc à d'autres écoles qui répondront mieux aux besoins variés de notre éducation. La réforme du programme ouvre une issue des plus favorables à cette innovation qui s'impose. Que tous ceux-là qui ont à cœur le progrès bien entendu de l'éducation s'unissent pour pousser dans cette voie, fussent-ils s'exposer à heurter une opinion mal formée, mais bien ancrée, et à recevoir quelques coups de matraque : le bien se fait à ce prix.

Que les bons Frères qui sont en cause ne m'accusent pas de les dénigrer, ni de déprécier leur enseignement. Il faut s'en prendre, non à eux, mais au système. Ils ont rendu des services inappréciables ; ils en rendent encore, en ouvrant et maintenant des écoles qui donnent un complément d'éducation aux enfants des écoles primaires, et en facilitant l'accès aux positions lucratives à un bon nombre d'enfants. Mais en se généralisant trop, en accentuant de plus en plus son caractère spécial, ce système est devenu encombrant. Il ne répond plus suffisamment aux fins de l'éducation de notre époque, et compromet le caractère qu'il faut conserver à notre enseignement. On ne demande pas aux Frères de supprimer leurs écoles, ni de disparaître de l'enseignement ; on leur ouvre de nouveaux horizons. on veut les introduire dans de nouveaux champs où

ils pourront, en transformant certaines de leurs écoles, en en ouvrant d'autres, en modifiant convenablement leur mode d'enseignement, cueillir de nouveaux lauriers et accroître leurs titres à la reconnaissance à laquelle les familles canadiennes sont tenues envers eux. Leur mérite n'en sera nullement amoindri, ni leurs œuvres diminuées, et ils auront rendu un immense service à la cause de l'éducation.

F.-X. Ross, *ptrc.*

Le Devoir, 20 septembre 1920.

VI

L'ÉCOLE FRANÇAISE EN VUE DU COMMERCE ANGLAIS

Nous arrivons maintenant à l'*erreur pédagogique* dénoncée samedi : L'orientation du programme élémentaire vers l'académie commerciale. C'est une conclusion logique qui découle du fait que les Frères enseignants tenant les écoles complémentaires, qui sont presque toutes, à caractère commercial, cherchent à orienter l'enseignement élémentaire vers ces écoles. On en trouve la preuve dans la plupart des manuels qui sortent de leurs mains, surtout l'arithmétique avec ses problèmes se rapportant au commerce, la comptabilité purement commerciale, et tout spécialement cette suggestion collective qui nous préoccupe, de considérer l'anglais comme matière essentielle aux examens qui couronnent l'école élémentaire. On veut rendre l'école élémentaire plus anglaise, afin de faciliter la tâche aux académies commerciales.

Il me semble suffisamment établi, par ce qui précède, que c'est là une erreur pédagogique, puisque l'école élémentaire ne doit rien sacrifier de la culture générale qui constitue son caractère. Elle ne doit pas se proposer d'orienter vers une carrière spéciale, surtout vers une carrière qui est loin de répondre aux besoins de la masse. Toute tentative dans ce sens est une erreur de direction, et s'obstiner dans cette erreur pourrait avoir pour nous, à l'heure actuelle, les plus graves conséquences.

Surtout, on ne devrait pas poursuivre l'anglicisation du commerce dans nos écoles canadiennes-françaises.

C'est bien là l'erreur la plus désastreuse : établir comme base d'éducation que le commerce est affaire de pure culture anglaise, au point de ne pas donner même la technologie française aux enfants canadiens-français. Mettre comme point de départ à l'éducation de l'enfant que, s'il

veut réussir dans le monde des affaires, il doit se développer, non pas dans le sens de ses qualités héréditaires, mais dans le sens d'une race qui n'est pas la sienne ! Lui faire croire que sa langue, sa mentalité, ses traditions ancestrales, rien de cela ne peut le préparer à l'avenir, mais qu'il lui faut établir une solution de continuité entre l'âme de ses pères, le génie de sa race, et son âme à lui, son tempérament, son éducation personnelle ! Si, après cela, on trouve des engoués de l'anglicisation, des gens qui semblent vouloir se faire pardonner d'être Français d'origine, il ne faut pas être surpris outre mesure.

Que l'homme d'affaires ait besoin de connaître la langue anglaise, je ne le discute pas, et je me suis suffisamment expliqué là-dessus dans les autres parties de cette étude, en soulignant la place que le programme nouveau réserve à l'anglais. Mais qu'il faille créer chez l'enfant, pour toute sa vie, l'impression déprimante que sa langue et sa mentalité ne peuvent lui être d'aucun secours dans les affaires et le succès de sa vie, et qu'il lui faut se dépouiller de tout ce qui constitue son caractère ethnique pour faire son chemin au milieu des siens : voilà qui dépasse tout ce que l'on pourrait imaginer en fait d'instrument d'humiliation nationale. Est-ce que le commerce et les affaires ne demandent pas une culture d'esprit, des idées nettes, bien ordonnées, une puissance d'observation et de déduction, toutes choses—il faut toujours en revenir là—qui ne s'acquièrent que par la culture appropriée au tempérament de chaque race, la culture de la langue maternelle ? Avant de cultiver chez les générations qui poussent, cette opinion qui consacrerait le dogme de notre infériorité native, qui nous ferait bondir si elle nous était imposée par des persécuteurs, n'est-il pas à propos d'observer et de raisonner ? La race française est-elle si inférieure qu'elle ne puisse réussir sans se mettre dans la peau d'un Anglo-Saxon ? Les Directeurs de l'École des Hautes Études commerciales n'ont-ils pas signalé l'influence que les Canadiens retireraient d'une bonne culture française pour le succès en affaires, et ne cherchent-ils pas à créer une réaction contre le préjugé que je déplore ? Est-ce que l'importance économique du français n'est pas proclamée par tous les peuples qui s'occupent de la reconstruction d'après-guerre ? Les affaires et la comptabilité en anglais ! Mais sait-on que le Canadien à toute épreuve qu'est M. Dubuc,—le grand industriel de Chicoutimi dont on ne contesterait pas, je pense, les aptitudes et les succès en affaires,—a adopté, dans les établissements qu'il dirige, la comptabilité française, parce qu'il la trouve plus nette, plus précise et plus facile ? Et que pense-t-on des Caisses populaires Desjardins introduites jusque dans l'Argentine ? Est-ce que cette déplorable habitude de mettre l'anglais comme la langue du commerce, en étalant partout des réclames et des affiches anglaises ou à tournure anglaise, en forçant à écrire l'anglais plutôt que le français dans

les correspondances, n'est pas de nature à inutiliser tant d'efforts soutenus (et au prix de quels sacrifices, chez nos pères surtout!) pour assurer à notre langue le rôle qu'elle a toujours rempli dans la conservation de notre caractère distinctif? Allons-nous laisser angliciser chez nous toutes les sciences économiques en répétant sans réflexion qu'il faut être pratique, et qu'on ne peut l'être qu'en faisant litière de toutes nos ressources ethniques? On l'a dit: Si les Anglais réussissent bien en affaires, c'est que, doués d'aptitudes propres à leur race, ils ont travaillé à être plus eux-mêmes. La Providence a ainsi doué chaque peuple d'un ensemble de qualités mêlées de défauts; et c'est une loi de la nature que chaque race, comme tout individu, comme tout être vivant, ne peut atteindre la plénitude de sa valeur qu'en se développant suivant sa nature. C'est le seul moyen d'être "pratique". On peut se perfectionner en imitant ce qu'il y a de bon chez les autres; mais on ne peut que compromettre les plus belles qualités en copiant servilement ceux qui ont une nature différente.

N'aurions-nous pas raison d'appliquer à tout degré de notre enseignement ce qu'un député, M. Amédée Monet, disait de l'Université de Montréal: "Notre Université devra être canadienne-française ou elle sera incolore... Quand nous serons comme tout le monde, nasillant le *credo* du "How to make money," nous disparaîtrons comme race distincte". Et quand on a peine à accentuer notre formation propre dans les hautes sphères de notre enseignement, allons-nous en compromettre la base à l'école primaire?

Une réaction s'annonce, disais-je plus haut; un mouvement d'opinion qui ne peut que grandir, obligera peut-être avant longtemps et d'une manière plutôt forte, les éducateurs primaires de tout degré à revenir aux méthodes de la logique et du bon sens. Ce mouvement d'opinion, on le trouve à l'École des Hautes Etudes, chez des patrons forcés de constater le défaut de formation française et intellectuelle de certains gradués des académies commerciales. On en retrouve des indices non équivoques dans les communautés même des Frères enseignants. Les Frères du Sacré-Cœur ont senti le besoin d'éditer un manuel de comptabilité française, et y inscrivirent en préface ces paroles significatives qui leur font honneur: "Ce sera apporter notre contribution au mouvement—nous devrions dire à la lutte—qui se fait actuellement en faveur de la langue française. Il faut bien l'avouer, l'enseignement de la comptabilité, donné presque exclusivement en anglais dans les écoles de notre province, a certainement nui à notre parler national, en contribuant sa trop large part d'anglicismes: la source la plus féconde des anglicismes n'est-elle pas l'ignorance des expressions ou tournures françaises? Puis, qui n'a entendu dire que l'anglais est la langue du commerce, que le français se prête mal aux exigences des affaires, surtout à la comptabilité? Cette opinion aussi doit être mise au compte de l'ignorance: Il suffit d'un examen,

même superficiel, d'une méthode française de tenue des livres, pour s'en convaincre. Le français est, pour le moins, aussi précis, aussi concis que l'anglais sous tous les rapports, et par conséquent dans le langage des affaires. Il y a donc de solides raisons d'apprendre la tenue des livres en français."

Voilà qui est parler d'or, et qui manifeste comme un regret : celui d'être forcé d'enseigner la tenue des livres presque exclusivement en anglais, pour satisfaire une opinion aussi tyrannique qu'humiliante et absurde. C'est pour vous aider, dans votre désir de mieux faire, mes bons Frères, que j'apporte mon coup de pioche à la base d'un système qu'il faut démolir.

Il est facile de voir que les Frères subissent avec peine un régime imposé par l'opinion, suivant, malgré eux, un courant qui emporte tout le monde. Ce courant c'est l'opinion fausse que je dénonce : tant d'irréfléchis crient partout qu'il suffit de savoir l'anglais pour être pratique et faire de l'argent ! Les parents trompés par cette lubie, exigent pour leurs enfants une éducation à l'anglaise. On m'a fait l'honneur de me dire à moi-même, dans une circonstance où je défendais la thèse que je soutiens ici : "Vous avez raison en théorie ; mais en pratique, que voulez-vous ? Il le faut bien, tout le monde le réclame." Prêtre, et comme tel, gardien par vocation de la morale évangélique, j'ai si souvent relevé et soutenu les faibles qui appliquent cette parole de découragement à la loi divine, que cet argument n'a jamais eu la bonne fortune de me convaincre. Le "vrai" pratique ne peut être opposé au "vrai" théorique. Les parents réclament parce qu'on leur a faussé la mentalité. Il faut les éclairer dans leur erreur. Le jour où ils comprendront que le succès de l'éducation de leurs enfants tient à une bonne culture française servant de base à une bonne connaissance de l'anglais, le bon sens populaire reprendra ses droits. C'est une mentalité à refaire. Le rôle de l'éducation n'est pas de suivre les courants faciles ; c'est de redresser les opinions erronées et d'établir les courants d'opinion saine.

Un bon coup d'épaule de la part de toutes les personnes éclairées qui agissent sur l'opinion et nous ramènerons l'éducation populaire dans ses cadres naturels d'où l'ont fait sortir le snobisme et l'oubli des lois psychologiques qui doivent présider à l'éducation.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Résumons ce trop long travail :

1.—N'encombrons pas le programme qui vient d'être déchargé. Ne commençons l'enseignement de l'anglais qu'au cours moyen, alors que l'enfant s'est initié aux premiers éléments de sa langue maternelle. Sa

culture tient à ce prix, et l'enseignement de la langue seconde ne s'en apprendra que mieux. "Il faut que l'enfant ne poursuive la connaissance d'une deuxième langue que lorsqu'il possède convenablement la langue maternelle... Pour que l'enfant possède ce que l'on appelle "l'esprit d'une langue," il faut commencer par permettre qu'il s'assimile le génie de la langue première". (Van Cauwelaert, dans *La Réforme de l'enseignement populaire en Belgique*.—Cf. Abbé Perrier, *Action Française*, mai 1920, "Bilinguisme à l'école primaire").

2.—Gardons à notre école, pour qu'elle soit bien pratique, son caractère bien français, afin qu'elle développe avec plus d'efficacité "le principe de vie que nous avons dans le sang." Un homme n'est supérieur que s'il s'est développé suivant les lois de sa nature, et "chaque groupe national, selon ses aspirations séculaires et son tempérament". (Abbé Perrier, 1.c.)

3.—Redressons la mauvaise orientation qui a été graduellement imprimée à nos écoles primaires, de faire tout converger vers le commerce. D'autres perspectives plus "pratiques" s'ouvrent devant nos écoliers de quinze ans, et nos élèves ont besoin, pour réussir partout, d'une plus forte connaissance de leur langue maternelle.

4.—Démolissons cette fausse mentalité que l'anglais donné au détriment de la culture qui nous convient, procure la clef de tous les succès et va drainer toutes les richesses de notre côté (1). Enseignons l'anglais, mais suivant les lois de la logique, de la psychologie et du bon sens, sans rien sacrifier de cet héritage sacré que nous a conservé "le miracle canadien".

F.-X. Ross, *ptre.*

(1) Voir l'étude si sensée du R. P. Adélar Dupré dans l'*Action Française*, avril 1920

TABLES DES MATIERES.

	Pages
RAISONS DE CETTE PUBLICATION.....	5
Henri Myrand, président de l'Association de La Salle, inc.	8
PROTESTATION DES ANCIENS ÉLÈVES DES FRÈRES	9
L'ÉVÉNEMENT—ACTION CANADIENNE VS ACTION FRANÇAISE.....	10
LETTRE DE M. AMÉDÉ MONET, M.P.P.....	14
LE SOLEIL,—L'anglais à l'école primaire. (deux articles)	17
LA PRESSE.—Pas de faux patriotisme.....	19
LETTRE DE M. J.-ED. MIGNAULT, O.O.D.....	24
LETTRE DE M. J.-HECTOR HAMEL, ancien instituteur.....	27
AUTRE LETTRE DU MEME.....	30
AUTRE LETTRE DU MEME.....	33
AUTRE LETTRE DU MEME.....	35
L'ÉVÉNEMENT.—Nous ne sommes pas Français, mais Canadiens français	36
LE SOLEIL.—L'Alliance catholique des instituteurs de Montréal....	38
LETTRE DE M. J. HECTOR HAMEL, ancien instituteur.....	44
RÉPONSE A M. OLIVAR ASSELIN, par M. Arthur Drolet, ancien instituteur	50
RÉPONSE A PAUL-HENRI, par Pierre Mathieu.....	52
LA PRESSE.—L'étude de l'anglais.....	54
LA PATRIE.—L'étude de l'anglais.....	55
LA REVUE MODERNE.—(Madeleine).—Ramassons des armes.....	58
LETTRE DE M. J.-ED. MIGNAULT, O.O.D.....	61
AUTRE LETTRE DU MEME.....	64
RÉPONSE A M. LE CHANOINE GOSSELIN, par G. Vugh.....	66
LE CANADA.—Une opinion qui prévaut.....	67
RÉPONSE AU R. P. TH. HUDON, par Joseph Breton.....	71
LA CAMPAGNE CONTRE LES COLLEGES COMMERCIAUX, par Joseph Breton	76
LE DÉPEUPELEMENT DES CAMPAGNES, par Montréalais.....	79
L'ENQUÊTE DE L'ASSOCIATION DE LA SALLE sur le dépeuplement des campagnes	82
LE CAS DU R. P. ADÉLARD DUGRÉ, par Jean Godefroy.....	90
CONCLUSION.....	91
LES SIX ARTICLES DE MGR ROSS tels que publiés dans le Devoir.....	